

# Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Jean-Frédéric Vergnies, Jean-Claude Sigot

## *L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*

*Enquête 1997 auprès des sortants de 1994*

NUMÉRO 137 / NOVEMBRE 1998

**documents**  
observatoire

137

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Jean-Frédéric Vergnies, Jean-Claude Sigot

.....  
C é r e q  
.....

Document n°137  
*Série Observatoire*

Novembre 1998  
.....



# Sommaire

---

INTRODUCTION	5
<b>■ PREMIÈRE PARTIE : RÉSULTATS</b>	<b>7</b>
<b>1. LE CHÔMAGE ET L'ACCÈS À L'EMPLOI</b>	<b>9</b>
1.1. Les diplômés de 1994 ont profité d'une reprise de l'emploi	9
1.2. 80% des étudiants trouvent un emploi en moins de six mois	10
1.3. Un accès à l'emploi moins rapide	11
1.4. Deux ans et demi après la fin des études, un sortant sur cinq est sans emploi	13
<b>2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI</b>	<b>24</b>
2.1. Toujours autant de cadres	24
2.2. L'État, premier employeur	25
<b>3. LA FORMATION ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES SORTANTS</b>	<b>53</b>
3.1. Plus nombreux, plus diplômés	53
3.2. Des parcours de formation marqués par l'origine sociale	53
<b>LISTE DES TABLEAUX DE RÉSULTATS</b>	<b>63</b>
<b>■ DEUXIÈME PARTIE : BILAN DE L'ENQUÊTE</b>	<b>65</b>
<b>1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE</b>	<b>67</b>
<b>2. LA CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON</b>	<b>71</b>
2.1. Premier degré du tirage : les établissements	71
2.2. Deuxième degré du tirage : les individus	72
<b>3. LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE</b>	<b>74</b>
3.1. Présentation générale	74
3.2. La recherche téléphonique	74
3.3. La répartition des appels dans le temps	76

<b>4. LE CONTRÔLE DES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS</b>	<b>81</b>
4.1. La structure des répondants	81
4.2. Les intervalles de confiance sur les principaux indicateurs d'insertion	83
4.3. Les répondants du samedi	87
4.4. Un tiers des répondants a quitté sa région de formation	87
<b>5. LA MÉTHODE D'APPEL INFLUE SUR LES INDICATEURS D'INSERTION</b>	<b>89</b>
5.1. Les individus mobiles sont moins au chômage	90
5.2. Les cadres ont plus changé de région	92
5.3. Conclusion	94
<b>LISTE DES TABLEAUX DU BILAN DE L'ENQUÊTE</b>	<b>95</b>
<b>ANNEXE : QUESTIONNAIRE</b>	<b>97</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>113</b>

## INTRODUCTION

Au cours des années 1980, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur a fortement augmenté suite aux progrès de la scolarisation dans le second degré et à la demande plus forte des jeunes bacheliers à poursuivre des études supérieures. Ils représentent désormais près de 40 % des sortants de formation initiale.

Que deviennent dans ce contexte les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ? Pour répondre à cette question le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) mène des enquêtes sur les premières années de vie active des sortants de l'enseignement supérieur. Ces enquêtes sont réalisées tous les deux ans. La dernière a eu lieu en mars 1997 auprès des sortants de 1994. L'ensemble des résultats de cette enquête est maintenant disponible. Il complète les premières données publiées en septembre 1997 dans la lettre d'information mensuelle du Céreq (« *Bref* »).

Les diplômés de l'enseignement supérieur restent, relativement, moins touchés par le chômage que les autres catégories de jeunes. Aujourd'hui encore 80 % des sortants de l'enseignement supérieur sont moins de six mois au chômage avant leur premier emploi. Les sortants de 1994 semblent avoir bénéficié d'une amorce de reprise du marché du travail, alors que leurs prédécesseurs de 1992 avaient rencontré des difficultés plus importantes.

Ce document présente, dans une première partie, les principaux résultats de l'enquête pour les filières de formation longue (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle universitaires, doctorats, grandes écoles de commerce et d'ingénieurs) et pour les deux principales filières courtes (IUT et STS).

Sont communiquées successivement les informations sur le chômage et l'accès à l'emploi, l'emploi occupé en mars 1997 (soit deux ans et demi après la fin des études), les caractéristiques sociales et le parcours de formation des étudiants.

La seconde partie est consacrée à la présentation de l'enquête. Elle situe sa place dans l'Observatoire national des entrées dans la vie active du Céreq. La constitution de l'échantillon ainsi que le déroulement de l'enquête sur le terrain font l'objet d'un descriptif détaillé.

Cette partie conclut sur une tentative de mise en relation entre les principaux indicateurs d'insertion obtenus à partir des résultats de l'enquête (taux de chômage, accès à une position de cadre) et la méthode d'interrogation téléphonique.

### ❖ Quel est le champ de l'enquête ?

Ce sont les sortants de l'enseignement supérieur en 1994 :

- \* diplômés en 1994 d'un Institut universitaire de technologie (IUT), d'une Section de techniciens supérieurs (STS), d'une école d'ingénieurs, d'une école de commerce ;
- \* sortant d'un deuxième ou troisième cycle universitaire sans avoir obligatoirement réussi un diplôme cette année-là.

En outre, les étudiants étrangers de l'université, les sortants âgés de 35 ans ou plus, ainsi que ceux issus des formations dépendant des ministères de la Santé et des Affaires sociales, de l'Agriculture ou de la Défense, des universités privées n'ont pas été interrogés.

### ❖ Les catégories analysées

- \* **BTS/DUT industriel** (mécanique, électronique, électricité...)
- \* **BTS/DUT tertiaire** (secrétariat, comptabilité, commerce...)

Pour les BTS/DUT, la spécialité de formation est beaucoup plus clivante que le diplôme.

- \* Les diplômés d'**école d'ingénieurs**
- \* Les diplômés d'**école de commerce** sont regroupés selon le type d'école (**groupe I, II et III**)
- \* **deuxième cycle** (licence, maîtrise et autres diplômes universitaires bac+3 ou bac+4),
- \* **DEA-DESS** et autres bac+5
- \* **doctorat**

Ce sont les catégories de diplômes distinguées pour les sortants de l'université qui ont obtenu au moins une licence en 1994 ou avant. On précise ensuite l'analyse de l'insertion selon la spécialité regroupée. On distingue alors :

les formations en «**sciences**», regroupant l'ensemble des formations en mathématiques, sciences de la matière, mécanique, informatique, sciences de la vie,

les formations en «**droit, économie**», incluant également les sciences politiques et la filière d'administration économique et sociale (AES),

les formations en «**gestion**»,

les formations intitulées «**LSHS, STAPS**», qui comprennent les formations en lettres, sciences humaines et sociales : filières littéraires, langues, histoire, géographie, sociologie, psychologie et la filière sports (STAPS),

les sortants d'un diplôme d'Institut universitaire professionnalisé (**IUP**), en deuxième cycle,

les diplômés d'un doctorat, qui sont différenciés uniquement selon deux filières : «sciences» et l'ensemble des autres filières.

**NB : ces deux points seront repris et détaillés dans le paragraphe 1 (« Présentation de l'enquête ») de la deuxième partie intitulée « Bilan de l'enquête ».**

# **PREMIÈRE PARTIE**

## ***RÉSULTATS***



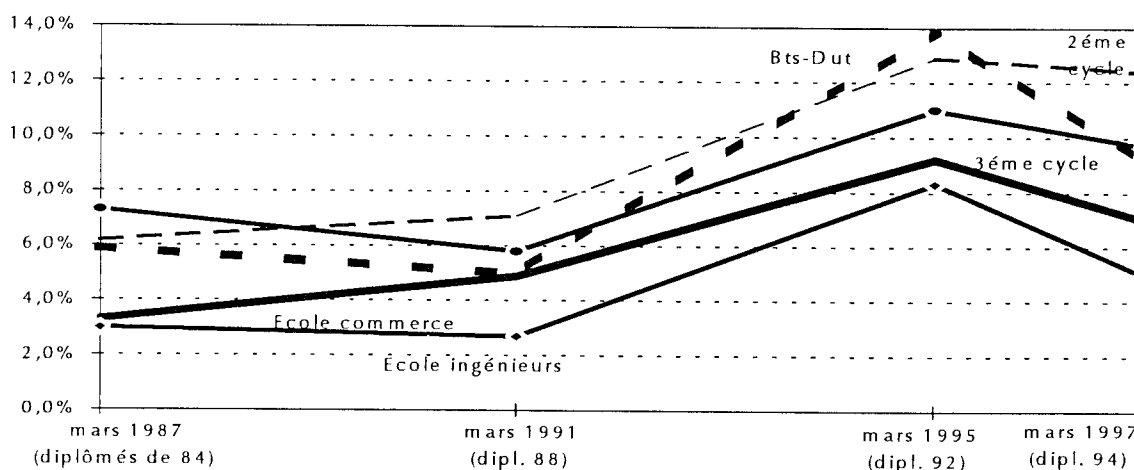


## 1. LE CHÔMAGE ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

### 1.1. Les diplômés de 1994 ont profité d'une reprise de l'emploi

Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur profitent pleinement des phases de reprise du marché du travail<sup>1</sup>. Ainsi, les diplômés de 1994 s'insèrent mieux que leurs prédécesseurs immédiats. Trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur, leur taux de chômage est de 9,3 % contre 11,5 % pour les diplômés de 1992. Ces derniers étaient entrés dans la vie active en pleine période de retournement de la conjoncture dite de la « guerre du Golfe ». Les diplômés de 1987 avaient auparavant bénéficié d'une conjoncture particulièrement favorable.

Graphique 1  
Taux de chômage à trente mois  
pour les sortants de l'enseignement supérieur en 1994



Source : Céreq.

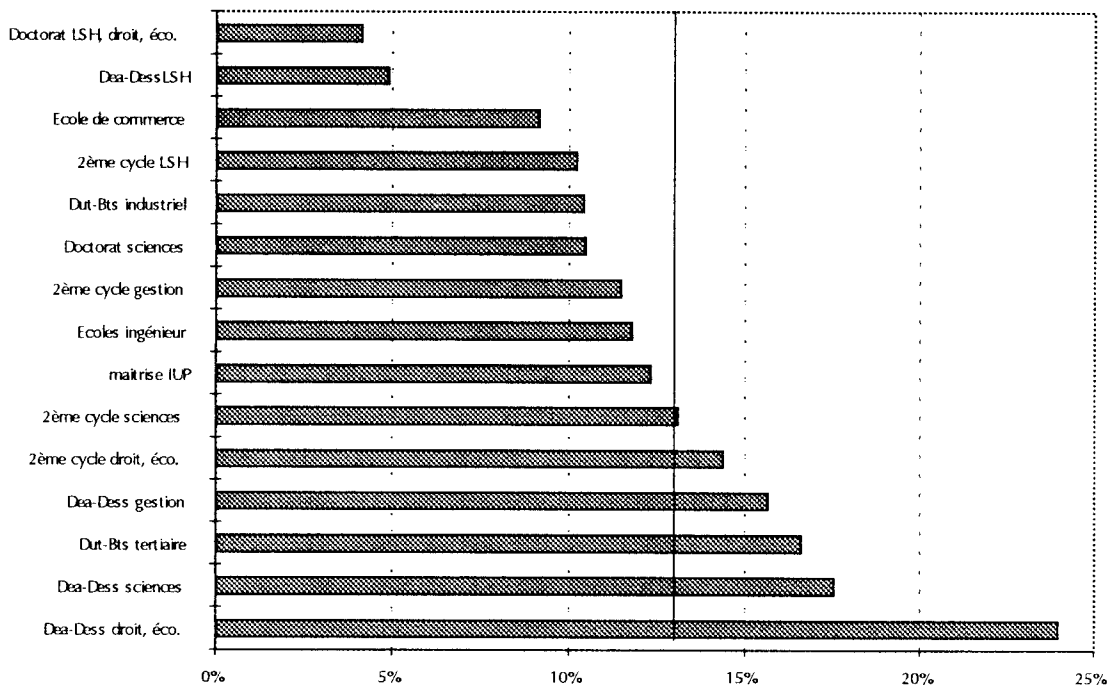
L'enseignement supérieur reste une bonne protection contre le chômage. Les sortants de l'enseignement supérieur sont deux fois moins au chômage que les bacheliers et près de quatre fois moins que les non-diplômés.

<sup>1</sup> Pour une analyse de la sensibilité du recrutement des jeunes aux variations de l'emploi, se reporter à J.-C. Petrone et J.-F. Vergnies, « La place des jeunes sur le marché du travail », in *Bilan Formation Emploi*, INSEE, collection Synthèses, n° 17, mars 1998.

## 1.2. 80% des étudiants trouvent un emploi en moins de six mois

Quatre sortants de l'enseignement supérieur sur cinq trouvent leur premier emploi en moins de six mois. Mais la « mini-reprise » de l'emploi n'a pas amélioré la rapidité d'accès à l'emploi, et les diplômés de 1994 n'ont pas retrouvé les facilités de la fin des années 1980. Les diplômés Bac+5 « droit, économie » sont ceux qui ont le plus de difficultés : un quart n'obtient pas d'emploi après six mois de recherche.

Graphique 2  
Durée de chômage avant le premier emploi  
supérieure à six mois (en %)



Source : Céreq.

### Note de lecture :

Cet indicateur mesure la part des jeunes plus de six mois au chômage avant leur premier emploi. On ne comptabilise que les mois où la recherche d'emploi n'est pas parallèle à d'autres activités. 24 % des diplômés d'un DEA/DESS de « droit, économie » sont plus de six mois au chômage avant leur premier emploi.

Aujourd'hui encore, de nombreux étudiants ne sont pas au chômage après la fin de leurs cursus. Soit parce qu'ils continuent leurs études tant qu'ils ne décrochent pas un emploi ; soit parce qu'ils gardent leur emploi d'étudiant-salarié. Ainsi, les étudiants de lettres et sciences humaines arrêtent rarement leurs études sans avoir un emploi, notamment en réussissant un concours. Ce cas de figure est plus rare dans les formations moins orientées vers l'enseignement et la Fonction publique, comme la filière « gestion » ou les formations non universitaires. En outre, les études universitaires permettent plus facilement d'être étudiant-salarié<sup>2</sup> grâce aux cours du soir ou à l'étalement d'un diplôme sur plusieurs années.

Les candidatures spontanées et les concours de la Fonction publique sont les moyens les plus utilisés pour accéder à l'emploi occupé deux ans et demi après la fin des études. En revanche, l'ANPE ou l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) sont des moyens peu utilisés : moins d'un étudiant sur dix obtient un emploi par leur intermédiaire.

Le stage est encore loin d'être le sésame de la vie professionnelle, les résultats de l'enquête précédente sont toujours d'actualité. Le stage est peut-être une condition aujourd'hui nécessaire pour obtenir un emploi, mais il n'est pas du tout une condition suffisante. Si la grande majorité des étudiants effectue un stage (cf. paragraphe 3.1., p. 53), ce dernier est rarement un mode de préembauche pour un emploi durable. Deux ans après la fin des études, moins d'un étudiant sur dix occupe un emploi dans l'entreprise où il a fait un stage.

### 1.3. Un accès à l'emploi moins rapide

Aucune formation ne peut aujourd'hui garantir des débouchés rapides quelle que soit la conjoncture. L'accès à l'emploi est aujourd'hui moins rapide, et il est de plus fortement sujet aux variations de la conjoncture économique. Ce phénomène a eu un écho d'autant plus important qu'il touche les diplômés des formations auparavant les mieux protégées du chômage, comme les écoles d'ingénieurs ou les troisièmes cycles universitaires.

Les débouchés des formations orientées vers l'industrie sont plus sensibles aux évolutions de la conjoncture économique. Les ingénieurs, les troisièmes cycles scientifiques et les DUT industriels ont la durée d'accès au premier emploi qui a le plus profité de la reprise. A contrario, les ingénieurs et les troisièmes cycles scientifiques avaient été le plus touchés par le précédent ralentissement de la conjoncture.

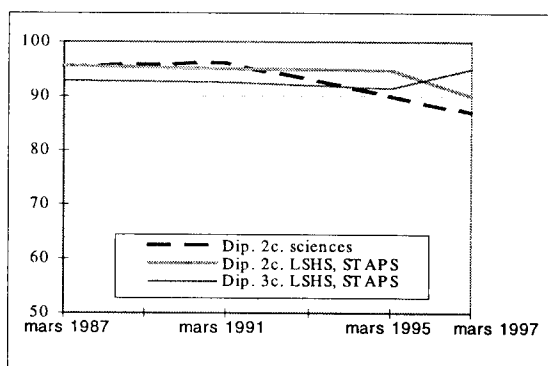
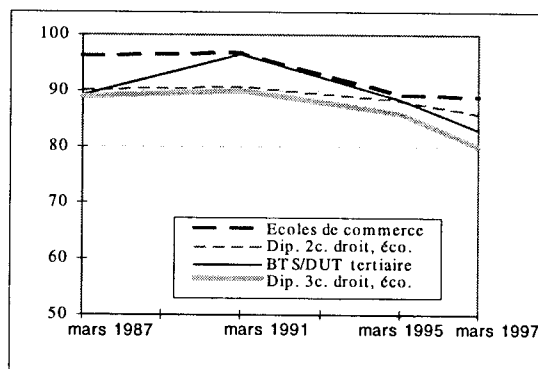
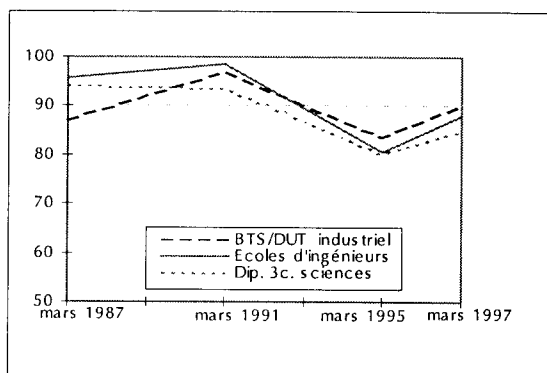
En revanche, pour les formations plus orientées vers les services marchands, BTS/DUT tertiaire, filière « droit, économie, gestion », écoles de commerce, l'accès à l'emploi a tendance à s'allonger. Les écoles de commerce et les seconds cycles de gestion sont cependant aujourd'hui dans des conditions plus favorables que la moyenne de ce type de formation.

Enfin, pour les formations principalement orientées vers la Fonction publique, l'accès à l'emploi reste particulièrement rapide. Ainsi dans la filière « lettres, sciences humaines », et dans une moindre mesure, celle de deuxième cycle « sciences », aucune évolution notable ne se dessine...

---

<sup>2</sup> La situation des étudiants-salariés questionne la pertinence des catégories simples utilisées dans les statistiques sur l'emploi et la formation. Cf. Jean-Frédéric Vergnies (1997), *Étudiants chômeurs, étudiants-salariés, doubles situations, doubles comptes ?*, Céreq, Document n° 122 ; Marc Bordigoni, Jean-Frédéric Vergnies, « Étudiants salariés, quand la vie active commence avant la fin des études », Céreq Bref n°132, juin 1997 ; Pascale Poulet, « Autour de la formation », in *Bilan Formation Emploi*, INSEE, collection Synthèses, n° 17, mars 1998.

Graphiques 3-4-5  
 Évolution de la durée de chômage inférieure à six mois  
 avant le premier emploi (en %)



**Note de lecture :**

Cet indicateur mesure la part de ceux qui ont recherché leur premier emploi pendant moins de six mois. On ne comptabilise que les mois où la recherche d'emploi n'est pas parallèle à d'autres activités. La catégorie « Écoles de commerce » ne recouvre ici que les écoles reconnues par l'État. Les filières « droit, économie » et « gestion » ont été regroupées.

Source : Céreq.

#### 1.4. Deux ans et demi après la fin des études, un sortant sur cinq est sans emploi

En majorité, deux ans et demi après la fin de leurs études, les anciens étudiants sans emploi se déclarent au chômage, mais un quart a déjà repris une formation (sur ce dernier point, cf. note 2 p. 11). Enfin, la sortie de l'enseignement supérieur est très rarement suivie par une période d'inactivité : moins de 1 % des sortants déclarent « être au foyer ».

#### TABLEAUX DE RÉSULTATS SUR LE CHÔMAGE ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

Les indicateurs de durée de chômage (durée avant le premier emploi et durée totale sur trente mois) sont calculés à partir des calendriers contenus dans les questionnaires. Les calendriers retracent mois par mois les situations des diplômés de l'enseignement supérieur. On additionne alors le nombre de mois où les individus ont déclaré être uniquement en recherche d'emploi. On ne comptabilise pas les mois où les personnes recherchent un emploi tout en travaillant, ou les mois où les personnes recherchent un emploi juste avant la fin de leurs études.

Tableau 1  
Durée de chômage avant le premier emploi – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994  
(% ligne)

DURÉE DE CHÔMAGE AVANT LE PREMIER EMPLOI	Pas de chômage	De 1 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Plus d'un an	Total	Effectif estimé	Échantillon
BTS/DUT industriel	68,6	20,3	6,4	4,2	100,0	19 345	391
BTS/DUT tertiaire	70,9	12,7	8,8	7,6	100,0	38 091	303
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>70,1</b>	<b>15,5</b>	<b>8,0</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>	<b>57 436</b>	<b>694</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>55,8</b>	<b>32,4</b>	<b>7,9</b>	<b>4,0</b>	<b>100,0</b>	<b>14 165</b>	<b>404</b>
Écoles de commerce groupe I*	58,6	30,6	8,2	2,5	100,0	5 961	260
Écoles de commerce groupe II*	59,5	28,6	8,9	3,0	100,0	2 384	251
Écoles de commerce groupe III*	68,2	25,5	4,2	2,1	100,0	5 236	227
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>62,5</b>	<b>28,3</b>	<b>6,8</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>13 581</b>	<b>738</b>
Doctorat sciences	73,8	15,2	5,3	5,7	100,0	5 762	605
Doctorat droit, éco, LSHS	90,0	5,6	1,3	3,2	100,0	1 256	194
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>76,7</b>	<b>13,5</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>	<b>100,0</b>	<b>7 018</b>	<b>799</b>
DEA/DESS sciences	57,4	25,2	10,5	6,9	100,0	7 060	177
DEA/DESS droit, éco.	53,4	22,4	17,0	7,2	100,0	5 096	117
DEA/DESS gestion	62,0	22,2	11,6	4,1	100,0	3 093	287
DEA/DESS LSHS, STAPS	84,1	10,4	4,2	1,3	100,0	5 738	134
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>64,4</b>	<b>20,1</b>	<b>10,5</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0</b>	<b>20 987</b>	<b>715</b>
2° cycle sciences	65,4	21,2	5,2	8,2	100,0	11 122	172
2° cycle droit, éco.	69,2	17,1	6,3	7,5	100,0	13 144	215
2° cycle gestion	62,1	26,5	6,5	4,9	100,0	1 696	251
2° cycle LSHS, STAPS	81,9	7,6	2,6	8,0	100,0	18 531	168
Maîtrise IUP	62,8	25,2	7,2	4,8	100,0	1 222	249
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>73,0</b>	<b>14,8</b>	<b>4,6</b>	<b>7,7</b>	<b>100,0</b>	<b>45 715</b>	<b>1 055</b>
<b>Autres formations</b>	<b>68,1</b>	<b>17,9</b>	<b>5,1</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>	<b>11 695</b>	<b>308</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>68,5</b>	<b>18,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>	<b>170 597</b>	<b>4 713</b>

Source : Céreq.

\* Les écoles de commerce **groupe I** sont celles **reconnues par l'État et dont le diplôme est « visé »**. Les écoles de commerce **groupe II** sont celles **reconnues par l'État et dont le diplôme n'est pas « visé »**. Les écoles de commerce **groupe III** ne sont pas reconnues par l'État (cf. deuxième partie : présentation de l'enquête).

Tableau 2  
Durée totale de chômage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

DURÉE TOTALE DE CHÔMAGE	Pas de chômage	De 1 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Plus d'un an	Total	Effectif estimé	Échantillon
BTS/DUT industriel	47,2	32,0	13,8	7,0	100,0	19 345	391
BTS/DUT tertiaire	43,4	30,3	14,2	12,1	100,0	38 091	303
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>44,7</b>	<b>30,9</b>	<b>14,1</b>	<b>10,4</b>	<b>100,0</b>	<b>57 436</b>	<b>694</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>48,7</b>	<b>35,1</b>	<b>11,4</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>14 165</b>	<b>404</b>
Écoles de commerce groupe I	42,8	37,5	15,6	4,1	100,0	5 961	260
Écoles de commerce groupe II	43,0	38,8	11,9	6,3	100,0	2 384	251
Écoles de commerce groupe III	43,7	37,3	14,1	4,9	100,0	5 236	227
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>43,2</b>	<b>37,6</b>	<b>14,4</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>13 581</b>	<b>738</b>
Doctorat sciences	59,5	19,9	11,4	9,2	100,0	5 762	605
Doctorat droit, éco, LSHS	83,0	8,0	4,5	4,5	100,0	1 256	194
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>63,7</b>	<b>17,8</b>	<b>10,2</b>	<b>8,4</b>	<b>100,0</b>	<b>7 018</b>	<b>799</b>
DEA/DESS sciences	47,0	28,4	12,4	12,2	100,0	7 060	177
DEA/DESS droit, éco.	43,0	26,7	19,9	10,4	100,0	5 096	117
DEA/DESS gestion	45,1	27,4	17,4	10,1	100,0	3 093	287
DEA/DESS LSHS, STAPS	75,9	13,3	5,8	5,0	100,0	5 738	134
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>53,7</b>	<b>23,7</b>	<b>13,2</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	<b>20 987</b>	<b>715</b>
2° cycle sciences	51,6	28,0	9,7	10,7	100,0	11 122	172
2° cycle droit, éco.	50,8	24,8	10,6	13,8	100,0	13 144	215
2° cycle gestion	46,8	32,1	12,6	8,6	100,0	1 696	251
2° cycle LSHS, STAPS	72,0	8,2	8,4	11,4	100,0	18 531	168
Maîtrise IUP	46,4	31,8	12,9	8,9	100,0	1 222	249
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>59,3</b>	<b>19,3</b>	<b>9,6</b>	<b>11,7</b>	<b>100,0</b>	<b>45 715</b>	<b>1 055</b>
<b>Autres formations</b>	<b>57,5</b>	<b>24,3</b>	<b>5,4</b>	<b>12,8</b>	<b>100,0</b>	<b>11 695</b>	<b>308</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>51,6</b>	<b>26,8</b>	<b>11,8</b>	<b>9,8</b>	<b>100,0</b>	<b>170 597</b>	<b>4 713</b>

Source : Céreq.

## DÉFINITIONS

- Un **chômeur** recherche un emploi, ne possède pas d'emploi et n'est pas dans une autre situation par ailleurs. Ainsi un étudiant qui recherche un emploi pendant ses études n'est donc pas au chômage. Une personne est « active occupée » si elle possède un emploi, quelle que soit sa situation par ailleurs : étudiant salarié, salarié non satisfait de son emploi et qui en recherche un autre...

- Un **taux de chômage** est égal au nombre de chômeurs rapporté au nombre de personnes actives, c'est-à-dire soit en emploi, soit au chômage.

Le dénominateur n'est donc pas égal à l'ensemble des sortants mais uniquement au nombre d'actifs dans cette population et pour la période considérée. Le mois considéré, les militaires du contingent, les personnes reprenant des études, les inactifs (personnes au foyer, en congé de maternité, en longue maladie...) ne sont pas comptabilisés comme des actifs et n'entrent donc pas dans le calcul du taux de chômage.

Tableau 3  
Taux de chômage à 30 mois (mars 1997) – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

Taux de chômage	Taux de chômage en Mars 97	Intervalle de confiance à 90%
BTS/DUT industriel	10,1	
BTS/DUT tertiaire	8,3	
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>8,9</b>	<b>1,9</b>
<b>Écoles ingénieurs</b>	<b>5,0</b>	<b>1,8</b>
Écoles de commerce groupe I	7,3	
Écoles de commerce groupe II	4,8	
Écoles de commerce groupe III	7,7	
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>7,0</b>	<b>1,4</b>
Doctorat sciences	9,0	
Doctorat droit, éco, LSHS	5,8	
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>8,5</b>	<b>1,4</b>
DEA/DESS sciences	10,7	
DEA/DESS droit, éco.	15,4	
DEA/DESS gestion	8,3	
DEA/DESS LSHS	5,5	
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>10,1</b>	<b>1,8</b>
2° cycle sciences	14,6	
2° cycle droit, éco.	15,1	
2° cycle gestion	9,0	
2° cycle LSHS	9,4	
Maîtrise IUP	7,9	
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>12,3</b>	<b>1,6</b>
<b>Autres formations</b>	<b>7,8</b>	<b>2,2</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,3</b>	<b>0,7</b>

Source : Céreq.

**Note de lecture :**

Les résultats fournis dans ce document proviennent d'estimations par sondage de l'insertion des jeunes diplômés. La qualité de ces estimations est l'objet de multiples contrôles à tout les niveaux de l'enquête (tirage de l'échantillon, codage des informations...). Les résultats sont néanmoins soumis à un aléa (optimisé) entre les résultats du sondage et ceux qui proviendraient d'une interrogation de la totalité des jeunes. En chiffrant cet aléa on peut évaluer le domaine de validité des informations. Un chiffre, un indicateur, ne peut s'interpréter seul et qu'il doit toujours être mis en regard d'autres résultats.

Ainsi pour l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, la vraie valeur du taux de chômage en mars 1997 a 90 % de chances de se trouver dans l'intervalle 9,3 + ou - 0,7 point, c'est à dire entre 8,6 % et 10 % (cf. deuxième partie, paragraphe 4.2. pour plus de détails).

Parmi les enquêtes régulières auprès de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur les enquêtes du Céreq possèdent les échantillons les plus importants. La largeur des intervalles de confiance des résultats repose en très grande partie sur la taille des échantillons des enquêtes.



Tableau 4  
**Taux de chômage BIT en mars 1997**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994**

Taux de chômage en %	
BTS/DUT industriel	10,6
BTS/DUT tertiaire	7,9
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>8,8</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>6,3</b>
Écoles de commerce groupe I	7,9
Écoles de commerce groupe II	6,1
Écoles de commerce groupe III	5,5
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>6,7</b>
Doctorat sciences	8,9
Doctorat droit, éco, LSHS	3,9
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>8,0</b>
DEA/DESS sciences	9,2
DEA/DESS droit, éco.	11,6
DEA/DESS gestion	10,3
DEA/DESS LSHS, STAPS	5,1
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>8,8</b>
2° cycle sciences	12,5
2° cycle droit, éco.	14,8
2° cycle gestion	11,8
2° cycle LSHS, STAPS	6,3
Maîtrise IUP	8,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>10,5</b>
<b>Autres formations</b>	<b>7,1</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>8,7</b>

Source : Céreq.

Comme la précédente enquête du Céreq sur les sortants du système éducatif, cette enquête permet également d'appréhender le **chômage selon les critères du Bureau international du travail (BIT)**.

Pendant la semaine étudiée (ici, la semaine du 3 mars 1997), une personne est **au chômage** au sens du BIT, si à la fois :

- elle ne possède pas d'emploi,
- elle en recherche activement un,
- elle est disponible immédiatement pour en occuper un.

On compte également comme chômeurs les personnes qui ne recherchent pas un emploi car elles en ont trouvé un qui commencera plus tard.

Pendant la semaine étudiée, une personne est **active occupée** si elle a travaillé au moins quelques heures.

Le BIT recommande de compter les militaires du contingent parmi les actifs. À l'instar du Bilan formation emploi, nous ne suivons pas cette règle. Le caractère actuellement obligatoire du service national en France conduirait à classer une trop grande proportion de jeunes diplômés comme actifs.

Les quelques écarts de hiérarchie entre le taux de chômage au sens du BIT et au sens usuel de notre enquête proviennent de deux causes :

- le nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sans emploi trente mois après la fin de leurs études est très faible,
- les deux indicateurs ne se recoupent que partiellement.

En effet, la définition du chômage BIT est généralement plus stricte et porte sur une semaine, au lieu d'un mois entier selon les modes de calcul du Céreq.

En revanche, être actif occupé selon le BIT est compris dans un sens généralement plus large. Il suffit de travailler quelques heures pendant la semaine de référence, alors que l'on doit avoir travaillé la majeure partie du mois dans la définition du Céreq (cf. Jean-Frédéric Vergnies, « Étudiants chômeurs, étudiants salariés - doubles situations, doubles comptes ? » in *Diplômés de l'enseignement supérieur : insertion des étudiants sortis en 1992*, documents Céreq n°122, série observatoire).

Tableau 5  
Indicateurs d'accès à l'emploi – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Chômage	Accès direct CDI	Accès indirect CDI	Emploi précaire	Total
BTS/DUT industriel	10,3	41,0	18,3	30,3	100,0
BTS/DUT tertiaire	8,6	48,0	21,0	22,3	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>9,2</b>	<b>45,7</b>	<b>20,1</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>5,0</b>	<b>73,5</b>	<b>12,4</b>	<b>9,0</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	7,5	68,5	16,2	7,7	100,0
Écoles de commerce groupe II	4,9	67,0	20,7	7,4	100,0
Écoles de commerce groupe III	7,8	59,1	22,8	10,3	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>7,2</b>	<b>64,7</b>	<b>19,5</b>	<b>8,6</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	9,8	47,2	21,0	22,0	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	6,5	64,3	14,5	14,6	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>9,2</b>	<b>50,2</b>	<b>19,9</b>	<b>20,7</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	10,5	60,8	14,1	14,5	100,0
DEA/DESS droit, éco.	15,3	52,6	11,7	20,3	100,0
DEA/DESS gestion	8,2	59,7	16,3	15,8	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	5,4	66,7	12,8	15,1	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>10,0</b>	<b>60,2</b>	<b>13,5</b>	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	14,7	62,1	8,4	14,9	100,0
2° cycle droit éco.	14,7	54,7	18,2	12,3	100,0
2° cycle gestion	9,2	61,2	17,5	12,1	100,0
2° cycle LSHS	8,8	60,0	6,2	25,0	100,0
Maîtrise IUP	7,7	58,5	18,4	15,4	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>11,9</b>	<b>58,9</b>	<b>11,0</b>	<b>18,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>7,7</b>	<b>63,7</b>	<b>9,8</b>	<b>18,9</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9,4</b>	<b>56,3</b>	<b>15,5</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

On construit l'**indicateur d'accès à l'emploi** en comparant le statut du premier emploi à celui de l'emploi à la date de l'enquête (en mars 1997).

- Un individu est dans la catégorie « chômage » s'il est au chômage en mars 1997.

- Une personne aura donc un « accès direct » à un emploi sous contrat à durée indéterminée si son premier emploi et son emploi en mars 1997 sont sous contrat à durée indéterminée (c'est parfois le même emploi).

- Une personne aura donc un « **accès indirect** » à un emploi sous contrat à durée indéterminée si son emploi en mars 1997 est sous contrat à durée indéterminée alors que son premier emploi ne l'a pas été.
- Enfin, une personne est dite en « **emploi précaire** » si son premier emploi et son emploi en mars 1997 ne sont pas sous contrat à durée indéterminée.

Tableau 6  
Démarches pour trouver l'emploi occupé en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Petites annonces	Cabinet de recrutement, agence intérim	Candidature spontanée y.c. recommandée	Établissement de formation	Relations profess. ou scolaires	Relations familles ou amis	Concours	ANPE, APEC	Stages	Autres	Total
BTS/DUT industriel	13,0	17,0	16,0	5,0	6,0	14,0	3,0	10,0	4,0	12,0	100,0
BTS/DUT tertiaire	18,0	10,0	14,0	7,0	3,0	13,0	4,0	11,0	6,0	14,0	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>16,0</b>	<b>12,0</b>	<b>15,0</b>	<b>7,0</b>	<b>4,0</b>	<b>13,0</b>	<b>4,0</b>	<b>11,0</b>	<b>5,0</b>	<b>13,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>15,0</b>	<b>2,0</b>	<b>26,0</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>	<b>9,0</b>	<b>2,0</b>	<b>8,0</b>	<b>12,0</b>	<b>15,0</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	21,0	3,0	25,0	6,0	4,0	11,0	2,0	5,0	15,0	8,0	100,0
Écoles de commerce groupe II	29,0	6,0	15,0	4,0	8,0	10,0	3,0	9,0	9,0	8,0	100,0
Écoles de commerce groupe III	22,0	8,0	19,0	4,0	7,0	15,0	.	4,0	10,0	9,0	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>23,0</b>	<b>6,0</b>	<b>21,0</b>	<b>5,0</b>	<b>6,0</b>	<b>12,0</b>	<b>1,0</b>	<b>5,0</b>	<b>12,0</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	5,0	0,0	10,0	4,0	8,0	3,0	36,0	3,0	3,0	30,0	100,0
Doctorat droit, éco, LSHS	3,0	0,0	1,0	0,0	2,0	2,0	65,0	0,0	0,0	25,0	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>	<b>8,0</b>	<b>4,0</b>	<b>7,0</b>	<b>2,0</b>	<b>41,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>29,0</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	13,0	3,0	15,0	2,0	4,0	8,0	23,0	10,0	6,0	16,0	100,0
DEA/DESS droit, éco.	7,0	.	25,0	3,0	4,0	8,0	10,0	10,0	5,0	28,0	100,0
DEA/DESS gestion	19,0	3,0	24,0	1,0	7,0	10,0	5,0	5,0	13,0	13,0	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	3,0	.	8,0	2,0	6,0	6,0	43,0	1,0	5,0	26,0	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>10,0</b>	<b>1,0</b>	<b>17,0</b>	<b>2,0</b>	<b>5,0</b>	<b>8,0</b>	<b>23,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>21,0</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	4,0	3,0	15,0	.	3,0	9,0	32,0	6,0	7,0	20,0	100,0
2° cycle droit, éco.	9,0	4,0	15,0	2,0	7,0	9,0	23,0	6,0	6,0	20,0	100,0
2° cycle gestion	17,0	3,0	23,0	3,0	6,0	9,0	11,0	7,0	14,0	8,0	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	4,0	1,0	14,0	1,0	3,0	4,0	39,0	3,0	1,0	32,0	100,0
Maîtrise IUP	18,0	5,0	18,0	1,0	5,0	5,0	10,0	8,0	12,0	17,0	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>6,0</b>	<b>2,0</b>	<b>15,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,0</b>	<b>7,0</b>	<b>31,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>13,0</b>	<b>4,0</b>	<b>12,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>11,0</b>	<b>19,0</b>	<b>5,0</b>	<b>3,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>13,0</b>	<b>6,0</b>	<b>16,0</b>	<b>4,0</b>	<b>5,0</b>	<b>10,0</b>	<b>15,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>18,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

La rubrique **établissement de formation** regroupe des sources diverses :

- association d'anciens élèves,
- information diffusée dans l'établissement (affichage, forum...),
- relations de l'un des enseignants.

Pour les « **relations** » nous avons distingué les différents types de relations mobilisables par les jeunes :  
- d'une part les relations proches (parents, famille, amis),  
- d'autre part les relations plus larges (relations professionnelles antérieures, camarades de promotion, etc.) à l'exclusion du recours aux enseignants classés sous la rubrique « établissement de formation ».

La rubrique « **autres** » concerne notamment les individus qui se sont installés à leur compte ou ceux qui ont été contactés par leur futur employeur, ou éventuellement ceux qui sont rentrés dans la Fonction publique mais sans passer un concours.

Il est à noter que l'emploi de mars 1997 est parfois aussi le premier emploi après la fin des études.

Tableau 7

Connaissance antérieure d'un membre de l'entreprise pour l'emploi de mars 1997 (hors fonctionnaires et à leur compte) (% ligne)

	Membre de la famille	Ami	Étudiant, association	Relation professionnelle antérieure	Autres relations	Pas de connaissance antérieure	Total
BTS/DUT industriel	6,9	9,8	3,0	2,9	2,9	74,6	100,0
BTS/DUT tertiaire	9,0	11,2	1,0	3,9	3,7	71,2	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>10,7</b>	<b>1,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>	<b>72,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>4,2</b>	<b>11,4</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>1,8</b>	<b>71,4</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	6,5	10,1	2,8	2,5	2,9	75,4	100,0
Écoles de commerce groupe II	5,0	6,4	0,3	5,0	1,1	82,3	100,0
Écoles de commerce groupe III	9,1	9,4	0,8	5,6	2,8	72,3	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>7,2</b>	<b>9,2</b>	<b>1,6</b>	<b>4,1</b>	<b>2,5</b>	<b>75,4</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	3,0	7,7	3,2	25,7	7,1	53,2	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	3,8	10,5	9,1	19,2	7,0	50,3	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>3,1</b>	<b>7,9</b>	<b>3,8</b>	<b>25,1</b>	<b>7,1</b>	<b>53,0</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	1,7	9,6	3,3	6,1	4,2	75,0	100,0
DEA/DESS droit, éco.	6,2	6,2	1,6	8,5	1,6	76,0	100,0
DEA/DESS gestion	6,6	10,6	4,1	2,8	3,7	72,2	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	9,3	19,8	0,9	5,7	8,7	55,5	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>5,4</b>	<b>10,9</b>	<b>2,5</b>	<b>6,0</b>	<b>4,3</b>	<b>70,9</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	9,9	12,2	3,9	2,7	3,4	67,9	100,0
2° cycle droit, éco.	10,3	11,3	2,6	6,5	3,4	65,9	100,0
2° cycle gestion	6,5	11,4	0,6	3,2	3,6	74,7	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	5,8	13,4	2,8	4,7	5,0	68,3	100,0
Maîtrise IUP	6,9	6,3	0,6	10,4	2,2	73,5	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>8,2</b>	<b>12,1</b>	<b>2,8</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>68,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>8,4</b>	<b>13,2</b>	<b>1,6</b>	<b>4,9</b>	<b>0,1</b>	<b>71,8</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>7,3</b>	<b>11,0</b>	<b>2,4</b>	<b>5,1</b>	<b>3,2</b>	<b>70,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 8  
Situation dans la semaine du 3 mars 1997 (% ligne)

	Formation	Militaire du contingent	Au foyer	Arrêt de travail (de plus d'1 an)	Chômage	Emploi	Total
BTS/DUT	3,3	1,4	0,8	0,5	10,8	83,2	100,0
Écoles d'ingénieurs	3,6	.	.	.	6,6	89,8	100,0
Écoles de commerce	0,9	0,5	0,7	0,1	8,9	88,9	100,0
Doctorat	1,9	.	0,2	0,2	9,0	88,5	100,0
DEA/DESS	6,3	0,1	0,5	0,1	9,3	83,8	100,0
2° cycle	6,9	0,8	0,7	0,5	13,2	77,8	100,0
Autres formations	5,5	.	0,7	.	7,9	85,9	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>4,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>10,5</b>	<b>83,2</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Les indicateurs suivants ont été calculés pour les personnes déclarant être sans emploi en mars 1997 (sans autre activité simultanée). En raison du très faible nombre de personnes sans emploi trente mois après la fin des études, nous fournissons une information à un niveau regroupé.

Tableau 9  
Situation dans la semaine du 3 mars 1997 pour les personnes sans emploi (% ligne)

	Formation	Militaire du contingent	Au foyer	Arrêt de travail (de plus d'1 an)	Chômage	Total
BTS/DUT	19,8	8,1	4,9	3,2	64,0	100,0
Écoles d'ingénieurs	35,7	.	.	.	64,3	100,0
Écoles de commerce	7,8	4,8	6,5	1,3	79,6	100,0
Doctorat	16,9	.	1,8	1,5	79,8	100,0
DEA/DESS	38,6	0,6	3,1	0,6	57,2	100,0
2° cycle	31,3	3,7	3,2	2,1	59,6	100,0
Autres formations	ns*	.	ns	.	ns	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>27,3</b>	<b>4,4</b>	<b>3,9</b>	<b>2,0</b>	<b>62,4</b>	<b>100,0</b>

\* ns= non significatif.

Source : Céreq.

Tableau 10  
Recherche effective d'un emploi – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 qui ne sont pas en emploi début mars 1997

	% de diplômés en recherche effective
BTS/DUT	70,2
Écoles	73,4
Doctorat	84,3
DEA/DESS	63,6
2° cycle	58,4
Autres formations	56,9
<b>ENSEMBLE</b>	<b>65,2</b>

Source : Céreq.

Tableau 11  
Recherche effective d'un emploi selon la situation en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 qui ne sont pas en emploi début mars 1997

	%
Chômage	92,0
Formation	22,0
Service National	ns
Au foyer	ns
Arrêt travail + 1 an	.
<b>TOTAL</b>	<b>65,0</b>

Source : Céreq.



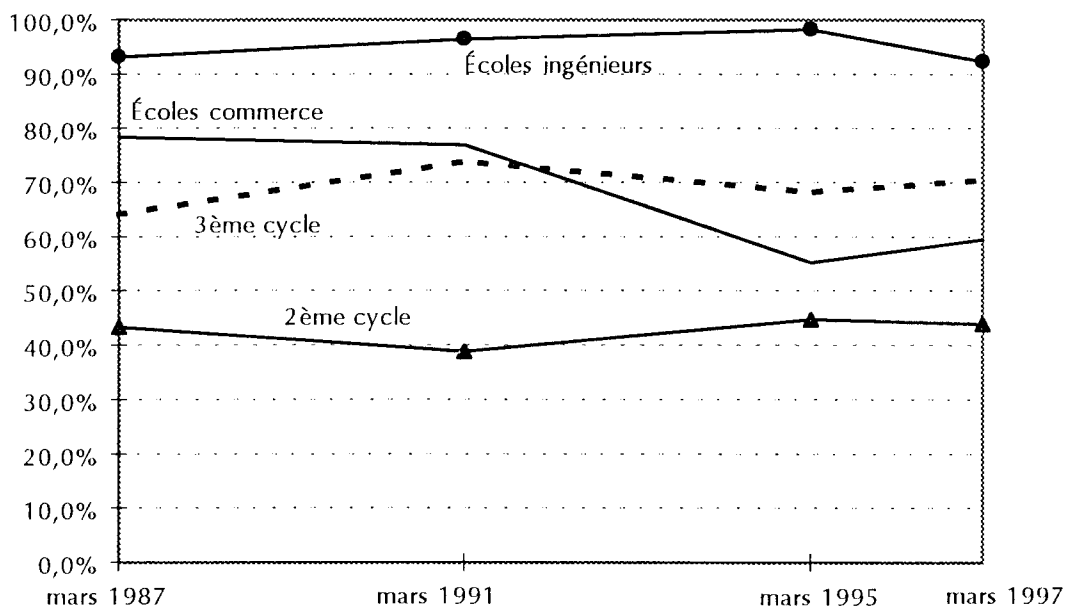
## 2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

### 2.1. Toujours autant de cadres

Aujourd'hui, comme dix ans auparavant, la correspondance entre diplôme de l'enseignement supérieur et emploi de cadre est démentie par les résultats des enquêtes du Céreq. Seuls 45 % des diplômés de second cycle accèdent à un emploi de cadre. En outre, les débouchés vers les emplois de cadre ne diminuent pas<sup>3</sup>. De la même manière, un diplôme de BTS ou de DUT n'assure pas non plus systématiquement l'accès à un emploi de technicien ou d'agent de maîtrise. Cela est d'autant plus vrai à l'issue des formations de spécialité tertiaire.

Les diplômés d'écoles de commerce sont les seuls dont la qualification de l'emploi diminue. Ils sont 60% à devenir cadre à l'issue d'une école reconnue par l'État, contre 80 % dix ans plus tôt<sup>4</sup>. Cette dégradation peut en partie s'expliquer par la situation particulière des écoles de commerce. Chaque école délivre un diplôme spécifique et non pas un diplôme ou un titre national. Les nombreuses nouvelles écoles, ouvertes au cours des années 1980, n'ont pas encore pu acquérir l'expérience, l'ancienneté des réseaux d'anciens élèves, et la notoriété des écoles bien établies. La forte augmentation des effectifs s'accompagne ici d'une évolution qualitative, aussi bien pour les établissements que pour les élèves, les meilleurs préférant souvent des écoles anciennes avec une forte notoriété.

Graphique 6  
Part des emplois de cadre deux ans et demi après la fin des études  
pour les sortants de l'enseignement supérieur



Source : Céreq.

#### Note de lecture :

*En 1997, 60 % des diplômés d'écoles de commerce sortis deux ans et demi plus tôt possédaient un emploi de cadre. La série sur les écoles de commerce ne concerne que les écoles reconnues par l'État.*

<sup>3</sup> Le maintien du niveau d'accès à des emplois de cadre pour les seconds cycles est expliqué en partie par le changement de catégorie des instituteurs en professeurs des écoles. Les premiers étaient classés comme « professions intermédiaires » tandis que les seconds sont classés comme cadres par le Céreq. En effet, ils sont fonctionnaires de catégorie A et leur salaire est plus élevé que celui des instituteurs.

<sup>4</sup> Ces données ne concernent que les écoles reconnues par l'État ; généralement, les tableaux dans le document fournissent aussi des informations sur les écoles non reconnues.

Si pour la majorité des sortants l'accès aux emplois de cadre reste la règle, pour les autres l'évolution est parfois moins favorable. Les sortants de l'enseignement supérieur sont embauchés un peu plus qu'auparavant comme employés et un peu moins comme « professions intermédiaires ». Cette évolution doit cependant être interprétée avec précaution. Dans les services, la division du travail est moins marquée que dans l'industrie et la catégorie « employé » possède des contours plus flous que celles d'ouvrier et d'agent de maîtrise. Dans ce contexte, l'appréciation du niveau de l'emploi doit reposer sur le niveau de qualification mais aussi sur le niveau de salaire.

Or, le niveau de salaire des sortants de l'enseignement supérieur est particulièrement sensible à la conjoncture. Aujourd'hui, la « mini-reprise » du marché de l'emploi se traduit par des salaires plus élevés pour les jeunes diplômés. Les salaires en francs courants se rapprochent des niveaux très élevés de 1991. Auparavant les sortants de 1992 avaient dû faire face à une conjoncture défavorable, les salaires avaient diminué. En revanche, à la fin des années 1980, les sortants de l'enseignement supérieur avaient bénéficié de conditions d'insertion favorables. Les salaires, notamment des formations orientées vers le secteur industriel, étaient particulièrement élevés.

Comme l'ensemble des salariés, les sortants de l'enseignement supérieur sont de plus en plus recrutés sur des contrats à durée déterminée<sup>5</sup>. Cependant, les sortants de 1994 sont moins recrutés sur ce type d'emploi que les sortants de 1992. En revanche, ils le sont nettement plus que les sortants de 1984. Ainsi, pendant les deux années et demi suivant la fin des études, un jeune sur quatre sortis en 1994 n'a eu accès qu'à des emplois à statut précaire, contre un sur six dix ans auparavant. Par ailleurs, les diplômés de l'enseignement supérieur travaillent toujours aussi rarement à temps partiel (10 %). Ils sont donc très peu touchés par le sous-emploi.

## **2.2. L'État, premier employeur**

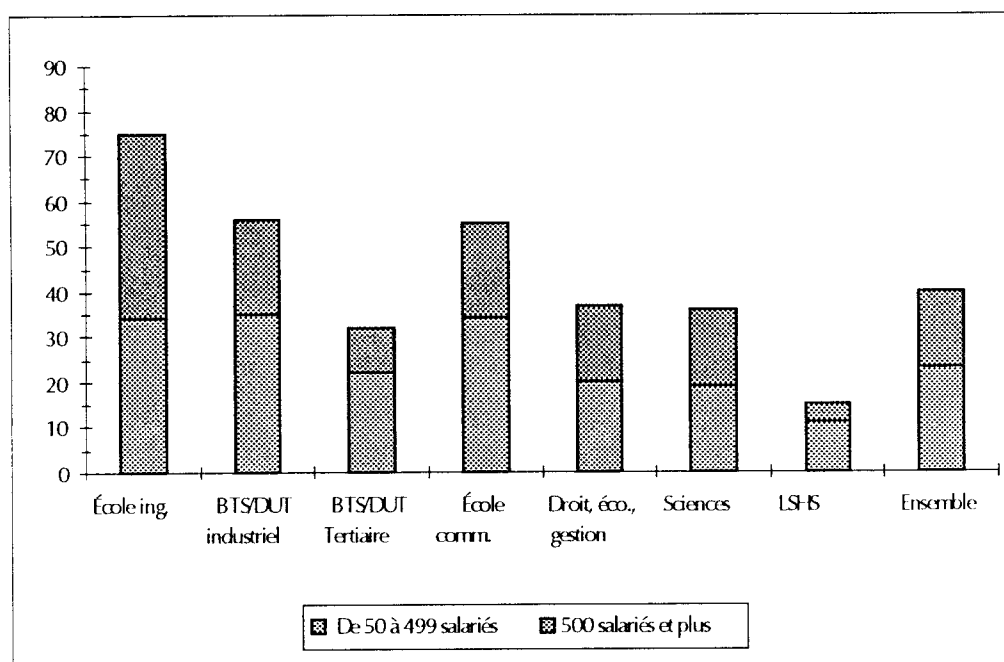
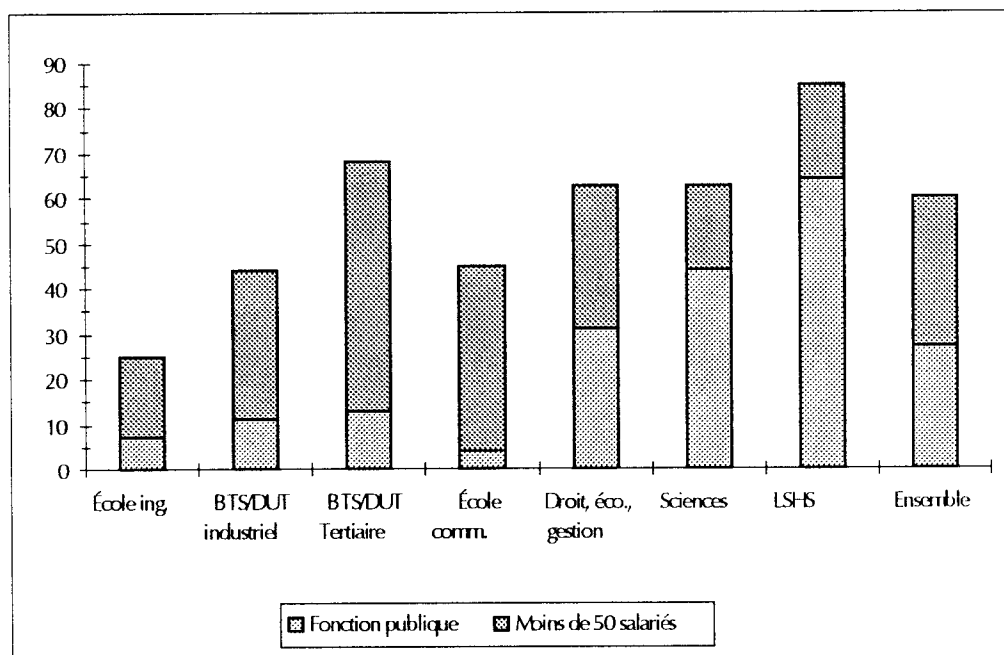
Les résultats des enquêtes précédentes se confirment. La grande entreprise est loin d'être le principal débouché à l'issue de l'enseignement supérieur. Tous les étudiants ne se dirigent pas non plus vers le secteur privé. La Fonction publique recrute un quart des sortants de l'enseignement supérieur, et jusqu'à deux tiers des sortants de lettres ou sciences humaines. Les petites entreprises sont ensuite les seconds grands pourvoyeurs d'emplois. Dans ce domaine la filière de formation importe plus que le niveau de diplôme (au-delà de la licence).

L'insertion des sortants de l'enseignement supérieur dépend donc, dans une grande mesure, de la politique de recrutement de l'État et des collectivités locales, et de la vitalité des petites entreprises.

---

<sup>5</sup> Les jeunes sortants du système éducatif ne sont proportionnellement pas plus touchés par la montée des emplois temporaires que l'ensemble de la population recrutée (se reporter à J.-C. Petrone et J.-F. Vergnies, « La place des jeunes sur le marché du travail », *Bilan Formation Emploi*, INSEE, collection Synthèses, n° 17, mars 1998).

Graphique 7  
 Taille des entreprises pour les emplois de mars 1997  
 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en %)



Source : Céreq

**Note de lecture :**

On regroupe dans « Fonction publique » l'ensemble du secteur tertiaire non marchand. La Fonction publique hospitalière et les associations en constituent une petite part.

### **AVERTISSEMENT**

---

Pour les secteurs d'activité des entreprises on a distingué, parmi les secteurs assainissement, voirie déchets, recherche et développement, activités récréatives culturelles et sportives, éducation, santé, action sociale, administration publique, activités associatives et extraterritoriales, selon la déclaration des jeunes, les « services non marchands » des autres types de services.

Le secteur non marchand, particulièrement la fonction publique est en effet un recruteur important des jeunes issus de l'enseignement supérieur. Cette catégorie ne fait cependant pas partie de la nomenclature NAF qui ne retient pas ce critère de distinction entre activité marchande et non marchande.

Tableau 12  
Secteurs d'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce, transport, PTT	Banque, assurance	Autres services marchands	Services non marchands	Total
BTS/DUT industriel	0,3	49,0	8,8	11,5	0,5	18,5	11,4	100,0
BTS/DUT tertiaire	.	15,2	3,0	32,8	12,3	23,9	12,8	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>0,1</b>	<b>26,3</b>	<b>4,9</b>	<b>25,8</b>	<b>8,4</b>	<b>22,1</b>	<b>12,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>2,3</b>	<b>44,8</b>	<b>2,6</b>	<b>11,2</b>	<b>1,8</b>	<b>30,5</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	.	24,9	1,7	26,4	12,2	29,8	5,1	100,0
Écoles de commerce groupe II	0,6	22,2	1,9	31,1	14,4	26,2	3,6	100,0
Écoles de commerce groupe III	0,8	22,1	1,2	34,1	9,3	30,6	1,9	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>0,4</b>	<b>23,4</b>	<b>1,5</b>	<b>30,2</b>	<b>11,5</b>	<b>29,5</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	0,0	14,4	.	4,5	0,0	21,9	59,1	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	.	3,3	.	0,9	0,7	9,0	86,1	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>12,3</b>	<b>.</b>	<b>3,8</b>	<b>0,1</b>	<b>19,5</b>	<b>64,2</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	0,8	23,7	2,1	7,3	3,7	31,9	30,5	100,0
DEA/DESS droit, éco.	0,8	7,8	0,8	6,6	22,4	29,9	31,6	100,0
DEA/DESS gestion	0,7	17,3	2,0	17,2	22,1	28,8	11,8	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	0,9	6,9	.	3,3	1,4	26,1	61,4	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>0,8</b>	<b>14,2</b>	<b>1,2</b>	<b>7,5</b>	<b>10,2</b>	<b>29,3</b>	<b>36,8</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	1,0	10,4	5,6	9,3	1,4	27,0	45,3	100,0
2° cycle droit, éco.	.	6,4	1,0	20,8	13,3	22,5	36,0	100,0
2° cycle gestion	1,8	14,5	.	16,4	14,0	40,5	12,7	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	.	2,7	.	11,0	0,8	21,4	64,0	100,0
Maîtrise IUP	.	18,9	4,8	14,1	11,6	33,0	17,6	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>0,3</b>	<b>6,5</b>	<b>1,7</b>	<b>13,8</b>	<b>5,4</b>	<b>24,1</b>	<b>48,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>.</b>	<b>19,0</b>	<b>0,8</b>	<b>14,1</b>	<b>7,7</b>	<b>26,0</b>	<b>32,4</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>0,5</b>	<b>20,1</b>	<b>2,6</b>	<b>17,8</b>	<b>7,1</b>	<b>25,0</b>	<b>26,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Le secteur d'activité « services non marchand » comprend l'État, les collectivités locales et les associations.

Le secteur d'activité est appréhendé selon deux types de catégories : des catégories regroupées recueillies au moment de l'enquête, qui permettent de distinguer les services marchands et non marchands ; le codage en nomenclature économique de synthèse (NES) en 16 postes.

Tableau 13  
Secteurs d'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce, transport, PTT	Banque, assurance	Autres services marchands	Services non marchands	Ensemble
BTS/DUT industriel	7,3	27	37,2	7,1	0,8	8,2	4,7	11,1
BTS/DUT tertiaire	.	17	25,5	41,5	38,9	21,4	10,7	22,5
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>7,3</b>	<b>43,9</b>	<b>62,7</b>	<b>48,7</b>	<b>39,6</b>	<b>29,6</b>	<b>15,4</b>	<b>33,5</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>44,8</b>	<b>20</b>	<b>8,8</b>	<b>5,7</b>	<b>2,3</b>	<b>10,9</b>	<b>2,3</b>	<b>9</b>
Écoles de commerce groupe I	.	4,6	2,4	5,6	6,4	4,5	0,7	3,7
Écoles de commerce groupe II	2	1,6	1,1	2,6	3	1,6	0,2	1,5
Écoles de commerce groupe III	5,8	3,6	1,4	6,2	4,2	4	0,2	3,2
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>7,8</b>	<b>9,9</b>	<b>4,9</b>	<b>14,4</b>	<b>13,6</b>	<b>10</b>	<b>1,1</b>	<b>8,5</b>
Doctorat sciences	0,3	2,5	.	0,9	0	3,1	7,7	3,5
Doctorat droit, éco, LSHS	.	0,1	.	0	0,1	0,3	2,6	0,8
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,3</b>	<b>2,7</b>	<b>.</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4</b>	<b>10,4</b>	<b>4,3</b>
DEA/DESS sciences	7,5	4,8	3,2	1,7	2,1	5,2	4,6	4,1
DEA/DESS droit, éco.	5,4	1,1	0,9	1,1	9,1	3,5	3,4	2,9
DEA/DESS gestion	3,1	1,6	1,4	1,8	5,8	2,2	0,8	1,9
DEA/DESS LSHS, STAPS	7	1,2	.	0,7	0,7	3,7	8,2	3,6
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>22,9</b>	<b>8,8</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>17,8</b>	<b>14,5</b>	<b>17</b>	<b>12,4</b>
2° cycle sciences	12,8	2,9	11,9	3	1,1	6,1	9,5	5,6
2° cycle droit, éco.	.	2,3	2,7	8,5	13,5	6,5	9,7	7,2
2° cycle gestion	4	0,7	.	0,9	1,9	1,6	0,5	1
2° cycle LSHS, STAPS	.	1,4	.	6,6	1,2	9	25,2	10,6
Maîtrise IUP	.	0,7	1,4	0,6	1,2	1	0,5	0,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>16,8</b>	<b>8,1</b>	<b>16</b>	<b>19,5</b>	<b>19</b>	<b>24,2</b>	<b>45,3</b>	<b>25,2</b>
<b>Autres formations</b>	<b>.</b>	<b>6,7</b>	<b>2,1</b>	<b>5,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,4</b>	<b>8,5</b>	<b>7,1</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(Voir définition des secteurs page précédente)

Source : Céreq.

Tableau 14  
Emploi en mars 1997 et activité de l'établissement en NES 16 aménagée – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	agricult, sylvicult, pêche	ind. agri. et alim.	ind. des biens de conso.	ind. auto.	ind. des biens d'équip.	ind. des biens intermédi.	énergie	construct.	commerce	transports	activ. finan.	activ. immo.	serv. aux entr.	rech. et dév.*	serv. aux particuliers.	éduc. santé action sociale	administr.	Total
BTS/DUT industriel	0,3	7,0	4,9	4,2	16,6	13,7	2,7	8,8	8,6	1,6	0,5	.	13,9	2,5	2,1	7,7	5,1	100,0
BTS/DUT tertiaire	.	3,2	2,5	0,7	1,4	6,6	0,8	3,0	23,2	8,6	12,3	2,1	13,7	0,2	6,4	6,6	8,7	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>0,1</b>	<b>4,5</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>6,3</b>	<b>8,9</b>	<b>1,5</b>	<b>4,9</b>	<b>18,4</b>	<b>6,3</b>	<b>8,4</b>	<b>1,4</b>	<b>13,8</b>	<b>0,9</b>	<b>5,0</b>	<b>7,0</b>	<b>7,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>2,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,5</b>	<b>6,7</b>	<b>14,9</b>	<b>14,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	.	<b>31,5</b>	<b>4,0</b>	<b>1,3</b>	<b>3,9</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	.	6,6	5,9	1,9	4,0	4,7	1,8	1,7	21,0	2,9	12,2	1,0	27,6	.	3,9	2,9	1,9	100,0
Écoles de commerce groupe II	0,6	2,3	7,5	1,0	7,6	3,7	.	1,9	22,0	5,5	14,4	1,6	22,5	.	3,6	3,3	2,4	100,0
Écoles de commerce groupe III	0,8	4,4	3,5	1,9	3,5	8,5	0,4	1,2	29,0	3,9	9,3	.	27,4	.	2,8	1,2	2,3	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>0,4</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>1,8</b>	<b>4,4</b>	<b>6,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>24,3</b>	<b>3,8</b>	<b>11,5</b>	<b>0,7</b>	<b>26,6</b>	.	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	0,0	0,3	4,8	0,1	2,1	5,9	1,1	.	3,5	0,1	0,0	.	9,7	27,8	0,6	42,6	1,2	100,0
Doctorat droit, éco, LSHS	.	.	2,6	.	.	0,7	.	.	0,5	.	0,7	0,4	4,5	8,1	3,0	75,6	3,8	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>4,4</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>4,9</b>	<b>0,9</b>	.	<b>2,9</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>8,7</b>	<b>24,1</b>	<b>1,1</b>	<b>48,9</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	0,8	0,4	5,0	1,6	5,4	10,0	1,3	2,1	4,2	0,4	3,7	.	28,7	6,2	0,4	26,0	3,7	100,0
DEA/DESS droit, éco.	0,8	1,7	1,7	2,2	.	2,2	.	0,8	5,8	0,9	22,4	1,3	25,4	0,8	.	8,9	25,0	100,0
DEA/DESS gestion	0,7	1,8	4,5	0,7	4,7	4,0	1,5	2,0	12,1	1,7	22,1	0,1	24,9	1,3	1,6	10,0	6,1	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	0,9	.	2,8	.	1,8	2,3	.	.	1,4	0,9	1,4	0,5	12,5	0,9	6,2	57,2	11,2	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>3,5</b>	<b>1,2</b>	<b>3,0</b>	<b>5,0</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>4,9</b>	<b>0,9</b>	<b>10,2</b>	<b>0,5</b>	<b>22,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,1</b>	<b>28,6</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	1,0	.	1,4	2,1	3,4	3,5	.	5,6	5,6	2,4	1,4	.	19,7	0,6	2,8	46,2	4,5	100,0
2° cycle droit, éco.	.	1,3	3,2	.	.	1,9	.	1,0	17,1	1,2	13,3	1,9	15,5	.	7,8	12,3	23,5	100,0
2° cycle gestion	1,8	2,3	2,5	.	3,3	6,2	0,4	.	14,0	1,6	14	1,1	33,1	.	2,5	10,6	6,7	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	.	.	0,8	.	1,0	1,0	.	.	8,4	1,6	0,8	.	4,7	.	7,3	68,4	6,0	100,0
Maîtrise IUP	.	0,9	2,8	2,8	5,7	5,8	0,8	4,8	8,2	1,7	11,6	0,3	28,3	0,3	8,6	10,9	6,4	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,7</b>	<b>10,5</b>	<b>1,7</b>	<b>5,4</b>	<b>0,6</b>	<b>13,0</b>	<b>0,1</b>	<b>6,3</b>	<b>43,3</b>	<b>10,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	.	<b>1,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>5,6</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>10,4</b>	<b>3,3</b>	<b>7,7</b>	.	<b>19,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,7</b>	<b>22,2</b>	<b>12,6</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>0,5</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>1,9</b>	<b>4,9</b>	<b>6,6</b>	<b>1,0</b>	<b>2,6</b>	<b>12,6</b>	<b>3,4</b>	<b>7,1</b>	<b>0,7</b>	<b>17,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,2</b>	<b>21,0</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq. \* Dans le secteur services aux entreprises, on a distingué les activités de recherche et développement étant donné leur importance dans l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur.

Tableau 15

## Emploi mars 1997 et activité de l'établissement en NES 16 aménagée – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	agricult, sylvicult, pêche	ind. agri. et alim.	ind. des biens de conso.	ind. auto.	ind. des biens d'equip.	ind. des biens intermédi.	énergie	construct.	commerce	transports	activ. finan.	activ. immo.	serv. aux entr.	rech. et dév.	serv. aux particuliers	éduc. santé action sociale	administr.	Ensemble
BTS/DUT industriel	7,3	30,5	17,2	24,6	36,8	23,0	30,9	37,2	7,5	5,2	0,8	.	8,7	12,5	5,5	3,9	7,1	11,0
BTS/DUT tertiaire	.	28,4	17,8	8,0	6,3	22,4	19,0	25,5	41,5	58,0	38,9	62,9	17,6	1,8	33,8	7,2	24,3	22,6
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>7,3</b>	<b>59,0</b>	<b>35,0</b>	<b>32,6</b>	<b>43,1</b>	<b>45,4</b>	<b>49,9</b>	<b>62,7</b>	<b>49,0</b>	<b>63,1</b>	<b>39,6</b>	<b>62,9</b>	<b>26,3</b>	<b>14,3</b>	<b>39,3</b>	<b>11,1</b>	<b>31,4</b>	<b>33,6</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>44,8</b>	<b>12,0</b>	<b>9,8</b>	<b>31,9</b>	<b>27,1</b>	<b>19,9</b>	<b>15,4</b>	<b>8,8</b>	<b>2,1</b>	<b>4,7</b>	<b>2,3</b>	.	<b>16,1</b>	<b>16,0</b>	<b>2,7</b>	<b>1,7</b>	<b>3,5</b>	<b>9,0</b>
Écoles de commerce groupe I	.	9,8	6,9	3,8	3,0	2,7	6,8	2,4	6,3	3,3	6,4	4,9	5,9	.	3,5	0,5	0,9	3,7
Écoles de commerce groupe II	2,0	1,4	3,5	0,8	2,3	0,8	.	1,1	2,6	2,4	3,0	3,2	1,9	.	1,3	0,2	0,4	1,5
Écoles de commerce groupe III	5,8	5,6	3,5	3,3	2,3	4,2	1,3	1,4	7,5	3,8	4,2	.	5,1	.	2,7	0,2	0,9	3,2
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>7,8</b>	<b>16,8</b>	<b>14,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,7</b>	<b>8,1</b>	<b>4,9</b>	<b>16,3</b>	<b>9,5</b>	<b>13,6</b>	<b>8,1</b>	<b>12,9</b>	.	<b>6,8</b>	<b>0,9</b>	<b>2,3</b>	<b>8,5</b>
Doctorat sciences	0,3	0,4	5,4	0,3	1,5	3,1	3,9	.	1,0	0,1	0,0	.	2,0	44,4	0,5	7,2	0,5	3,5
Doctorat droit, éco, LSHS	.	.	0,7	.	.	0,1	.	.	0,0	.	0,1	0,5	0,2	3,0	0,6	3,0	0,4	0,8
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>6,0</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,9</b>	.	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,2</b>	<b>47,4</b>	<b>1,1</b>	<b>10,1</b>	<b>0,9</b>	<b>4,3</b>
DEA/DESS sciences	7,5	0,7	6,4	3,6	4,5	6,2	5,2	3,2	1,4	0,5	2,1	.	6,7	11,5	0,4	5,0	1,9	4,1
DEA/DESS droit, éco.	5,4	1,9	1,5	3,4	.	1,0	.	0,9	1,3	0,8	9,1	5,3	4,2	1,1	.	1,2	9,0	2,9
DEA/DESS gestion	3,1	1,4	2,7	0,7	1,8	1,1	2,9	1,4	1,8	0,9	5,8	0,4	2,7	1,1	0,7	0,9	1,4	1,9
DEA/DESS LSHS, STAPS	7,0	.	3,1	.	1,3	1,3	.	.	0,4	1,0	0,7	2,3	2,6	1,5	5,2	9,7	5,0	3,6
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>22,9</b>	<b>4,0</b>	<b>13,7</b>	<b>7,7</b>	<b>7,6</b>	<b>9,5</b>	<b>8,1</b>	<b>5,6</b>	<b>4,9</b>	<b>3,2</b>	<b>17,8</b>	<b>8,0</b>	<b>16,1</b>	<b>15,2</b>	<b>6,3</b>	<b>16,9</b>	<b>17,3</b>	<b>12,4</b>
2° cycle sciences	12,8	.	2,4	6,3	3,9	3,0	.	11,9	2,5	4,1	1,1	.	6,3	1,5	3,6	12,4	3,2	5,6
2° cycle droit, éco.	.	3,7	7,2	.	.	2,1	.	2,7	9,8	2,6	13,5	18,8	6,4	.	13,3	4,2	21,1	7,2
2° cycle gestion	4,0	0,9	0,8	.	0,7	0,9	0,4	.	1,1	0,5	1,9	1,5	1,9	.	0,6	0,5	0,8	1,0
2° cycle LSHS, STAPS	.	.	2,6	.	2,1	1,6	.	.	7,0	5,0	1,2	.	2,8	.	20,1	34,3	7,9	10,5
Maîtrise IUP	.	0,3	0,7	1,2	0,9	0,7	0,6	1,4	0,5	0,4	1,2	0,3	1,2	0,1	1,5	0,4	0,6	0,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>16,8</b>	<b>4,9</b>	<b>13,7</b>	<b>7,5</b>	<b>7,6</b>	<b>8,2</b>	<b>1,0</b>	<b>16,0</b>	<b>20,9</b>	<b>12,5</b>	<b>19</b>	<b>20,6</b>	<b>18,6</b>	<b>1,6</b>	<b>39,2</b>	<b>51,8</b>	<b>33,6</b>	<b>25,1</b>
<b>Autres formations</b>	.	<b>3,0</b>	<b>7,8</b>	<b>12,1</b>	<b>5,4</b>	<b>6,0</b>	<b>13,6</b>	<b>2,1</b>	<b>5,8</b>	<b>6,9</b>	<b>7,6</b>	.	<b>7,9</b>	<b>5,5</b>	<b>4,6</b>	<b>7,5</b>	<b>11,1</b>	<b>7,1</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.



Tableau 16  
Emploi en mars 1997 selon la taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 salariés et plus	Fonction publique	Total
BTS/DUT industriel	13,8	19,3	21,3	13,3	20,9	11,4	100,0
BTS/DUT tertiaire	29,2	26,0	13,4	8,2	10,4	12,8	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>24,1</b>	<b>23,8</b>	<b>16,0</b>	<b>9,9</b>	<b>13,9</b>	<b>12,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>5,1</b>	<b>13,1</b>	<b>16,6</b>	<b>17,5</b>	<b>40,9</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	10,9	19,9	24,9	9,6	29,6	5,1	100,0
Écoles de commerce groupe II	15,6	28,1	23,1	13,4	16,1	3,6	100,0
Écoles de commerce groupe III	17,7	32,8	20,9	12,5	14,2	1,9	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>14,3</b>	<b>26,3</b>	<b>23,1</b>	<b>11,4</b>	<b>21,3</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	6,0	7,8	6,9	7,8	12,5	58,9	100,0
Doctorat droit, éco, LSHS	3,7	6,0	0,9	1,5	1,9	86,1	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>5,6</b>	<b>7,5</b>	<b>5,8</b>	<b>6,6</b>	<b>10,5</b>	<b>64,1</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	7,1	11,2	16,6	9,9	24,6	30,5	100,0
DEA/DESS droit, éco.	18,3	17,1	12,2	5,8	15,0	31,6	100,0
DEA/DESS gestion	12,1	18,6	13,6	16,7	27,3	11,8	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	10,1	8,4	10,2	2,3	7,9	61,1	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>11,4</b>	<b>12,9</b>	<b>13,3</b>	<b>7,8</b>	<b>17,9</b>	<b>36,8</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	9,1	14,3	12,2	3,7	15,8	44,9	100,0
2° cycle droit, éco.	12,7	18,5	11,0	5,6	16,3	36,0	100,0
2° cycle gestion	13,9	25,1	20,5	15,2	12,6	12,7	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	7,3	15,3	7,6	2,7	3,2	63,8	100,0
Maîtrise IUP	16,9	17,7	18,8	12,7	16,2	17,6	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>9,8</b>	<b>16,4</b>	<b>10,5</b>	<b>4,5</b>	<b>10,6</b>	<b>48,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>15,2</b>	<b>14,2</b>	<b>11,2</b>	<b>10,0</b>	<b>17,3</b>	<b>32,1</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>15,0</b>	<b>18,4</b>	<b>14,1</b>	<b>9,0</b>	<b>16,7</b>	<b>26,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Lors du codage de l'enquête, il n'a pas été distingué de taille pour le secteur non marchand. Il est alors répertorié sous l'intitulé « Fonction publique » dans la mesure où la fonction publique représente l'écrasante majorité du secteur non marchand pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Tableau 17

Emploi en mars 1997 selon la taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 à 499 salariés	500 salariés et plus	Fonction publique	Ensemble
BTS/DUT industriel	10,2	11,5	16,6	16,4	13,8	4,7	11,0
BTS/DUT tertiaire	43,8	31,7	21,3	20,7	14,0	10,7	22,5
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>54,0</b>	<b>43,2</b>	<b>37,9</b>	<b>37,0</b>	<b>27,8</b>	<b>15,4</b>	<b>33,5</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>3,1</b>	<b>6,3</b>	<b>10,5</b>	<b>17,5</b>	<b>22,0</b>	<b>2,3</b>	<b>9,0</b>
Écoles de commerce groupe I	2,7	4,0	6,6	4,0	6,6	0,7	3,7
Écoles de commerce groupe II	1,6	2,3	2,4	2,2	1,4	0,2	1,5
Écoles de commerce groupe III	3,8	5,8	4,8	4,5	2,8	0,2	3,2
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>8,1</b>	<b>12,1</b>	<b>13,8</b>	<b>10,8</b>	<b>10,8</b>	<b>1,1</b>	<b>8,5</b>
Doctorat sciences	1,4	1,5	1,7	3,1	2,6	7,7	3,5
Doctorat droit, éco, LSHS	0,2	0,3	0,0	0,1	0,1	2,6	0,8
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>10,4</b>	<b>4,3</b>
DEA/DESS sciences	1,9	2,5	4,8	4,5	6,0	4,6	4,1
DEA/DESS droit, éco.	3,6	2,7	2,5	1,9	2,6	3,4	2,9
DEA/DESS gestion	1,5	1,9	1,8	3,5	3,0	0,8	1,9
DEA/DESS LSHS, STAPS	2,4	1,6	2,6	0,9	1,7	8,2	3,6
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>9,4</b>	<b>8,7</b>	<b>11,7</b>	<b>10,8</b>	<b>13,3</b>	<b>17,0</b>	<b>12,4</b>
2° cycle sciences	3,5	4,4	4,9	2,3	5,4	9,5	5,7
2° cycle droit, éco.	6,1	7,2	5,6	4,5	7,0	9,7	7,2
2° cycle gestion	0,9	1,3	1,4	1,7	0,7	0,5	1,0
2° cycle LSHS, STAPS	5,2	8,8	5,7	3,2	2,1	25,2	10,6
Maîtrise IUP	0,9	0,7	1,0	1,1	0,7	0,5	0,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>16,5</b>	<b>22,5</b>	<b>18,7</b>	<b>12,8</b>	<b>16,0</b>	<b>45,3</b>	<b>25,2</b>
<b>Autres formations</b>	<b>7,3</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>7,9</b>	<b>7,4</b>	<b>8,5</b>	<b>7,1</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 18  
 Emploi selon la catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Indépendant	Cadre	Professeur, profession scientifique	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total
BTS/DUT industriel	1,0	4,4	0,5	71,0	6,4	16,7	100,0
BTS/DUT tertiaire	1,7	4,2	0,7	37,5	52,2	3,7	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>1,4</b>	<b>4,2</b>	<b>0,6</b>	<b>48,6</b>	<b>37,1</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>1,8</b>	<b>88,8</b>	<b>2,6</b>	<b>5,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	1,2	62,0	1,0	34,1	1,3	0,4	100,0
Écoles de commerce groupe II	1,9	47,8	1,0	37,8	11,0	0,5	100,0
Écoles de commerce groupe III	1,2	29,8	.	54,8	13,8	0,4	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>1,3</b>	<b>47,2</b>	<b>0,6</b>	<b>42,7</b>	<b>7,8</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	0,6	37,0	58,1	3,8	0,6	.	100,0
Doctorat droit, éco, LSHS	.	17,0	77,1	3,8	1,6	0,6	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,5</b>	<b>33,2</b>	<b>61,7</b>	<b>3,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	0,8	54,8	24,0	17,0	2,9	0,4	100,0
DEA/DESS droit, éco.	.	61,5	2,6	22,4	12,8	0,8	100,0
DEA/DESS gestion	2,0	55,6	5,0	31,1	5,6	0,7	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	.	32,2	43,3	19,8	4,7	.	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>0,6</b>	<b>50,0</b>	<b>21,7</b>	<b>21,2</b>	<b>6,1</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	0,3	27,2	33,3	32,6	5,5	1,0	100,0
2° cycle droit, éco.	1,2	29,4	8,4	34,1	25,1	1,8	100,0
2° cycle gestion	1,5	41,3	8,3	33,9	14,6	0,4	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	.	9,2	41,9	34,9	13,9	.	100,0
Maîtrise IUP	1,1	50,4	6,2	32,8	8,1	1,5	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>0,5</b>	<b>21,5</b>	<b>28,0</b>	<b>34,1</b>	<b>15,1</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>0,3</b>	<b>39,9</b>	<b>11,4</b>	<b>29,1</b>	<b>16,6</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>1,0</b>	<b>29,3</b>	<b>13,7</b>	<b>33,8</b>	<b>18,9</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 19  
Emploi selon la catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	Indépendant	Cadre	Professeur, profession scientifique	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
BTS/DUT industriel	10,8	1,6	0,4	23,2	3,8	56,7	11,0
BTS/DUT tertiaire	37,7	3,2	1,1	25,0	61,9	25,9	22,5
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>48,5</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>48,1</b>	<b>65,7</b>	<b>82,7</b>	<b>33,5</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>16,0</b>	<b>27,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,1</b>	<b>9,0</b>
Écoles de commerce groupe I	4,5	7,9	0,3	3,8	0,3	0,4	3,7
Écoles de commerce groupe II	2,9	2,4	0,1	1,7	0,9	0,2	1,5
Écoles de commerce groupe III	4,0	3,3	.	5,2	2,4	0,4	3,2
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>11,4</b>	<b>13,6</b>	<b>0,4</b>	<b>10,7</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>8,5</b>
Doctorat sciences	2,1	4,4	14,9	0,4	0,1	.	3,5
Doctorat droit, éco, LSHS	.	0,5	4,6	0,1	0,1	0,2	0,8
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>2,1</b>	<b>4,9</b>	<b>19,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>4,3</b>
DEA/DESS sciences	3,4	7,6	7,1	2,0	0,6	0,5	4,1
DEA/DESS droit, éco.	.	6,1	0,5	1,9	2,0	0,8	2,9
DEA/DESS gestion	3,7	3,5	0,7	1,7	0,5	0,4	1,9
DEA/DESS LSHS, STAPS	.	3,9	11,3	2,1	0,9	.	3,6
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>7,2</b>	<b>21,2</b>	<b>19,6</b>	<b>7,8</b>	<b>4,0</b>	<b>1,7</b>	<b>12,4</b>
2° cycle sciences	1,9	5,3	13,7	5,5	1,6	1,8	5,7
2° cycle droit, éco.	8,6	7,2	4,4	7,3	9,6	4,1	7,2
2° cycle gestion	1,5	1,4	0,6	1,0	0,8	0,1	1,0
2° cycle LSHS, STAPS	.	3,3	32,3	11,0	7,8	.	10,6
Maîtrise IUP	0,8	1,3	0,3	0,7	0,3	0,3	0,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>12,9</b>	<b>18,5</b>	<b>51,4</b>	<b>25,4</b>	<b>20,1</b>	<b>6,3</b>	<b>25,2</b>
<b>Autres formations</b>	<b>2,0</b>	<b>9,7</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>	<b>7,1</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 20 A - Emploi selon la catégorie sociale détaillée en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	<i>Ensemble Ens. sup.</i>	BTS/DUT industriel	BTS/DUT tertiaire	<i>BTS/DUT TOTAL</i>	<i>Écoles ingénieur</i>	Écoles de commerce groupe I	Écoles de commerce groupe II	Écoles de commerce groupe III	<i>Écoles de commerce TOTAL</i>	Doctorat sciences	Doctorat droit, éco., LSHS	<i>Doctorat TOTAL</i>
<b>Indépendant</b>												
<i>Sous-total</i>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>.</b>	<b>0,5</b>
<b>Cadre</b>												
31 Prof. Libérales	0,6	.	.	.	.	.	0,3	.	0,0	0,9	3,2	1,3
33 Cadres Fonct. publique	2,7	0,2	1,2	0,9	2,1	0,8	0,5	0,4	0,6	1,0	2,6	1,3
35 Pr. Info Arts Spectacle	1,3	1,2	0,1	0,5	0,3	0,7	0,5	0,4	0,6	1,1	1,9	1,2
37 Cadres Adm. Comm.	9,6	1,0	2,6	2,1	6,0	49,8	34,7	20,8	36,0	4,7	5,9	4,9
38 Ing. Cadres Tech.	15,2	2,0	0,2	0,8	80,4	10,7	11,8	8,2	9,9	29,3	3,4	24,4
<i>Sous-total cadre</i>	<b>29,3</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>88,8</b>	<b>62,0</b>	<b>47,8</b>	<b>29,8</b>	<b>47,2</b>	<b>37,0</b>	<b>17,0</b>	<b>33,2</b>
<b>Prof. Intel.</b>												
34 Profs., Scientifiques	13,7	0,5	0,7	0,6	2,6	1,0	1,0	.	0,6	58,1	77,1	61,7
<i>Sous-total Prof. Intel</i>	<b>13,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>.</b>	<b>0,6</b>	<b>58,1</b>	<b>77,1</b>	<b>61,7</b>
<b>Prof. Intermédiaire</b>												
42 Instit. Mait. Aux.	4,0	1,9	1,1	1,4	0,6	0,5	0,8	1,2	0,8	1,9	2,7	2,0
43 Pi Santé Social	1,5	4,6	0,9	2,1	0,6	.	.	.	.	0,0	.	0,0
45 Pi Fonct. Publi.	1,5	0,2	1,1	0,8	0,3	0,4	.	.	0,2	.	.	.
46 Pi Adm. Comm. Entr	17	10,1	29,8	23,3	1,3	31,7	36,0	50,9	39,8	0,9	1,0	0,9
47 Techniciens	8,9	50,6	4,6	19,8	1,8	0,4	.	2,3	1,0	1,0	.	0,8
48 Contrem Ag. Maitrise	0,9	3,5	.	1,2	0,8	1,2	1,0	0,4	0,9	0,0	.	0,0
<i>Sous-total PI</i>	<b>33,8</b>	<b>71,0</b>	<b>37,5</b>	<b>48,6</b>	<b>5,2</b>	<b>34,1</b>	<b>37,8</b>	<b>54,8</b>	<b>42,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
<b>Employé</b>												
52 Empl Fonct. Publiq.	3,3	1,8	7,1	5,4	.	.	1,5	.	0,3	0,3	.	0,2
53 Policiers Militaires	0,6	1,4	0,8	1,0	.	.	.	.	.	.	.	.
54 Empl Adm. Entrepr.	11,7	2,6	35,3	24,5	0,3	0,8	6,9	11,0	5,8	0,3	1,6	0,5
55 Empl Commerce	2,2	0,6	5,4	3,8	0,2	0,5	2,1	2,4	1,5	.	.	.
56 Pers Serv Aux Partic	1,1	.	3,6	2,4	0,3	.	0,5	0,4	0,2	.	.	.
<i>Sous-total Employé</i>	<b>18,9</b>	<b>6,4</b>	<b>52,2</b>	<b>37,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>11,0</b>	<b>13,8</b>	<b>7,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>
<b>Ouvrier</b>												
Ouvrier qualifié	1,9	9,7	2,4	4,9	0,3	0,4	0,5	0,0	0,3	0,0	0,6	0,1
Ouvrier non qualifié	1,5	7,0	1,4	3,3	0,5	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0
<i>Sous-total Ouvrier</i>	<b>3,3</b>	<b>16,7</b>	<b>3,7</b>	<b>8,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>.</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 20 B - Emploi selon la catégorie sociale détaillée en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne) (suite tableau 20 A)

	Ensemble Ens. sup.	DEA/DESS sciences	DEA/DESS droit, éco.	DEA/DESS gestion	DEA/DESS LSHS, STAPS	DEA/DESS TOTAL	2° cycle sciences	2° cycle droit, éco.	2° cycle gestion	2° cycle LSHS, STAPS	Maîtrise IUP	2° cycle TOTAL	Autres formations
<b>Indépendant</b>													
<b>Sous-total Indépendant</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>.</b>	<b>2,0</b>	<b>.</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>.</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>
<b>Cadre</b>													
31 Prof. Libérales	0,6	.	3,6	0,3	1,9	1,4	0,3	1,9	.	1,6	.	1,3	0,3
33 Cadres Fonct. Publique	2,7	3,3	12,5	4,4	6,9	6,7	1,4	8,1	2,6	2,7	3,9	4,0	3,9
35 Pr. Info Arts Spectacle	1,3	.	2,2	0,1	3,8	1,6	2,4	3,0	.	3,3	5,3	3,0	0,3
37 Cadres Adm. Comm.	9,6	4,2	41,0	39,1	7,9	19,1	2,7	13,9	30,0	1,6	14,0	6,8	13,7
38 Ing. Cadres Tech.	15,2	47,3	2,2	11,7	11,6	21,1	20,5	2,4	8,7	.	27,2	6,5	21,8
<b>Sous-total Cadre</b>	<b>29,3</b>	<b>54,8</b>	<b>61,5</b>	<b>55,6</b>	<b>32,2</b>	<b>50,0</b>	<b>27,2</b>	<b>29,4</b>	<b>41,3</b>	<b>9,2</b>	<b>50,4</b>	<b>21,5</b>	<b>39,9</b>
<b>Prof. Intel.</b>													
34 Profs., Scientifiques	13,7	24,0	2,6	5,0	42,4	21,4	33,3	8,4	8,3	41,9	6,2	28,0	11,4
<b>Sous-total Prof. Intel.</b>	<b>13,7</b>	<b>24,0</b>	<b>2,6</b>	<b>5,0</b>	<b>43,3</b>	<b>21,7</b>	<b>33,3</b>	<b>8,4</b>	<b>8,3</b>	<b>41,9</b>	<b>6,2</b>	<b>28,0</b>	<b>11,4</b>
<b>Prof. Intermédiaire</b>													
42 Instit. Mait. Aux.	4,0	2,3	.	1,4	6,0	2,7	9,4	3,5	3,0	17,3	2,9	10,6	4,8
43 Pi Santé Social	1,5	1,3	1,3	0,7	0,5	1,0	.	1,3	1,2	2,7	.	1,6	3,3
45 Pi Fonct. Publi.	1,5	0,8	2,2	2,4	1,4	1,5	1,0	6,7	0,2	1,9	1,0	3,0	3,3
46 Pi Adm.Comm.Entr	17,0	3,8	17,1	23,4	8,3	11,2	4,1	21,0	28,0	11,0	14,9	13,1	13,5
47 Techniciens	8,9	7,9	1,7	1,7	2,7	4,0	17,1	1,6	0,2	1,0	9,8	5,0	3,7
48 Contrem Ag.Maitrise	0,9	0,8	.	1,5	0,9	0,8	1,0	.	1,3	1,0	4,1	0,8	0,5
<b>Sous-total PI</b>	<b>33,8</b>	<b>17,0</b>	<b>22,4</b>	<b>31,1</b>	<b>19,8</b>	<b>21,2</b>	<b>32,6</b>	<b>34,1</b>	<b>33,9</b>	<b>34,9</b>	<b>32,8</b>	<b>34,1</b>	<b>29,1</b>
<b>Employé</b>													
52 Empl Fonct. Publiq.	3,3	1,7	1,6	0,7	2,4	1,7	.	7,5	0,1	3,5	0,6	3,7	4,5
53 Policiers Militaires	0,6	.	.	.	.	.	1,4	1,2	.	0,8	.	1,0	.
54 Empl Adm. Entrepr.	11,7	0,4	10,3	3,9	2,3	3,8	3,1	12,9	14,2	5,3	5,9	7,3	9,3
55 Empl Commerce	2,2	0,8	.	0,7	.	0,4	.	3,5	0,2	2,6	1,7	2,1	2,8
56 Pers Serv Aux Partic	1,1	.	0,8	0,1	.	0,2	1,0	.	.	1,8	.	1,0	.
<b>Sous-total Employé</b>	<b>18,9</b>	<b>2,9</b>	<b>12,8</b>	<b>5,6</b>	<b>4,7</b>	<b>6,1</b>	<b>5,5</b>	<b>25,1</b>	<b>14,6</b>	<b>13,9</b>	<b>8,1</b>	<b>15,1</b>	<b>16,6</b>
<b>Ouvrier</b>													
Ouvrier qualifié	1,9	0,4	0,8	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,6	0,0	2,1
Ouvrier non qualifié	1,5	0,0	0,0	0,7	0,0	0,1	1,0	1,8	0,0	0,0	0,9	0,7	0,6
<b>Sous-total Ouvrier</b>	<b>3,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>.</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,4</b>	<b>.</b>	<b>1,5</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 21 A - Emploi en catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	BTS/DUT industriel	BTS/DUT tertiaire	BTS/DUT TOTAL	Écoles ingénieur	Écoles de commerce groupe I	Écoles de commerce groupe II	Écoles de commerce groupe III	Écoles de commerce TOTAL	Doctorat sciences	Doctorat droit, éco, LSHS	Doctorat TOTAL	Sous-total 21 A
<b>1 Indépendant</b>												
<b>Sous-total Indépendant</b>	<b>10,8</b>	<b>37,7</b>	<b>48,5</b>	<b>16,0</b>	<b>4,5</b>	<b>2,9</b>	<b>4,0</b>	<b>11,4</b>	<b>2,1</b>	.	<b>2,1</b>	<b>78,0</b>
<b>2 Cadre</b>												
31 Prof. Libérales	.	.	.	.	.	0,7	.	0,7	5,3	4,5	9,8	10,5
33 Cadres Fonct. Publique	1,0	9,8	10,8	6,9	1,2	0,3	0,5	1,9	1,3	0,8	2,1	21,7
35 Pr.Info Arts Spectacle	10,5	2,0	12,5	2,3	2,1	0,6	1,0	3,7	3	1,2	4,2	22,7
37 Cadres Adm. Comm.	1,1	6,2	7,3	5,6	19,4	5,4	7,0	31,8	1,7	0,5	2,2	46,9
38 Ing. Cadres Tech.	1,4	0,4	1,8	47,5	2,6	1,2	1,7	5,5	6,8	0,2	7,0	61,8
<b>Sous-total Cadre</b>	<b>1,6</b>	<b>3,2</b>	<b>4,8</b>	<b>27,2</b>	<b>7,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3,3</b>	<b>13,6</b>	<b>4,4</b>	<b>0,5</b>	<b>4,9</b>	<b>50,5</b>
<b>3 Prof. Intel.</b>												
34 Profs., Scientifiques	0,4	1,1	1,5	1,7	0,3	0,1	.	0,4	14,9	4,6	19,5	23,1
<b>Sous-total Prof. Intel.</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	.	<b>0,4</b>	<b>14,9</b>	<b>4,6</b>	<b>19,5</b>	<b>23,1</b>
<b>4 Prof. Intermédiaire</b>												
42 Instit. Mait. Aux.	5,2	6,2	11,3	1,3	0,5	0,3	1,0	1,7	1,7	0,6	2,2	16,5
43 Pi Sante Social	33,4	13,6	46,9	3,4	.	.	.	.	0,1	.	0,1	50,4
45 Pi Fonct. Publi.	1,6	16,5	18,1	1,5	0,9	.	.	0,9	.	.	.	20,5
46 Pi Adm.Comm.Entr	6,6	39,4	46,0	0,7	7,0	3,2	9,7	19,8	0,2	0,0	0,2	66,7
47 Techniciens	62,5	11,6	74,2	1,8	0,1	.	0,8	1,0	0,4	.	0,4	77,4
48 Contrem Ag.Maitrise	44,9	.	44,9	8,0	5,2	1,8	1,5	8,5	0,1	.	0,1	61,5
<b>Sous-total PI</b>	<b>23,2</b>	<b>25,0</b>	<b>48,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>	<b>5,2</b>	<b>10,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>60,7</b>
<b>5 Employé</b>												
52 Empl Fonct. Publiq.	6,0	48,7	54,7	.	.	0,7	.	0,7	0,3	.	0,3	55,7
53 Policiers Militaires	26,7	31,5	58,1	.	.	.	.	.	.	.	.	58,1
54 Empl Adm. Entrepr.	2,5	67,5	70,0	0,2	0,3	0,9	3,0	4,2	0,1	0,1	0,2	74,6
55 Empl Commerce	2,9	55,0	57,9	1,0	0,8	1,4	3,5	5,7	.	.	.	64,6
56 Pers Serv Aux Partic	.	71,7	71,7	2,1	.	0,7	1,2	1,9	.	.	.	75,7
<b>Sous-total Employé</b>	<b>3,8</b>	<b>61,9</b>	<b>65,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>69,8</b>
<b>6 Ouvrier</b>												
<b>Sous-total Ouvrier</b>	<b>56,7</b>	<b>25,9</b>	<b>82,7</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	.	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>86,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>11,0</b>	<b>22,5</b>	<b>33,5</b>	<b>9,0</b>	<b>3,7</b>	<b>1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>8,5</b>	<b>3,5</b>	<b>0,8</b>	<b>4,3</b>	<b>55,3</b>

Source : Céreq.

Tableau 21 B - Emploi en catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne) (suite tableau 21 A)

	DEA/DESS sciences	DEA/DESS droit, éco.	DEA/DESS gestion	DEA/DESS LSHS, STAPS	DEA/DESS TOTAL	2° cycle sciences	2° cycle droit, éco.	2° cycle gestion	2° cycle LSHS, STAPS	Maîtrise IUP	2° cycle TOTAL	Autres formations	Sous-total 21 B	Total 21 A + 21 B
<b>1 Indépendant</b>														
<b>Sous-total Indépendant</b>	<b>3,4</b>	<b>.</b>	<b>3,7</b>	<b>.</b>	<b>7,2</b>	<b>1,9</b>	<b>8,6</b>	<b>1,5</b>	<b>.</b>	<b>0,8</b>	<b>12,9</b>	<b>2,0</b>	<b>22,0</b>	<b>100,0</b>
<b>2 Cadre</b>														
31 Prof. Libérales	.	17,9	1,0	11,7	30,6	3,3	23,4	.	29,0	.	55,7	3,3	89,5	100,0
33 Cadres Fonct. Publique	5,0	13,5	3,0	9,2	30,7	2,9	21,7	1,0	10,7	1,1	37,3	10,3	78,3	100,0
35 Pr.Info Arts Spectacle	.	5,1	0,2	10,9	16,2	10,9	17,2	.	28,2	3,2	59,5	1,6	77,3	100,0
37 Cadres Adm. Comm.	1,8	12,4	7,6	3,0	24,8	1,6	10,5	3,1	1,8	1,1	18	10,2	53,1	100,0
38 Ing. Cadres Tech.	12,7	0,4	1,4	2,7	17,3	7,7	1,2	0,6	.	1,4	10,7	10,2	38,2	100,0
<b>Sous-total Cadre</b>	<b>7,6</b>	<b>6,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>21,2</b>	<b>5,3</b>	<b>7,2</b>	<b>1,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1,3</b>	<b>18,5</b>	<b>9,7</b>	<b>49,5</b>	<b>100,0</b>
<b>3 Prof. Intel.</b>														
34 Profs., Scientifiques	7,1	0,5	0,7	11,1	19,4	13,8	4,4	0,6	32,4	0,3	51,6	5,9	76,9	100,0
<b>Sous-total Prof.Intel</b>	<b>7,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>11,3</b>	<b>19,6</b>	<b>13,7</b>	<b>4,4</b>	<b>0,6</b>	<b>32,3</b>	<b>0,3</b>	<b>51,4</b>	<b>5,9</b>	<b>76,9</b>	<b>100,0</b>
<b>4 Prof. Intermédiaire</b>														
42 Instit. Mait. Aux.	2,3	.	0,6	5,4	8,3	13,3	6,3	0,7	45,7	0,6	66,6	8,5	83,5	100,0
43 Pi Sante Social	3,6	2,6	0,9	1,1	8,1	.	6,0	0,8	19,0	.	25,8	15,6	49,6	100,0
45 Pi Fonct. Publi.	2,2	4,3	3,0	3,3	12,9	3,9	32,4	0,1	13,7	0,5	50,7	15,9	79,5	100,0
46 Pi Adm.Comm.Entr	0,9	2,9	2,6	1,8	8,2	1,4	8,9	1,6	6,9	0,7	19,5	5,7	33,3	100,0
47 Techniciens	3,6	0,5	0,4	1,1	5,6	10,8	1,3	0,0	1,2	0,8	14,1	3,0	22,6	100,0
48 Contrem Ag.Maitrise	3,9	.	3,2	3,8	10,9	6,8	.	1,5	11,9	3,6	23,8	3,9	38,5	100,0
<b>Sous-total PI</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	<b>7,8</b>	<b>5,5</b>	<b>7,3</b>	<b>1,0</b>	<b>11,0</b>	<b>0,7</b>	<b>25,4</b>	<b>6,1</b>	<b>39,3</b>	<b>100,0</b>
<b>5 Employé</b>														
52 Empl Fonct. Publiq.	2,1	1,4	0,4	2,6	6,5	.	16,5	0,0	11,4	0,1	28,1	9,7	44,3	100,0
53 Policiers Militaires	.	.	.	.	.	13,2	14,5	.	14,2	.	41,9	.	41,9	100,0
54 Empl Adm. Entrepr.	0,1	2,6	0,6	0,7	4,0	1,5	7,9	1,2	4,8	0,4	15,7	5,6	25,4	100,0
55 Empl Commerce	1,5	.	0,6	.	2,1	.	11,4	0,1	12,2	0,6	24,2	9,1	35,4	100,0
56 Pers Serv Aux Partic	.	2,2	0,2	.	2,4	5,3	.	.	16,7	.	22	.	24,3	100,0
<b>Sous-total Employé</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>4,0</b>	<b>1,6</b>	<b>9,6</b>	<b>0,8</b>	<b>7,8</b>	<b>0,3</b>	<b>20,1</b>	<b>6,2</b>	<b>30,2</b>	<b>100,0</b>
<b>6 Ouvrier</b>														
<b>Sous-total Ouvrier</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>.</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>4,1</b>	<b>0,1</b>	<b>.</b>	<b>0,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>	<b>14,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>4,1</b>	<b>2,9</b>	<b>1,9</b>	<b>3,6</b>	<b>12,4</b>	<b>5,7</b>	<b>7,2</b>	<b>1,0</b>	<b>10,6</b>	<b>0,8</b>	<b>25,2</b>	<b>7,1</b>	<b>44,7</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.



Tableau 22  
Statut de l'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Apprentissage CA/CQ/CES	CDD intérim	CDI	Fonctionnaire	À son compte	Total
BTS/DUT industriel	4,0	33,5	59,3	2,7	0,5	100,0
BTS/DUT tertiaire	6,5	20,7	67,0	3,3	2,7	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>5,5</b>	<b>24,9</b>	<b>64,5</b>	<b>3,1</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>0,6</b>	<b>9,8</b>	<b>85,4</b>	<b>2,4</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	.	9,4	89,7	0,4	0,5	100,0
Écoles de commerce groupe II	0,3	8,6	86,7	2,5	1,9	100,0
Écoles de commerce groupe III	2,3	11,3	85,2	.	1,2	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>0,9</b>	<b>10,0</b>	<b>87,4</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	0,9	22,2	40,8	34,9	1,2	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	.	14,7	16,8	66,3	2,2	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>0,7</b>	<b>20,8</b>	<b>36,3</b>	<b>40,9</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	0,4	16,9	63,1	18,7	0,8	100,0
DEA/DESS droit, éco.	1,6	24,5	60,1	10,3	3,5	100,0
DEA/DESS gestion	1,5	16,1	77,0	3,4	2,0	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	0,5	20,1	37,1	40,0	2,3	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>0,9</b>	<b>19,5</b>	<b>57,0</b>	<b>20,6</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	.	19,8	45,9	31,3	3,1	100,0
2° cycle droit, éco.	3,5	16,1	60,3	17,6	2,5	100,0
2° cycle gestion	1,3	14,1	76,1	7,0	1,6	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	1,6	29,3	29,9	38,4	0,8	100,0
Maîtrise IUP	1,9	15,9	71,3	9,7	1,1	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>1,8</b>	<b>22,4</b>	<b>45,2</b>	<b>28,8</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>1,5</b>	<b>19,9</b>	<b>60,1</b>	<b>17,0</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2,7</b>	<b>20,5</b>	<b>61,0</b>	<b>14,1</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

**Note de lecture :**

Le premier intitulé « apprentissage, CA, CQ, CES » comprend toutes les formes d'emploi associées à une formation en apprentissage, ou à des mesures pour l'emploi : contrat d'adaptation, contrat de qualification, contrat emploi-solidarité. On distingue ensuite les contrats de travail à durée déterminée dont l'intérim, les contrats à durée indéterminée dont les indépendants, et les emplois de fonctionnaire.

Tableau 23

Salaire net en mars 1997 selon la filière (en francs) – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

	Médiane <i>50 % des individus gagnent plus de...</i>	1er quartile <i>25 % des individus gagnent moins de...</i>	3ème quartile <i>25 % des individus gagnent plus de...</i>
BTS/DUT industriel	7 300	6 200	8 500
BTS/DUT tertiaire	7 000	5 900	8 400
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>7 000</b>	<b>6 000</b>	<b>8 500</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>12 000</b>	<b>10 500</b>	<b>14 000</b>
Écoles de commerce groupe I	11 000	9 300	13 100
Écoles de commerce groupe II	10 000	8 500	12 500
Écoles de commerce groupe III	9 000	7 762	11 100
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>10 100</b>	<b>8 200</b>	<b>12 900</b>
Doctorat sciences	12 000	10 700	14 200
Doctorat droit, éco, LSHS	12 500	11 000	15 260
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>12 300</b>	<b>11 000</b>	<b>14 500</b>
DEA/DESS sciences	11 200	9 500	12 500
DEA/DESS droit, éco.	10 000	8 500	12 000
DEA/DESS gestion	11 000	9 000	14 845
DEA/DESS LSHS, STAPS	10 400	9 300	14 000
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>11 000</b>	<b>9 000</b>	<b>12 600</b>
2° cycle sciences	9 300	8 100	11 300
2° cycle droit, éco.	8 500	6 500	10 600
2° cycle gestion	10 000	8 000	12 500
2° cycle LSHS, STAPS	9 000	7 100	10 000
Maîtrise IUP	9 000	7 300	11 000
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>9 700</b>	<b>8 085</b>	<b>11 400</b>
<b>Autres formations</b>	<b>10 000</b>	<b>7 700</b>	<b>13 000</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9 000</b>	<b>7 000</b>	<b>12 000</b>

Source : Céreq.

Les salaires mensuels nets publiés ici intègrent également les primes et avantages divers.

On n'a retenu que les personnes travaillant à temps complet.

50 % des individus gagnent plus que la **médiane**, 9 000 francs. Cet indicateur est moins sensible que la moyenne aux valeurs extrêmes.

Le **premier quartile** représente la valeur en dessous de laquelle sont rémunérées les 25 % de personnes les moins payés. 25 % des sortants gagnent moins de 7 000 francs.

Le **troisième quartile** est le symétrique pour les personnes les plus rémunérées. 25 % des sortants de l'enseignement supérieur gagnent plus de 12 000 francs.

Tableau 24  
**Salaires nets en mars 1997 selon la catégorie sociale (en francs)**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994**

PCS	Médiane	1 <sup>er</sup> quartile	3ème quartile
Indépendant	ns	ns	ns
Cadre	12 000	10 000	14 108
Prof., prof. scientifique	10 000	9 000	12 000
Prof. intermédiaire	7 950	6 637	9 500
Employé	6 500	5 600	7 800
Ouvrier	6 000	5 500	8 100
<b>ENSEMBLE</b>	<b>9 000</b>	<b>7 000</b>	<b>12 000</b>

Source : Céreq.

Tableau 25  
**Répartition du temps de travail en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (%  
 ligne)**

	Temps plein	Temps partiel	Total
BTS/DUT industriel	95,1	4,9	100,0
BTS/DUT tertiaire	85,8	14,2	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>88,8</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>98,9</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	98,2	1,8	100,0
Écoles de commerce groupe II	98,4	1,6	100,0
Écoles de commerce groupe III	94,0	6,0	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>96,6</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	94,9	5,1	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	90,3	9,7	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>94,0</b>	<b>6,0</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	92,0	8,0	100,0
DEA/DESS droit, éco.	91,6	8,4	100,0
DEA/DESS gestion	94,1	5,9	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	77,6	22,4	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>88,0</b>	<b>12,0</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	83,4	16,6	100,0
2° cycle droit, éco.	88,8	11,2	100,0
2° cycle gestion	95,5	4,5	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	76,9	23,1	100,0
Maîtrise IUP	92,2	7,8	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>82,9</b>	<b>17,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>88,8</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>89,0</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 26  
Répartition du temps de travail en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994  
(% colonne)

	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
BTS/DUT industriel	11,8	4,9	10,9
BTS/DUT tertiaire	21,7	29,0	22,6
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>33,4</b>	<b>33,9</b>	<b>33,6</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>10,0</b>	<b>0,9</b>	<b>9,0</b>
Écoles de commerce groupe I	4,1	0,6	3,7
Écoles de commerce groupe II	1,6	0,2	1,5
Écoles de commerce groupe III	3,4	1,7	3,2
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>9,2</b>	<b>2,6</b>	<b>8,5</b>
Doctorat sciences	3,8	1,6	3,5
Doctorat droit, éco., LSHS	0,8	0,7	0,8
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>4,6</b>	<b>2,4</b>	<b>4,4</b>
DEA/DESS sciences	4,2	2,9	4,0
DEA/DESS droit, éco.	3,0	2,2	2,9
DEA/DESS gestion	2,0	1,0	1,9
DEA/DESS LSHS, STAPS	3,1	7,3	3,6
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>12,2</b>	<b>13,4</b>	<b>12,4</b>
2° cycle sciences	5,3	8,6	5,7
2° cycle droit, éco.	7,2	7,3	7,2
2° cycle gestion	1,0	0,4	1,0
2° cycle LSHS, STAPS	9,1	22,8	10,5
Maîtrise IUP	0,8	0,5	0,8
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>23,4</b>	<b>39,6</b>	<b>25,2</b>
<b>Autres formations</b>	<b>7,1</b>	<b>7,2</b>	<b>7,1</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 27  
Temps partiel / temps plein en mars 1997  
et répartition par sexe – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)

	Temps plein	Temps partiel
Hommes	57,0	30,0
Femmes	43,0	70,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 28  
Temps partiel / temps plein en mars 1997  
et répartition par sexe – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Temps plein	Temps partiel	Total
Hommes	94,0	6,0	100,0
Femmes	83,0	17,0	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>89,0</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 29  
**Emploi des personnes à temps partiel en mars 1997, en fonction de la catégorie sociale**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)**

PCS	Emploi des personnes à temps partiel
<b>Indépendant</b>	
<i>Sous-total Indépendant</i>	<b>0,3</b>
<b>Cadre</b>	
31 Prof. libérales	1,4
33 Cadres Fonction publique	3,7
35 Prof. Info., arts, spectacle	6,2
37 Cadres adm. comm.	1,6
38 Ing. cadres tech.	3,5
<i>Sous-total Cadre</i>	<b>16,5</b>
<b>Prof. intel.</b>	
31 Prof. libérales	0,2
34 Professeurs, Profs . scientifiques	12,2
<i>Sous-total Prof. intel.</i>	<b>12,4</b>
<b>Prof. intermédiaire</b>	
42 Instit. mait. aux.	13,5
43 PI Santé social	4,0
45 PI Fonction Publique	0,9
46 PI Adm.comm.entr	7,6
47 Techniciens	1,0
<i>Sous-total Prof. intermédiaire</i>	<b>27,0</b>
<b>Employé</b>	
52 Empl fonction publique	6,4
53 Policiers militaires	1,2
54 Empl adm. entrepr.	19,3
55 Empl commerce	8,7
56 pers serv aux partic	5,3
<i>Sous-total Employé</i>	<b>41,1</b>
<b>Ouvrier</b>	
<i>Sous-total Ouvrier</i>	<b>2,7</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 30  
Opinion sur l'emploi de mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

Que pensez-vous de votre emploi ?	Vous faites cela en attendant	Vous pourriez rester si vous aviez une promotion	Cet emploi vous intéresse et vous comptez y rester	Cet emploi permet de suivre ou de continuer une formation en étant rémunéré	Autres, Ne sait pas	Total
BTS/DUT industriel	18,8	22,3	52,8	4,1	1,9	100,0
BTS/DUT tertiaire	15,9	21,7	57,0	3,6	2,4	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>16,9</b>	<b>21,9</b>	<b>55,6</b>	<b>3,4</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>8,1</b>	<b>23,5</b>	<b>66,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	12,7	33,6	48,4	0,8	4,5	100,0
Écoles de commerce groupe II	14,2	33,5	45,3	1,3	5,7	100,0
Écoles de commerce groupe III	13,4	26,1	54,6	0,8	5,0	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>13,2</b>	<b>30,7</b>	<b>50,2</b>	<b>0,9</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	9,1	15,3	72,3	2,1	1,3	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	10,7	10,7	68,7	2,0	8,0	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>9,4</b>	<b>14,5</b>	<b>71,6</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	13,0	19,0	62,9	3,0	2,1	100,0
DEA/DESS droit, éco.	12,7	21,8	56,6	5,8	3,2	100,0
DEA/DESS gestion	12,3	26,1	55,8	3,2	2,6	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	10,9	17,7	58,8	6,9	5,7	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>12,2</b>	<b>20,3</b>	<b>59,2</b>	<b>4,8</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	16,1	9,3	70,4	3,2	1,0	100,0
2° cycle droit, éco.	13,7	27,1	51,9	4,0	3,2	100,0
2° cycle gestion	12,0	20,4	52,5	10,2	4,9	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	17,7	14,9	55,9	8,0	3,4	100,0
Maîtrise IUP	14,0	27,0	54,5	1,2	3,3	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>15,9</b>	<b>17,7</b>	<b>57,9</b>	<b>5,7</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>11,7</b>	<b>18,8</b>	<b>59,8</b>	<b>5,6</b>	<b>4,1</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>14,3</b>	<b>21,0</b>	<b>58,1</b>	<b>3,9</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 31

Opinion sur l'emploi de mars 1997, selon la catégorie sociale – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Vous faites cela en attendant	Vous pourriez rester si vous aviez une promotion	Cet emploi vous intéresse et vous comptez y rester	Cet emploi permet de suivre ou de continuer une formation en étant rémunéré	Autres, Ne sait pas	Total
Indépendant	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadre	9,8	21,9	63,1	3,1	2,1	100,0
Professeur, profession scientifique	2,5	7,1	83,6	3,8	2,8	100,0
Prof. intermédiaire	15,9	24,3	52,9	4,3	2,7	100,0
Employé	20,8	24,1	46,7	4,3	4,0	100,0
Ouvrier	49,0	20,4	25,4	3,8	1,4	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>14,3</b>	<b>21,0</b>	<b>58,1</b>	<b>3,9</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 32  
**Emploi en mars 1997 – Catégorie sociale et statut d'emploi**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)**

	Apprentissage C/ACQ/CES	CDD intérim	CDI	Fonctionnaire	À son compte	Total
Cadre	1,4	13,9	78,4	4,2	2,1	100,0
Professeur, profession scientifique	.	7,6	18,7	73,7	.	100,0
Prof. intermédiaire	2,8	24,7	67,8	3,7	0,9	100,0
Employé	5,8	27,9	58,1	7,5	0,8	100,0
Ouvrier	7,4	51,0	40,6	1,0	0,1	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2,7</b>	<b>20,5</b>	<b>61,0</b>	<b>14,1</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 33  
**Emploi en mars 1997 – Catégorie sociale et statut d'emploi**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994**  
**(% colonne)**

	Apprentissage C/ACQ/CES	CDD intérim	CDI	Fonctionnaire	À son compte	<b>Ensemble</b>
Indépendant	ns	ns	ns	ns	ns	<b>1,0</b>
Cadre	14,9	19,9	37,6	8,8	33,9	<b>29,3</b>
Professeur, profession scientifique	.	5,1	4,2	71,9	.	<b>13,8</b>
Prof. intermédiaire	35,4	40,8	37,6	9,0	17,8	<b>33,8</b>
Employé	40,7	25,8	18,0	10,1	8,6	<b>18,9</b>
Ouvrier	8,8	8,0	2,1	0,2	0,1	<b>3,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.



Tableau 34  
**Emploi en mars 1997 – Catégorie sociale et taille de l'entreprise**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)**

	<50	50 à 499	500 et plus	Fonction publique	Total
Cadre	24,1	30,5	30,9	14,5	100,0
Professeur, profession scientifique	3,9	4,9	0,8	90,5	100,0
Prof. intermédiaire	40,5	25,1	15,8	18,6	100,0
Employé	51,4	19,4	9,1	20,1	100,0
Ouvrier	44,6	40,1	13,5	1,8	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>33,4</b>	<b>23,1</b>	<b>16,7</b>	<b>26,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 35  
**Emploi en mars 1997 – catégorie sociale et taille de l'entreprise**  
**Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)**

	<50	50 à 499	500 et plus	Fonction publique	<b>Ensemble</b>
Indépendant	ns	ns	ns	ns	<b>1,0</b>
Cadre	21,1	38,7	54,2	15,8	<b>29,3</b>
Professeur, profession scientifique	1,6	2,9	0,6	46,4	<b>13,7</b>
Prof. intermédiaire	41,0	36,7	32,1	23,4	<b>33,8</b>
Employé	29,1	15,9	10,4	14,2	<b>18,9</b>
Ouvrier	4,3	5,6	2,6	0,2	<b>3,3</b>
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 36  
**Emploi en mars 1997 par secteur – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)**

	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce, transport, PTT	Banque, assurance	Autres services marchands	Fonction publique	Total
Cadre	ns	26,6	2,8	12,6	7,3	35,7	14,6	100,0
Professeur, profession scientifique	ns	0,6		1,4	0,3	7,2	90,5	100,0
Prof. intermédiaire	ns	22,7	2,8	20,9	8,5	26,4	18,6	100,0
Employé	ns	14,0	2,8	30,1	10,9	22,1	20,2	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>ns</b>	<b>20,1</b>	<b>2,6</b>	<b>17,8</b>	<b>7,1</b>	<b>25,0</b>	<b>26,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 37  
**Emploi en mars 1997 par secteur – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)**

	Industrie	BTP	Commerce, transport, PTT	Banque, assurance	Autres services marchands	Fonction publique	<b>ENSEMBLE</b>
Indépendant	0,7	0,5	2,4	0,3	1,1	.	<b>1</b>
Cadre	38,8	30,6	20,8	30	41,7	15,8	<b>29,3</b>
Professeur, profession scientifique	0,4	.	1,1	0,6	4	46,4	<b>13,7</b>
Prof. intermédiaire	38,2	35,7	39,9	40,2	35,7	23,4	<b>33,8</b>
Employé	13,2	20,2	32,1	28,9	16,7	14,2	<b>18,9</b>
Ouvrier	8,8	13,1	3,8	.	0,9	0,2	<b>3,3</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 38  
**Emploi en mars 1997 par secteur et statut – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)**

	Apprentissage CA/CQ/CES	CDD intérim	CDI	Fonctionnaire	À son compte	Total
Industrie	2,7	23,5	72,7	0,2	0,9	100,0
BTP	1,9	12,6	85,0	.	0,5	100,0
Comm. Trans. Telecom	0,5	15,5	81,3	0,8	2,0	100,0
Banque Assurances	4,4	17,2	77,3	0,5	0,6	100,0
Aut services marchands	2,5	21,0	72,2	0,0	4,3	100,0
Services non marchands	4,0	22,5	21,8	51,7	.	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2,7</b>	<b>20,5</b>	<b>60,9</b>	<b>14,1</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 39  
**Emploi en mars 1997 par secteur et statut – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)**

EMPLOI EN MARS 1997 SECTEUR ET STATUT	Apprentissage CA/CQ/CES	CDD intérim	CDI	Fonctionnaire	À son compte	<i>Ensemble</i>
Agriculture	ns	ns	ns	.	ns	<b>0,5</b>
Industrie	19,9	23	23,9	0,3	9,9	<b>20,0</b>
BTP	1,9	1,6	3,7	.	0,7	<b>2,6</b>
Comm. Trans. Telecom	3,5	13,4	23,7	1,0	19,7	<b>17,8</b>
Banque Assurances	11,6	6,0	9,1	0,3	2,3	<b>7,1</b>
Aut services marchands	23,0	25,6	29,7	0,0	60,4	<b>25,0</b>
Services non marchands	40,2	29,6	9,6	98,4	.	<b>26,9</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 40  
 Nombre d'emplois occupés entre septembre 1993 et mars 1997  
 Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

	Moyenne
BTS/DUT industriel	2,4
BTS/DUT tertiaire	2,3
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>2,3</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>1,5</b>
Écoles de commerce groupe I	1,9
Écoles de commerce groupe II	2,0
Écoles de commerce groupe III	2,1
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>2,0</b>
Doctorat sciences	1,9
Doctorat droit, éco., LSHS	2,1
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>1,9</b>
DEA/DESS sciences	1,6
DEA/DESS droit, éco.	1,9
DEA/DESS gestion	1,8
DEA/DESS LSHS, STAPS	1,9
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>1,8</b>
2° cycle sciences	1,8
2° cycle droit, éco.	2,0
2° cycle gestion	1,9
2° cycle LSHS, STAPS	1,8
Maîtrise IUP	2,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>1,9</b>
<b>Autres formations</b>	<b>1,8</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 41  
Répartition du nombre d'emplois – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	1	2	3	4	5 et plus	Total	Nb. moyen d'emplois	Écart-type
BTS/DUT industriel	24,7	36,5	22,3	10,4	6,1	100,0	2,4	1,2
BTS/DUT tertiaire	26,6	37,0	24,3	6,0	6,0	100,0	2,3	1,2
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>26,0</b>	<b>36,8</b>	<b>23,6</b>	<b>7,5</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2,3</b>	<b>1,2</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>58,8</b>	<b>32,2</b>	<b>7,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,7</b>
Écoles de commerce groupe I	42,6	37,7	14,9	2,0	2,8	100,0	1,9	1,0
Écoles de commerce groupe II	39,0	32,0	19,7	6,9	2,4	100,0	2,0	1,1
Écoles de commerce groupe III	32,7	37,7	19,0	6,2	4,4	100,0	2,1	1,1
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>38,1</b>	<b>36,7</b>	<b>17,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>
Doctorat sciences	35,7	43,8	14,9	5,1	0,3	100,0	1,9	0,9
Doctorat droit, éco., LSHS	25,1	52,1	17,5	3,1	2,4	100,0	2,1	0,9
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>33,8</b>	<b>45,3</b>	<b>15,4</b>	<b>4,8</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,9</b>
DEA/DESS sciences	51,5	33,9	12,6	1,9	.	100,0	1,6	0,8
DEA/DESS droit, éco.	45,4	29,5	16,9	5,9	2,3	100,0	1,9	1,1
DEA/DESS gestion	44,2	37,7	14,2	3,3	0,6	100,0	1,8	1,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	44,3	31,5	17,8	5,5	0,9	100,0	1,9	0,9
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>46,8</b>	<b>32,7</b>	<b>15,4</b>	<b>4,1</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,9</b>
2° cycle sciences	54,7	26,3	12,2	3,2	3,2	100,0	1,8	1,3
2° cycle droit, éco.	39,5	34,9	13,4	8,2	4,1	100,0	2,0	1,2
2° cycle gestion	49,1	27,0	14,2	5,4	4,2	100,0	1,9	1,2
2° cycle LSHS, STAPS	51,2	31,5	9,7	4,5	3,0	100,0	1,8	1,0
Maîtrise IUP	38,3	34,3	18,5	6,2	2,7	100,0	2,0	1,1
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>48,2</b>	<b>31,2</b>	<b>11,8</b>	<b>5,4</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>
<b>Autres formations</b>	<b>48,9</b>	<b>33,1</b>	<b>12,6</b>	<b>4,6</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>39,9</b>	<b>34,6</b>	<b>16,6</b>	<b>5,4</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>

Source : Céreq.

### 3. LA FORMATION ET LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES SORTANTS

#### 3.1. Plus nombreux, plus diplômés

L'objectif de « 80 % d'une génération au niveau baccalauréat » s'est traduit par une forte augmentation des sorties de l'enseignement supérieur, 50 % en six ans<sup>6</sup>. Parallèlement, le niveau des sortants monte, avec proportionnellement moins de BTS-DUT et plus de diplômés de troisième cycle.

L'engouement pour la poursuite des études après un BTS ou un DUT cesse d'augmenter. La grande majorité des diplômés d'IUT continue cependant à poursuivre des études, le plus souvent à l'université en licence, mais parfois aussi en DEUG ou en DEUST. Il serait néanmoins hâtif de conclure que la poursuite d'études serait moins fréquente lorsque les perspectives d'insertion s'améliorent. En effet, malgré les très bonnes conditions d'insertion à la fin des années 1980, les diplômés de BTS/DUT poursuivaient davantage leurs études<sup>7</sup>.

Les formations de l'enseignement supérieur français sont très majoritairement ouvertes sur le monde professionnel. Trois étudiants sur quatre suivent un stage pendant leurs deux dernières années d'études. Seuls les seconds cycles de lettres et sciences humaines effectuent peu de stages. Faire un stage est un moyen direct d'être embauché pour un étudiant sur cinq : 18 % des sortants déclarent avoir été embauché dans l'entreprise où ils ont effectué un stage. Le stage n'est cependant pas identifié comme une des raisons principales de l'embauche ultérieure (6 %) (cf. paragraphe 2.1. p. 24).

#### 3.2. Des parcours de formation marqués par l'origine sociale

L'enseignement supérieur reste un milieu d'abord accessible aux enfants de cadres<sup>8</sup>. L'origine sociale pèse toujours fortement, d'abord sur le type de baccalauréat d'origine, ensuite sur la formation suivie dans l'enseignement supérieur, enfin sur le processus d'insertion professionnelle. Les jeunes hommes sont d'autant plus nombreux que le niveau de sortie est élevé<sup>9</sup>.

Les filières de formation sont fortement différenciées selon le baccalauréat d'origine des étudiants. Ainsi, les titulaires de baccalauréats techniques ou professionnels s'orientent fréquemment vers un BTS, alors qu'ils sont très peu nombreux en IUT et dans le reste de l'enseignement supérieur. La poursuite des études, plus fréquente pour les titulaires de DUT que pour ceux de BTS, peut être également reliée à la plus forte proportion de baccalauréats généraux et à l'origine sociale plus aisée des premiers.

<sup>6</sup> Cette évolution recouvre les sortants toujours présents dans le champs des enquêtes Céreq entre 1991 et 1997. Elle concerne les sortants de second et troisième cycle hors médecine et les sortants diplômés de la plupart des écoles d'ingénieurs et d'école de commerce reconnues par l'État, les sortants de STS ou d'IUT, et âgés de moins de 35 ans.

<sup>7</sup> Gendron B., *D'une stratégie de formation à une stratégie d'employabilité : analyse de la poursuite d'études après un BTS ou un DUT*, Thèse à l'université de Paris I, 1997.

<sup>8</sup> Eckert H., « Les inégalités d'accès aux emplois de cadres parmi les sortants de l'enseignement supérieur, du diagnostic à l'interprétation », V<sup>e</sup> journées du longitudinal : *Les cheminements de formation dans l'enseignement supérieur et parcours d'insertion professionnelle*, Strasbourg, Lasmas-BETA-Céreq, mai 1998.

<sup>9</sup> Couppié T., Epiphane D., Fournier C., « Insertion professionnelle et début de carrière : les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? » *Céreq Bref* n°135, Octobre 1997.

**TABLEAUX DE RÉSULTATS SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES  
DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1994**

**AVERTISSEMENT**

- \* Les tableaux 42 et 43 sur la poursuite d'études en 1995 concernent uniquement l'ensemble des diplômés de cette année en écoles de commerce ou d'ingénieurs ou en IUT ou STS.

Tableau 42  
**Taux de réinscription dans l'enseignement supérieur en 1995  
Diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (en %)**

	% de réinscrits	Effectif estimé	Échantillon
BTS industriel	31,3	18 231	311
BTS tertiaire	34,4	47 305	261
<b>BTS TOTAL</b>	<b>33,5</b>	<b>65 536</b>	<b>572</b>
DUT industriel	61,5	16 164	476
DUT tertiaire	67,1	18 895	396
<b>DUT TOTAL</b>	<b>64,4</b>	<b>35 059</b>	<b>872</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>21,5</b>	<b>18 000</b>	<b>515</b>
Écoles de commerce groupe I	20,5	7 330	320
Écoles de commerce groupe II	22,5	3 199	335
Écoles de commerce groupe III	18,2	6 369	274
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>20,0</b>	<b>16 898</b>	<b>929</b>

Source : Céreq.

La direction de la programmation et du développement (DPD) calcule sur la base des fichiers d'inscrits dans l'enseignement supérieur (fichiers EFU-SISE) un taux de poursuite d'études pour les DUT. Il est de 50,2 % pour les diplômés de 1994 (voir note d'information 96-23). Les différences de taux entre les estimations du Céreq et de la DPD proviennent de la différence de méthode, enquête *versus* appariement de fichiers administratifs, et d'autre part de différences de champ. On peut noter en dernier lieu que si les valeurs des taux sont différentes, leurs évolutions sont parallèles depuis le milieu des années 1980.

Tableau 43

## Filières de réinscription dans l'enseignement supérieur en 1995 – Diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Doctorat	Écoles ingénieurs	Écoles de commerce	DEA DESS	Préparation ou concours d'enseignant	2 <sup>e</sup> cycle	Post BTS/DUT	BTS/DUT	DEUG	IUP	Autre	Total
BTS industriel	.	9,0	3,0	.	2,0	25,0	17,0	11,0	13,0	3,0	18,0	100,0
BTS tertiaire	.	.	4,0	.	3,0	43,0	4,0	.	20,0	4,0	21,0	100,0
<b>BTS TOTAL</b>	.	<b>2,0</b>	<b>4,0</b>	.	<b>3,0</b>	<b>38,0</b>	<b>7,0</b>	<b>3,0</b>	<b>18,0</b>	<b>4,0</b>	<b>20,0</b>	<b>100,0</b>
DUT industriel	.	16,0	2,0	.	.	43,0	8,0	3,0	12,0	6,0	9,0	100,0
DUT tertiaire	.	3,0	7,0	.	0,0	36,0	3,0	1,0	28,0	6,0	6,0	100,0
<b>DUT TOTAL</b>	.	<b>9,0</b>	<b>5,0</b>	.	<b>0,0</b>	<b>44,0</b>	<b>6,0</b>	<b>2,0</b>	<b>21,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>24,0</b>	<b>14,0</b>	<b>13,0</b>	<b>28,0</b>	<b>6,0</b>	<b>3,0</b>	.	.	<b>1,0</b>	.	<b>10,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles de commerce</b>	.	<b>1,0</b>	<b>23,0</b>	<b>36,0</b>	<b>2,0</b>	<b>14,0</b>	.	<b>1,0</b>	<b>4,0</b>	.	<b>19,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.



Tableau 44

Part des sortants de l'enseignement supérieur en 1994 ayant effectué une formation en alternance

	%
BTS/DUT industriel	2,3
BTS/DUT tertiaire	10,4
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>7,7</b>
<i>Écoles d'ingénieurs</i>	<b>0,2</b>
<i>Écoles de commerce</i>	<b>1,7</b>
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>1,2</b>
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>1,4</b>
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>2,3</b>
<i>Autres formations</i>	<b>2,3</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>3,7</b>

Source : Céreq.

Tableau 45

Répartition par sexe (en %) et âge moyen – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

	Hommes	Femmes	Total	Hommes âge moyen en 1994	Femmes âge moyen en 1994	Total âge moyen en 1994
BTS/DUT industriel	89,4	10,6	100,0	21,7	21,0	21,6
BTS/DUT tertiaire	33,0	67,0	100,0	21,9	21,3	21,5
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>52,2</b>	<b>47,8</b>	<b>100,0</b>	<b>21,8</b>	<b>21,3</b>	<b>21,5</b>
<i>Écoles d'ingénieurs</i>	<b>79,5</b>	<b>20,5</b>	<b>100,0</b>	<b>23,6</b>	<b>23,0</b>	<b>23,5</b>
<i>Écoles de commerce</i>	<b>50,8</b>	<b>49,2</b>	<b>100,0</b>	<b>23,2</b>	<b>22,6</b>	<b>22,9</b>
Doctorat sciences	66,6	33,4	100,0	28,1	27,6	27,9
Doctorat droit, éco., LSHS	52,1	47,9	100,0	29,8	29,2	29,5
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>64,0</b>	<b>36,0</b>	<b>100,0</b>	<b>28,4</b>	<b>28,0</b>	<b>28,2</b>
DEA/DESS sciences	73,6	26,4	100,0	24,6	24,4	24,6
DEA/DESS droit, éco.	47,1	52,9	100,0	25,0	24,4	24,7
DEA/DESS gestion	54,7	45,3	100,0	25,4	24,6	25,1
DEA/DESS LSHS, STAPS	44,6	55,4	100,0	26,0	25,0	25,5
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>56,6</b>	<b>43,4</b>	<b>100,0</b>	<b>25,1</b>	<b>24,7</b>	<b>24,9</b>
2° cycle sciences	71,3	28,7	100,0	24,1	23,9	24,1
2° cycle droit, éco.	46,5	53,5	100,0	24,3	23,8	24,0
2° cycle gestion	53,5	46,5	100,0	24,0	23,7	23,8
2° cycle LSHS, STAPS	29,3	70,7	100,0	24,9	25,1	25,0
Maîtrise IUP	55,4	44,6	100,0	23,9	23,5	23,7
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>45,9</b>	<b>54,1</b>	<b>100,0</b>	<b>24,4</b>	<b>24,5</b>	<b>24,4</b>
<i>Autres formations</i>	<b>59,7</b>	<b>40,3</b>	<b>100,0</b>	<b>25,2</b>	<b>24,5</b>	<b>24,9</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>54,2</b>	<b>45,8</b>	<b>100,0</b>	<b>23,7</b>	<b>23,3</b>	<b>23,5</b>

Source : Céreq.

On doit ici garder à l'esprit que les enquêtes du Céreq sur l'enseignement supérieur interrogent les jeunes de moins de 35 ans. Il s'agit en effet de mesurer la primo-insertion des sortants de l'enseignement supérieur. Ce choix n'a de fortes conséquences que sur les titulaires d'un doctorat en lettres ou sciences humaines et sociales. En effet, dans ces disciplines la moitié des docteurs ont plus de 35 ans.

Tableau 46  
Série du baccalauréat d'origine – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Autre	A	B	C / E	D / D'	F / G / H	Bac pro.	TOTAL
BTS/DUT industriel	9,0	0,0	1,0	13,0	13,0	58,0	5,0	100,0
BTS/DUT tertiaire	2,0	15,0	15,0	3,0	5,0	56,0	5,0	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>4,0</b>	<b>10,0</b>	<b>10,0</b>	<b>7,0</b>	<b>8,0</b>	<b>56,0</b>	<b>5,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>2,0</b>	.	.	<b>81,0</b>	<b>11,0</b>	<b>6,0</b>	.	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	1,0	5,0	24,0	51,0	17,0	2,0	.	100,0
Écoles de commerce groupe II	1,0	9,0	49,0	17,0	18,0	5,0	0,0	100,0
Écoles de commerce groupe III	1,0	8,0	41,0	11,0	25,0	14,0	1,0	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>1,0</b>	<b>7,0</b>	<b>35,0</b>	<b>30,0</b>	<b>20,0</b>	<b>7,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	1,0	1,0	1,0	65,0	28,0	4,0	.	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	2,0	32,0	21,0	27,0	17,0	2,0	.	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>1,0</b>	<b>7,0</b>	<b>4,0</b>	<b>58,0</b>	<b>26,0</b>	<b>4,0</b>	.	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	3,0	0,0	0,0	53,0	34,0	10,0	.	100,0
DEA/DESS droit, éco.	2,0	23,0	41,0	14,0	15,0	6,0	.	100,0
DEA/DESS gestion	1,0	10,0	30,0	30,0	21,0	7,0	.	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	4,0	39,0	25,0	15,0	12,0	5,0	.	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>3,0</b>	<b>18,0</b>	<b>21,0</b>	<b>30,0</b>	<b>21,0</b>	<b>7,0</b>	.	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	0,0	0,0	1,0	48,0	37,0	13,0	.	100,0
2° cycle droit, éco.	2,0	15,0	44,0	10,0	12,0	17,0	.	100,0
2° cycle gestion	1,0	10,0	26,0	21,0	24,0	17,0	1,0	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	3,0	44,0	21,0	6,0	13,0	13,0	.	100,0
Maîtrise IUP	1,0	13,0	22,0	24,0	15,0	23,0	2,0	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>2,0</b>	<b>23,0</b>	<b>23,0</b>	<b>18,0</b>	<b>19,0</b>	<b>15,0</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>3,0</b>	<b>11,0</b>	<b>17,0</b>	<b>31,0</b>	<b>14,0</b>	<b>24,0</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>3,0</b>	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>	<b>24,0</b>	<b>15,0</b>	<b>27,0</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 47  
Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 ayant effectué au moins un stage  
en 1992-1993 ou 1993-1994 dans le cadre de leur formation  
et durée de ce(s) stage(s)

	%	1-4 semaines	5-8 semaines	9-12 semaines	Plus de 3 mois	Total
BTS/DUT industriel	97,0	13,0	54,0	22,0	11,0	100,0
BTS/DUT tertiaire	97,6	5,0	37,0	28,0	29,0	100,0
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>97,4</b>	<b>8,0</b>	<b>43,0</b>	<b>26,0</b>	<b>23,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>98,3</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>6,0</b>	<b>93,0</b>	<b>100,0</b>
Écoles de commerce groupe I	99,7	0,0	1,0	3,0	96,0	100,0
Écoles de commerce groupe II	98,1	0,0	2,0	4,0	94,0	100,0
Écoles de commerce groupe III	100,0	1,0	4,0	9,0	87,0	100,0
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>99,5</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>5,0</b>	<b>92,0</b>	<b>100,0</b>
Doctorat sciences	21,1	7,0	6,0	13,0	74,0	100,0
Doctorat droit, éco., LSHS	8,1	5,0	6,0	5,0	84,0	100,0
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>18,8</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>12,0</b>	<b>75,0</b>	<b>100,0</b>
DEA/DESS sciences	82,8	3,0	7,0	11,0	80,0	100,0
DEA/DESS droit, éco.	70,2	1,0	21,0	24,0	54,0	100,0
DEA/DESS gestion	84,8	4,0	14,0	15,0	68,0	100,0
DEA/DESS LSHS, STAPS	57,1	7,0	10,0	15,0	68,0	100,0
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>73,1</b>	<b>4,0</b>	<b>12,0</b>	<b>15,0</b>	<b>69,0</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	62,4	18,0	19,0	10,0	53,0	100,0
2° cycle droit, éco.	51,9	9,0	30,0	30,0	32,0	100,0
2° cycle gestion	86,1	2,0	31,0	29,0	38,0	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	43,5	27,0	24,0	9,0	40,0	100,0
Maîtrise IUP	95,1	0,0	4,0	3,0	93,0	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>53,4</b>	<b>17,0</b>	<b>23,0</b>	<b>16,0</b>	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>42,9</b>	<b>9,0</b>	<b>15,0</b>	<b>15,0</b>	<b>60,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>75,8</b>	<b>8,0</b>	<b>25,0</b>	<b>18,0</b>	<b>49,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq

Pour les docteurs, les questions sur les stages concernent les périodes en entreprises effectuées dans le cadre du doctorat.

Tableau 48  
Recrutement dans l'entreprise après un stage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

	%
BTS/DUT industriel	13,4
BTS/DUT tertiaire	19,3
<b>BTS/DUT TOTAL</b>	<b>17,3</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>20,8</b>
Écoles de commerce groupe I	24,3
Écoles de commerce groupe II	17,0
Écoles de commerce groupe III	23,4
<b>Écoles de commerce TOTAL</b>	<b>22,7</b>
Doctorat sciences	31,8
Doctorat droit, éco., LSHS	21,6
<b>Doctorat TOTAL</b>	<b>31,0</b>
DEA/DESS sciences	9,7
DEA/DESS droit, éco.	18,7
DEA/DESS gestion	22,2
DEA/DESS LSHS, STAPS	34,4
<b>DEA/DESS TOTAL</b>	<b>19,1</b>
2° cycle sciences	15,9
2° cycle droit, éco.	10,3
2° cycle gestion	18,0
2° cycle LSHS, STAPS	16,3
Maîtrise IUP	16,3
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>14,6</b>
<b>Autres formations</b>	<b>14,8</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>18,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 49  
Recrutement dans l'entreprise suite à un stage – selon  
la durée du stage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994

	%
1-4 SEMAINES	11,1
5-8 SEMAINES	15,4
9-12 SEMAINES	13,9
PLUS DE 3 MOIS	21,9
<b>Total</b>	<b>18,0</b>

Source : Céreq.

Tableau 50

## Dernière profession du père pour les sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Indé- pendant	Cadre	Prof. interméd.	Employé	Ouvrier	TOTAL
BTS/DUT	21,0	23,0	15,0	16,0	23,0	100,0
Écoles d'ingénieurs	18,0	53,0	16,0	7,0	6,0	100,0
Écoles de commerce	25,0	57,0	10,0	5,0	3,0	100,0
Doctorat	16,0	52,0	14,0	9,0	7,0	100,0
DEA/DESS	13,0	45,0	20,0	11,0	11,0	100,0
2° cycle	19,0	35,0	19,0	12,0	17,0	100,0
Autres formations	14,0	44,0	17,0	12,0	14,0	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>19,0</b>	<b>36,0</b>	<b>16,0</b>	<b>12,0</b>	<b>15,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

- 1) En raison de la moins grande fiabilité des informations concernant les parents, les décimales ne sont pas fournies car non pertinentes (tableaux 56 à 60).
- 2) 3 % des sortants n'ont pas déclaré la profession du père.

Tableau 51

## Dernière profession de la mère pour les sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)

	Indé- pendant	Cadre	Prof. interméd.	Employé	Ouvrier	N'a jamais travaillé	TOTAL
BTS/DUT	10,0	7,0	10,0	39,0	5,0	27,0	100,0
Écoles d'ingénieurs	10,0	18,0	15,0	28,0	2,0	27,0	100,0
Écoles de commerce	9,0	25,0	19,0	23,0	1,0	22,0	100,0
Doctorat	8,0	20,0	17,0	22,0	2,0	31,0	100,0
DEA/DESS	6,0	16,0	21,0	31,0	2,0	24,0	100,0
2° cycle	7,0	12,0	16,0	34,0	3,0	27,0	100,0
Autres formations	9,0	18,0	15,0	34,0	5,0	19,0	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>8,0</b>	<b>14,0</b>	<b>15,0</b>	<b>33,0</b>	<b>3,0</b>	<b>26,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

4 % des sortants n'ont pas déclaré la profession de leur mère.

Tableau 52  
**Part des sortants de l'enseignement supérieur en 1994,  
 dont l'un des parent salarié est dans la fonction publique**

	% de sortants dont le père est dans la Fonction publique	% de sortants dont la mère est dans la Fonction publique
BTS/DUT	25,0	30,0
Écoles d'ingénieurs	34,0	43,0
Écoles de commerce	22,0	40,0
Doctorat	37,0	55,0
DEA/DESS	33,0	51,0
2° cycle	31,0	46,0
Autres formations	35,0	48,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>29,0</b>	<b>41,0</b>

Source : Céreq.

Parmi les mères de sortants de BTS/DUT qui sont salariées (hors indépendantes et inactives) 30,0 % travaillaient dans la fonction publique.

Tableau 53  
Sortants de l'enseignement supérieur en 1994, niveau d'études du père (% ligne)

	Sans diplôme	BEPC	CAP-BEP	Bac	Enseig. supérieur	TOTAL
BTS/DUT	49,0	4,0	21,0	11,0	15,0	100,0
Écoles d'ingénieurs	23,0	3,0	13,0	12,0	48,0	100,0
Écoles de commerce	20,0	4,0	8,0	12,0	55,0	100,0
Doctorat	29,0	6,0	10,0	10,0	45,0	100,0
DEA/DESS	27,0	7,0	16,0	15,0	36,0	100,0
2° cycle	33,0	5,0	19,0	13,0	29,0	100,0
Autres formations	27,0	7,0	19,0	16,0	32,0	100,0
<b>ENSEMBLE</b>	<b>35,0</b>	<b>5,0</b>	<b>18,0</b>	<b>12,0</b>	<b>30,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

6 % des sortants n'ont pas déclaré le niveau de formation de leur père.

Tableau 54  
Sortants de l'enseignement supérieur en 1994, niveau d'études de la mère (% ligne)

	Sans diplôme	BEPC	CAP-BEP	Bac	Enseig. supérieur	TOTAL
<b>BTS/DUT</b>	<b>55,0</b>	<b>6,0</b>	<b>17,0</b>	<b>12,0</b>	<b>11,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>28,0</b>	<b>8,0</b>	<b>9,0</b>	<b>15,0</b>	<b>40,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écoles de commerce</b>	<b>19,0</b>	<b>5,0</b>	<b>9,0</b>	<b>23,0</b>	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Doctorat</b>	<b>31,0</b>	<b>10,0</b>	<b>8,0</b>	<b>16,0</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>
<b>DEA/DESS</b>	<b>32,0</b>	<b>11,0</b>	<b>12,0</b>	<b>18,0</b>	<b>29,0</b>	<b>100,0</b>
2° cycle sciences	45,0	4,0	11,0	18,0	22,0	100,0
2° cycle droit, éco.	36,0	8,0	11,0	20,0	25,0	100,0
2° cycle gestion	36,0	7,0	17,0	19,0	21,0	100,0
2° cycle LSHS, STAPS	40,0	6,0	13,0	21,0	21,0	100,0
Maîtrise IUP	38,0	9,0	18,0	17,0	19,0	100,0
<b>2° cycle TOTAL</b>	<b>40,0</b>	<b>6,0</b>	<b>12,0</b>	<b>20,0</b>	<b>22,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres formations</b>	<b>30,0</b>	<b>12,0</b>	<b>15,0</b>	<b>19,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>40,0</b>	<b>7,0</b>	<b>13,0</b>	<b>17,0</b>	<b>23,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Céreq.

5 % des sortants n'ont pas déclaré le niveau de formation de leur mère.

# LISTE RÉCAPITULATIVE DES TABLEAUX DE LA PREMIÈRE PARTIE

1- Durée de chômage avant le premier emploi – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	13
2- Durée totale de chômage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	14
3- Taux de chômage à 30 mois – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	15
4- Taux de chômage BIT en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en %)	16
5- Indicateur d'accès à l'emploi – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en %)	17
6- Démarches pour trouver l'emploi occupé en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	19
7- Connaissance antérieure d'un membre de l'entreprise en mars 1997 (hors fonctionnaires et à leur compte)	21
8- Situation dans la semaine du 3 mars 1997	22
9- Situation dans la semaine du 3 mars 1997 pour les personnes sans emploi	22
10- Recherche effective d'un emploi – Sortants de l'enseignement supérieurs en 1994 qui ne sont pas en emploi début mars 1997	23
11- Recherche effective d'un emploi selon la situation en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 qui ne sont pas en emploi début mars 1997	23
12- Secteurs d'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1992 (en % ligne)	28
13- Secteurs d'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en % colonne)	29
14- Emploi en mars 1997 et activité de l'établissement en NES 16 aménagée – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	30
15- Emploi en mars 1997 et activité de l'établissement en NES 16 aménagée – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	31
16- Emploi en mars 1997 selon la taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	32
17- Emploi en mars 1997 selon la taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en % colonne)	33
18- Emploi selon la catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en % ligne)	34
19- Emploi selon la catégorie sociale en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en % colonne)	35
20 A - Emploi selon les catégories sociales détaillées en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	36
20 B - Emploi selon les catégories sociales détaillées en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne) (suite tableau 20 A)	37
21 A - Emploi selon les catégories sociales détaillées en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	38
21 B - Emploi selon les catégories sociales détaillées en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne) (suite tableau 21 A)	39
22- Statut de l'emploi en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	40
23- Salaire net en mars 1997 selon la filière (en francs) – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	41
24- Salaire net en mars 1997 selon la catégorie sociale (en francs) – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	42



25- Répartition du temps de travail en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	42
26- Répartition du temps de travail en mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	43
27- Temps partiel / temps plein en mars 1997 et répartition par sexe – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	43
28- Temps partiel / temps plein en mars 1997 et répartition par sexe – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	43
29- Emploi des personnes à temps partiel en mars 1997, en fonction de la catégorie sociale – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (en % colonne)	44
30- Opinion sur l'emploi de mars 1997 – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	45
31- Opinion sur l'emploi de mars 1997, selon la catégorie sociale – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	46
32- Emploi en mars 1997 – catégorie sociale et statut – pour les diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	47
33- Emploi en mars 1997 – catégorie sociale et statut – pour les diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	47
34- Emploi en mars 1997 – catégorie sociale et taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	48
35- Emploi en mars 1997 – catégorie sociale et taille de l'entreprise – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	48
36- Emploi en mars 1997 par secteur – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	49
37- Emploi en mars 1997 par secteur – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	49
38- Emploi en mars 1997 par secteur et statut – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% ligne)	50
39- Emploi en mars 1997 par secteur et statut – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 (% colonne)	50
40- Nombre d'emplois occupés entre septembre 1993 et mars 1997 par les sortants de l'enseignement supérieur en 1994	51
41- Répartition du nombre d'emplois – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	52
42- Taux de réinscription dans l'enseignement supérieur en 1995 – Diplômés de l'enseignement supérieur en 1994	54
43- Filières de réinscription dans l'enseignement supérieur en 1995 – Diplômés de l'enseignement supérieur en 1994 (en %)	55
44- Part des sortants de l'enseignement supérieur en 1994 ayant effectué une formation en alternance	56
45- Répartition par sexe (en %) et âge moyen par sexe – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	56
46- Série du baccalauréat d'origine – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	57
47- Sortants de l'enseignement supérieur en 1994 ayant effectué au moins un stage en 1992-1993 ou 1993-1994 dans le cadre de leur formation et durée de ce(s) stage(s)	58
48- Recrutement dans l'entreprise après un stage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	59
49- Recrutement dans l'entreprise suite à un stage – selon la durée du stage – Sortants de l'enseignement supérieur en 1994	59
50- Dernière profession du père pour les sortants de l'enseignement supérieur en 1994	60
51- Dernière profession de la mère pour les sortants de l'enseignement supérieur en 1994	60
52- Sortants de l'enseignement supérieur en 1994, dont l'un des parent salarié est dans la fonction publique	61
53- Sortants de l'enseignement supérieur en 1994, niveau d'études du père	62
54- Sortants de l'enseignement supérieur en 1994, niveau d'études de la mère	62

## **DEUXIÈME PARTIE**

### ***BILAN DE L'ENQUÊTE***



## 1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Le Céreq a réalisé en 1997 une enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes ayant terminé leurs études supérieures en 1994. Cette enquête a été réalisée à la demande de la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale (DGES) après consultation du conseil scientifique et du conseil d'administration du Céreq. Les données détaillées portant sur les sortants de gestion et sur les docteurs ont été recueillies grâce à une participation de la Fédération nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) et de la Direction générale de la recherche et de la technologie du ministère de l'Éducation nationale (DGRT).

### LE DISPOSITIF DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE (ONEVA)

Le dispositif d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes au Céreq est composé d'une enquête de cheminement centrale, dont la première s'est déroulée en 1997, complétée par des enquêtes spécifiques à objectif plus ciblé.

- une **enquête portant sur une génération de sortants**, tous les cinq ans, rétrospective sur cinq ans, est au **centre du dispositif**. Cette enquête est conçue pour permettre une caractérisation fine des itinéraires professionnels.

Son questionnaire comprend plusieurs modules :

- *le parcours scolaire du jeune*
  - *la synthèse de son parcours professionnel sur cinq ans (via un calendrier d'activité mois par mois)*
  - *description détaillée pour séquence d'emploi du parcours*
  - *l'avis du jeune sur son parcours et son avenir*
  - *les reprises de formation sur le parcours*
  - *les caractéristiques sociales et familiales*
- Certaines enquêtes spécifiques ont pour but d'apporter des éléments de connaissance des processus d'insertion complémentaires à l'enquête de cheminement centrale.
- ⇒ **suivre une génération scolaire**, dans le système éducatif ou en activité. Il s'agit de compléter le panel d'élèves de la DPD du ministère de l'éducation nationale par des interrogations après la sortie du système éducatif. Cet instrument est à l'étude avec une première phase d'expérimentation fin 1998.
- ⇒ mettre l'accent sur les **formes d'activité spécifiques** aux jeunes : l'analyse plus fine du chômage et du passage par les dispositifs jeunes en début de vie active est aujourd'hui une nécessité. Une enquête dite « panel téléphonique », qui correspond à cette préoccupation, est un élément permanent du dispositif.

- D'autres enquêtes spécifiques ont pour objectif d'éclairer plus particulièrement les conditions d'insertion professionnelle à l'issue de formations en évolution rapide. Certaines enquêtes de ce type ont déjà été réalisées ou sont programmées. Elles visent :
  - ⇒ **l'évaluation d'un mode d'accès à la certification** : quelle est la spécificité induite par l'acquisition d'un diplôme en alternance ? Comment s'y construisent les parcours de formation ? En quoi cela influe-t-il sur les itinéraires d'insertion ultérieurs ? Quelles sont les caractéristiques des nouvelles formations en alternance de niveau bac et supérieur ? (exemple : les enquêtes sur les entrants en apprentissage)
  - ⇒ le suivi à échéance plus rapprochée de l'insertion de catégories dont les **flux varient** rapidement. C'est le cas des diplômés de **l'enseignement supérieur**, à l'issue desquels les conditions d'insertion se révèlent de plus particulièrement sensibles aux fluctuations **conjoncturelles**. Pour saisir les évolutions qui en découlent, une enquête de cheminement à deux ans et demi, est prévue tous les deux ans.
- Les enquêtes du dispositif national, enquête centrale ou enquêtes spécifiques, peuvent donner lieu à des extensions (enquêtes dites « loupes »). Ces extensions permettent **l'étude plus détaillée d'une filière de formation, ou d'une aire géographique** complétant l'enquête nationale par sondage qui ne permet pas une analyse à un niveau trop détaillé, pour des raisons de taille d'échantillon (exemples : extensions de l'enquête de cheminement à cinq ans pour la Haute-Normandie ou pour certaines formations du secteur social).

## LES ENQUÊTES SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il s'agit d'évaluer l'évolution conjoncturelle de l'insertion des grandes catégories de diplômés de l'enseignement supérieur. Une enquête a ainsi lieu tous les deux ans.

Plusieurs thèmes sont abordés au cours des entretiens :

- \* **La formation.** Il s'agit d'identifier les principales étapes du processus de formation (diplômes, stage...) valorisables sur le marché du travail et de ne pas se limiter au dernier diplôme. Il s'agit également d'estimer combien de diplômés de l'enseignement supérieur court (BTS, DUT) continuent leurs études après leur diplôme initial.
- \* **L'itinéraire professionnel.** Il est reconstitué sur une période de deux ans et demi après la fin des études. Travail, chômage, service national, reprise d'études, inactivité sont repérés mois par mois.
- \* **L'emploi.** Une attention particulière est accordée à l'emploi occupé deux ans et demi après la fin des études (codification fine de l'emploi et du secteur d'activité de l'employeur), mais la première expérience professionnelle est également appréhendée ainsi que les situations d'emploi pendant les études.
- \* **L'environnement familial** est évoqué à travers des questions sur la situation professionnelle des parents.

Les résultats présentés ici couvrent l'enquête de 1997 auprès des sortants de 1994. La prochaine enquête se déroulera en 1999 auprès des étudiants de 1996. La précédente enquête du même type a été réalisée en décembre 1994 auprès des diplômés de 1992. Deux enquêtes ont également été menées par voie postale, en 1991 et en 1987. Elles couvraient sensiblement le même champ.

### ❖ Quel est le champ de l'enquête ?

Ce sont les sortants de l'enseignement supérieur en 1994 :

- ♦ diplômés en 1994 d'un IUT, d'une STS, d'une école d'ingénieurs, d'une école de commerce,
- ♦ sortant d'un deuxième ou troisième cycle universitaire sans avoir obligatoirement réussi un diplôme cette année là.

En outre, les étudiants étrangers de l'université, les sortants âgés de 35 ans ou plus, ainsi que ceux issus des formations dépendant des ministères de la Santé et des Affaires sociales, de l'Agriculture ou de la Défense, des universités privées n'ont pas été interrogés.

### ❖ Les catégories analysées

- ♦ **BTS/DUT industriel** (mécanique, électronique, électricité...)
- ♦ **BTS/DUT tertiaire** (secrétariat, comptabilité, commerce...)

Pour les BTS/DUT, la spécialité de formation est beaucoup plus clivante que le diplôme.

- ♦ Les diplômés d'**école d'ingénieurs**
- ♦ Les diplômés d'**école de commerce** sont regroupés selon le type d'école (**groupe I, II et III**) (cf. infra)
- ♦ **deuxième cycle** (licence, maîtrise et autres diplômes universitaires bac+3 ou bac+4),
- ♦ **DEA-DESS** et autres bac+5
- ♦ **doctorat**

Ce sont les catégories de diplômes distinguées pour les sortants de l'université qui ont obtenu au moins une licence en 1994 ou avant. On précise ensuite l'analyse de l'insertion selon la spécialité regroupée. On distingue alors :

les formations en «**sciences**», regroupant l'ensemble des formations en mathématiques, sciences de la matière, mécanique, informatique, sciences de la vie,

les formations en «**droit, économie**», incluant également les sciences politiques et la filière d'administration économique et sociale (AES),

les formations en «**gestion**»,

les formations intitulées «**LSHS, STAPS**», qui comprennent les formations en lettres, sciences humaines et sociales : filières littéraires, langues, histoire, géographie, sociologie, psychologie et la filière sports (STAPS),

les sortants d'un diplôme d'Institut universitaire professionnalisé (**IUP**), en deuxième cycle,

les diplômés d'un doctorat, qui sont différenciés uniquement selon deux filières : «sciences» et l'ensemble des autres filières.

## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE DU CEREQ S'ADAPTE À LA DIVERSIFICATION DES ÉTUDES PROFESSIONNALISÉES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

- Les écoles de commerce se divisent en trois catégories. Les écoles de commerce **du groupe III** sont non reconnues par l'État et leurs diplômés sont interrogés pour la première fois dans l'enquête 1997. Les deux autres groupes sont constitués par les écoles reconnues par l'État et qui proposent soit un diplôme reconnu par un ministère (**groupe I**) soit un diplôme non reconnu (**groupe II**). Dans la terminologie officielle, on distingue les diplômés « visés » et « non visés ». En raison de leur faible nombre les titulaires d'un diplôme de spécialisation dans une école de commerce (parfois dénommés masters) ne sont pas enquêtés.
- Les **instituts universitaires professionnalisés (IUP)** forment en 3 ans des « ingénieurs-maîtres ». L'admission, avec sélection, se fait en première année après une année d'enseignement supérieur validée (par exemple une première année de BTS ou de DUT), ou en deuxième année par équivalence. Chaque année un diplôme est préparé : Deug, licence, maîtrise. Le diplôme d'ingénieur-maître est décerné au vu de l'ensemble de la formation par un jury comprenant des professionnels de l'entreprise. Pour les formations de type industriel, les ingénieurs-maîtres sont donc des « ingénieurs » niveau bac+4 destinés à occuper des postes de production dans les entreprises. Ce type de poste est insuffisamment pourvu par les sortants d'écoles d'ingénieurs. Ces formations doivent être conçues en accord avec les entreprises avec au moins six mois de stage et la pratique de deux langues étrangères. De nombreuses maîtrises d'informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE) et de maîtrises de sciences de gestion (MSG) ont intégré des IUP. Pour la première fois, une enquête nationale permet d'évaluer l'insertion des ingénieur-maîtres et de la comparer avec l'insertion des autres diplômés de deuxième cycle universitaire.
- Le **diplôme de recherche technologique (DRT)** est encore plus récent. Il prolonge le diplôme d'ingénieur-maître et doit correspondre à un travail de recherche technologique défini en collaboration avec les entreprises. En raison de sa nouveauté et du nombre restreint de diplômés, ce diplôme n'a pas été distingué des autres diplômes universitaires de niveau bac+5.
- De la même manière, les **magistères** sont des formations à finalité professionnelle. Ce sont des diplômes d'université et non des diplômes nationaux. Ce cursus avec sélection forte à l'entrée dure trois ans après le DEUG. Dans la mesure où obtenir un magistère est le plus souvent subordonné à l'obtention d'un diplôme national, nous les avons distingués dans les nomenclatures, mais pour l'analyse de l'insertion nous les avons regroupés avec les autres Bac+5 (DEA-DESS).
- Les **instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)** sont aujourd'hui la plus importante préparation aux concours de professeurs des écoles, de professeurs certifiés des lycées et collèges, de l'éducation physique, ou de l'enseignement technique ou professionnel. La première année d'IUFM est une année de préparation à un de ces concours. L'admission en première année d'IUFM est faite sur dossier et entretien avec au minimum une licence. Ceux qui ont réussi un concours, passent en deuxième année, ils sont alors rémunérés. Les IUFM dispensent en deuxième année une formation, notamment à la pédagogie, et organisent le stage pratique des futurs enseignants. Ces enseignants ont donc suivi cinq années d'études après le baccalauréat. Le Céreq a intégré, pour la première fois, les IUFM dans l'analyse de l'insertion professionnelle des sortants de l'université. La définition des sortants a été aménagée pour les étudiants se destinant à une carrière d'enseignant, et qui se sont donc dirigés vers un IUFM. Un étudiant est alors considéré comme sortant qu'il soit ou non réinscrit à l'université en 95, à condition qu'il soit inscrit en 95 en IUFM mais sans que cette formation dure trois ans d'affilée.

## 2. LA CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

Il n'existe pas de base nationale d'adresses sur les populations concernées par l'enquête. La constitution de la base de sondage s'effectue donc par une collecte d'adresses directement auprès des établissements de formation.

Des impératifs de faisabilité de collecte impliquent de réaliser un tirage à deux degrés.

Tout d'abord, les établissements de formation sont tirés aléatoirement. Ensuite, les individus à interroger sont tirés aléatoirement dans les fichiers d'élèves fournis par ces établissements.

Pour déterminer le nombre et la spécificité des établissements et des individus à tirer, deux indicateurs d'insertion sont utilisés comme variables d'intérêt :

- le taux de chômage à la date de l'enquête,
- la part des individus ayant un statut de cadre ou de profession intermédiaire à la date de l'enquête.

Ces deux indicateurs sont apparus comme discriminants pour l'insertion professionnelle à travers les enquêtes du Céreq.

La précédente enquête est utilisée pour les différentes estimations.

### 2.1. Premier degré du tirage : les établissements de formation

Le Registre national des établissements géré par le ministère de l'Éducation nationale constitue la base de référence pour le tirage des établissements.

Il s'agit de déterminer le nombre minimum d'établissements à tirer pour obtenir une variance jugée correcte sur les deux indicateurs de référence.

Des estimations empiriques de variance – par la méthode du Bootstrap – à partir de la précédente enquête ont montré que le tirage au premier degré de 1/5ème des établissements aboutissait à une estimation de la variance acceptable sur ces indicateurs.

Toujours sur la base de la précédente enquête, des modèles de type LOGIT (permettant d'isoler l'effet d'une variable sur une autre) ont fait ressortir des caractéristiques d'établissements de formation influant sur le niveau des indicateurs.

Ces caractéristiques ont servi à stratifier le premier degré.

Tableau 1  
Variables de stratification pour les établissements (premier degré)

Populations	Variables de stratification	Nombre d'établissements dans la base de sondage	Nombre d'établissements tirés
STS	Ile de France / province	26 rectorats	15 rectorats disponibles
IUT	Taille Ile de France / province	117	33
Écoles d'ingénieurs	Taille Sciences / agricoles Pour sciences : Ile de France / province	220	33
Écoles de commerce	Taille Ile de France / province École reconnue / non reconnue Diplôme visé / non visé	188	41
Universités	Taille Ile de France / province	83	17

Source : Céreq.



L'effectif qui sert de seuil pour déterminer les deux strates de taille d'établissement correspond à la médiane des effectifs de diplômés pour les écoles et à la médiane des effectifs de sortants pour l'université (selon la localisation de l'université en Île-de-France ou en province).

## 2.2. Deuxième degré du tirage : les individus

Le deuxième degré du sondage est constitué par un tirage aléatoire d'individus dans les établissements préalablement sondés.

Les mêmes estimations de variance par duplication d'échantillon (méthode du Bootstrap) ont indiqué un nombre minimum d'individus à interroger pour obtenir une estimation de variance correcte sur les deux indicateurs de référence : taux de chômage, pourcentage d'individus ayant un statut de cadre ou de profession intermédiaire.

Des modèles LOGIT ont montré une relation entre certaines caractéristiques des individus et leur insertion professionnelle. Ce qui a abouti à utiliser les variables de stratification suivantes :

Tableau 2  
Variables de stratification pour les individus (deuxième degré)

Populations	Variables de stratification	Population mère (Source : DPD)	Nombre d'individus tirés
STS	Secondaire / tertiaire	66 620	600
IUT	Secondaire / tertiaire	35 838	716
Écoles d'ingénieurs	Sexe	18 414	500
Écoles de commerce	Sexe	17 344	981
Universités	Cycle : • 2 <sup>ème</sup> cycle • 3 <sup>ème</sup> cycle Discipline : • Sciences • Droit / Economie • Gestion • LSH / Staps	132 336	3 740
<b>TOTAL</b>		<b>270 552</b>	<b>6 521</b>

Source : Céreq.

Le taux de sondage des individus est de l'ordre de 1/40.

Le dimensionnement du fichier à interroger tient compte des déperditions en cours d'enquête dues :

- aux non réponses,
- aux hors champ : l'individu interrogé est sortant d'une école mais non diplômé ou il n'est pas inscrit dans la formation prévue dans le plan de sondage, ou il est âgé de plus de 35 ans en 1994.

La précédente enquête est utilisée pour estimer les différents taux.

Tableau 3  
Dimensionnement de l'échantillon à interroger

POPULATIONS	Effectifs	Taux de hors-champ estimé (en %)	Taux de réponse estimé (en %)	Effectifs communiqués
<b>STS</b>				
Secondaire	300	2,0	65,0	471
Tertiaire	300	2,0	65,0	471
<b>Total STS</b>	<b>600</b>	<b>2,0</b>	<b>65,0</b>	<b>942</b>
<b>Écoles ingénieurs</b>				
Sciences	461	2,0	65,0	724
Agriculture	39	2,0	65,0	61
<b>Total écoles ingénieurs</b>	<b>500</b>	<b>2,0</b>	<b>65,0</b>	<b>785</b>
<b>IUT</b>				
IDF Secondaire	64	3,0	65,0	102
Province Secondaire	326	3,0	65,0	517
IDF Tertiaire	35	3,0	65,0	56
Province Tertiaire	291	3,0	65,0	461
<b>Total IUT</b>	<b>716</b>	<b>3,0</b>	<b>65,0</b>	<b>1 135</b>
<b>Écoles de commerce</b>				
Écoles de commerce groupe I	351	6,0	65,0	574
Écoles de commerce groupe II	351	6,0	65,0	574
Écoles de commerce groupe III	279	6,0	65,0	456
<b>Total écoles de commerce</b>	<b>981</b>	<b>6,0</b>	<b>65,0</b>	<b>1 605</b>
<b>Universités</b>				
2° cycle :				
Droit / sciences éco.	466	5,0	60,0	817
Gestion	408	5,0	60,0	715
Lettres sciences humaines / Staps	415	5,0	60,0	729
Sciences	491	5,0	60,0	861
IUP	315	5,0	60,0	553
DEA/DESS :				
Droit / sciences éco.	360	5,0	60,0	632
Gestion	592	5,0	60,0	1 038
Lettres sciences humaines / Staps	318	5,0	60,0	557
Sciences	360	5,0	60,0	632
<b>Total universités</b>	<b>3 724</b>	<b>5,0</b>	<b>60,0</b>	<b>6 533</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 521</b>			<b>11 000</b>

Source : Céreq.

### 3. LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

#### 3.1. Présentation générale

La réalisation de l'enquête a été confiée à un institut de sondage.

Le questionnaire administré par téléphone avec une saisie simultanée des réponses sur ordinateur (système CATI) a une durée moyenne d'une dizaine de minutes.

Le système CATI permet de moduler le questionnaire selon la situation des interviewés. Par exemple les sortants au chômage et ceux en emploi font l'objet de modules de questions appropriées. Il permet en outre de contrôler la qualité du recueil d'information par des contrôles de plages (valeurs ou modalités admises) et de cohérence entre différentes questions. Enfin, l'homogénéité du recueil d'information est améliorée grâce au suivi d'enquêteurs présents dans un même lieu.

Avant la phase d'enquête proprement dite ont été réalisés :

- un test du questionnaire sous système CATI,
- l'envoi d'une lettre-avis à l'ensemble des 11 000 individus du fichier initialement transmis à l'institut,

Cette lettre annonce l'enquête et propose un numéro vert permettant de demander des informations complémentaires, de formuler un refus d'être interrogé ou de faciliter la prise de contact ultérieure.

- une actualisation des numéros de téléphone transmis par le Céreq et une recherche des numéros manquants,
- une formation des enquêteurs.

Les enquêteurs encadrés par des superviseurs ont ensuite débuté l'opération.

Les heures d'interrogation étaient 17 h-21 h pour la semaine et 9 h-17 h le samedi.

Il n'a été mis aucune limite en termes de nombre d'appels par individu.

#### 3.2. La recherche téléphonique

Les 11 000 adresses communiquées sont plus ou moins anciennes selon la source : elles datent en général de 1994 sauf pour les fichiers des écoles de commerce et d'ingénieurs souvent réactualisés (car issus d'associations d'anciens élèves).

Les coordonnées présentes dans les fichiers collectés peuvent correspondre à celles des parents, sans qu'il nous soit a priori possible de le savoir.

Tableau 4  
Pourcentage de numéros de téléphone disponibles initialement

Établissements	% de téléphones présents
STS	Aucun téléphone
IUT	58,7
Écoles d'ingénieurs	67,0
Écoles de commerce	84,0
Universités	56,6

Source : Céreq.

Afin d'enrichir en numéros de téléphone les adresses recueillies par le Céreq, une procédure en deux phases a été mise en œuvre :

- chaque adresse a fait systématiquement l'objet d'une recherche automatique en numéros de téléphone en fonction du nom et de l'adresse. Le prénom n'est utilisé que dans un second temps pour aiguiller la recherche. Cette phase est effectuée par une société sous-traitante spécialisée, habilitée à utiliser les fichiers informatisés de France Télécom.
- les adresses sans téléphone après recherche ont fait l'objet d'une recherche manuelle sur minitel en élargissant (suivant la situation géographique et le nom de la personne) aux communes proches voire au département.

Une première exploitation téléphonique a permis de détecter :

- des numéros de téléphone erronés,
- des numéros restés toujours sans réponse après plusieurs appels.

Une nouvelle recherche manuelle sur minitel a été alors déclenchée.

En cours d'enquête des proches nous ont communiqué le numéro de téléphone de l'individu que nous cherchions à joindre.

Une partie des adresses fournies n'ont pu être utilisables dans le cadre de l'enquête. En effet aucun numéro de téléphone n'a été trouvé par la recherche automatique ou manuelle. Ces adresses n'avaient bien évidemment aucun numéro de téléphone initialement transmis par le Céreq.

Ces individus considérés comme inexploitable représentent presque 9 % du fichier d'adresses initial répartis comme suit :

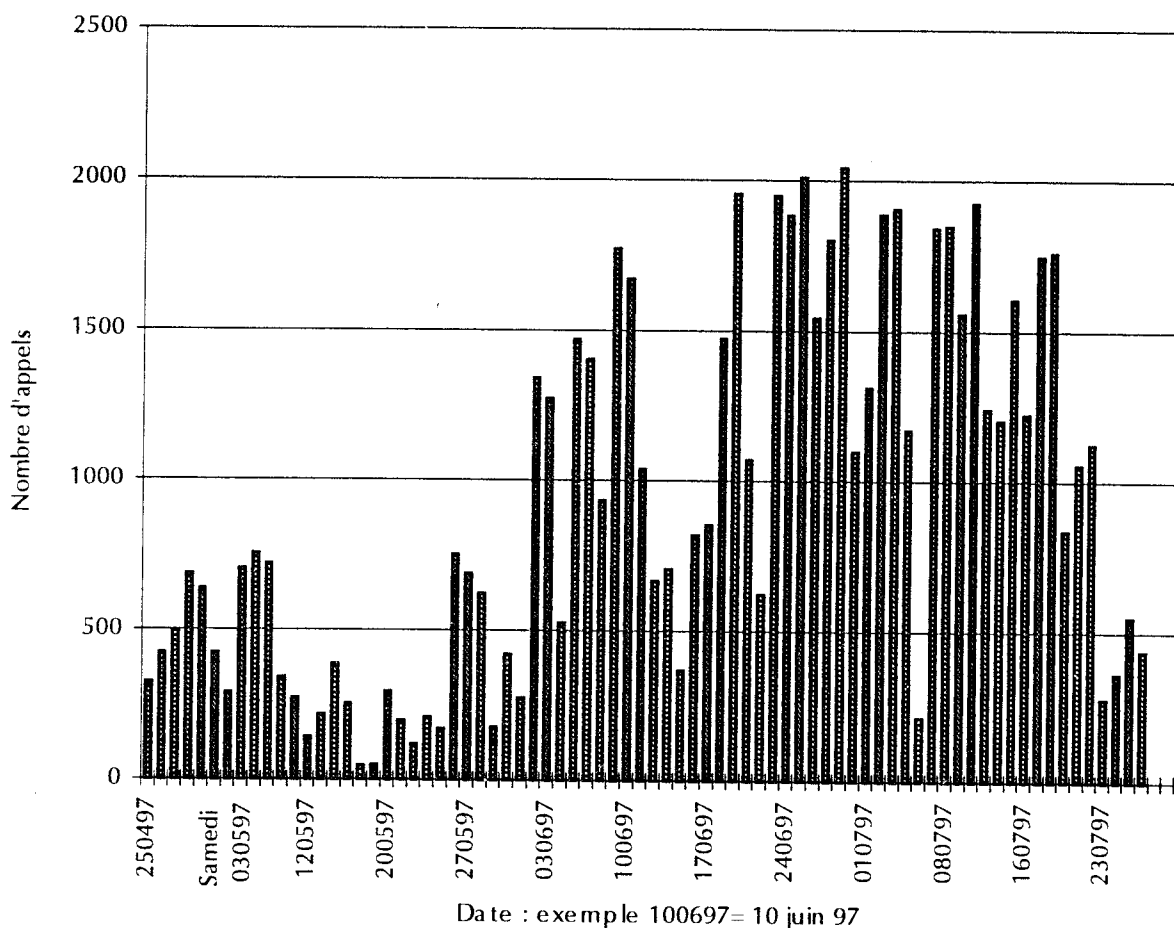
Tableau 5  
Part des inexploitable

Populations	% d'inexploitable
STS	14,7
IUT	5,1
Écoles d'ingénieurs	2,1
Écoles de commerce	3,2
Universités	10,6
<b>Total</b>	<b>8,7</b>

Source : Céreq.

## 3.3. La répartition des appels dans le temps

Graphique 1  
 Nombre d'appels quotidiens effectués sur la période d'interrogation



Source : Céreq.

Au total, 70 511 appels ont été effectués entre le 25 avril et le 28 juillet 1997, soit sur 3 mois environ.

Les fichiers d'adresses ayant été transmis au sous-traitant de manière progressive, on constate une certaine « montée en charge » du nombre de télé-enquêteurs.

Un maximum de 30 télé-enquêteurs ont été utilisés lors des pics d'appels.

La fin du mois de juin et le début du mois de juillet ont été les plus importants en termes de nombre d'appels, avec des maximums de plus de 2 000 appels par jour.

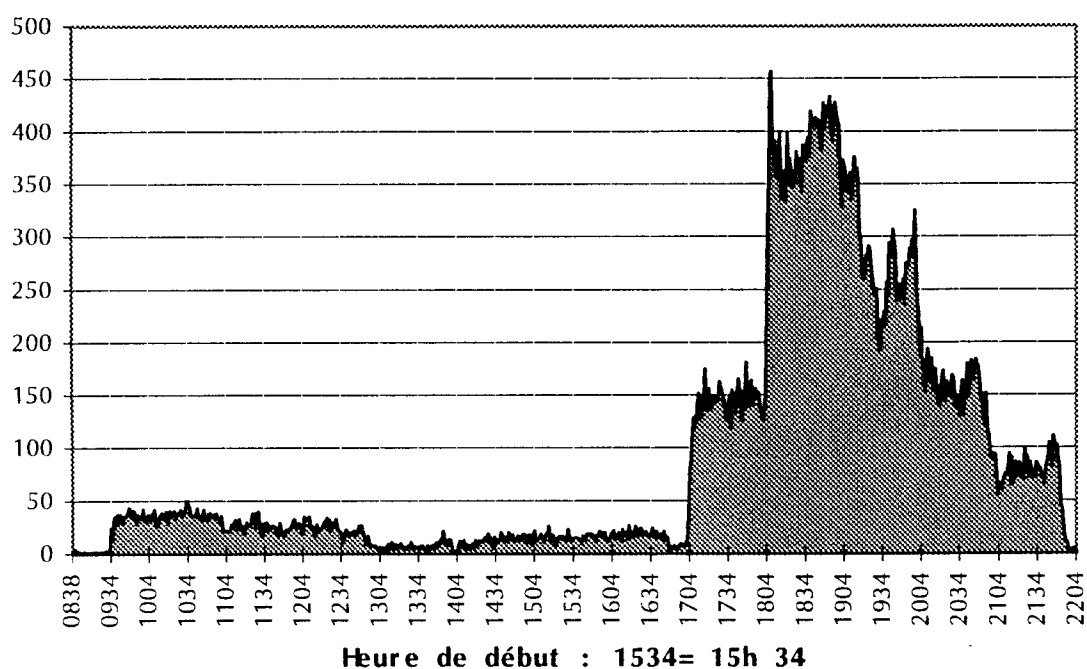
Tableau 6  
Volume d'appels par grand type de formation

Établissements	Répondants			Non répondants		
	Nombre moyen d'appels	Nombre maximum d'appels par individu	Nombre d'appels total	Nombre moyen d'appels	Nombre maximum d'appels par individu	Nombre d'appels total
STS	4,4	38	2 536	9,74	92	2 250
IUT	5,0	44	3 669	7,28	43	2 541
Écoles d'ingénieurs	6,8	44	3 481	7,82	67	1 994
Écoles de commerce	5,7	35	5 260	8,27	45	5 163
Universités	5,8	45	17 145	9,14	49	26 472
<b>TOTAL</b>	<b>5,6</b>	<b>45</b>	<b>32 091</b>	<b>8,82</b>	<b>92</b>	<b>38 420</b>

Source : Céreq.

### Heures d'appels

Graphique 2  
Volume d'appels par heure réalisés sur la période d'interrogation



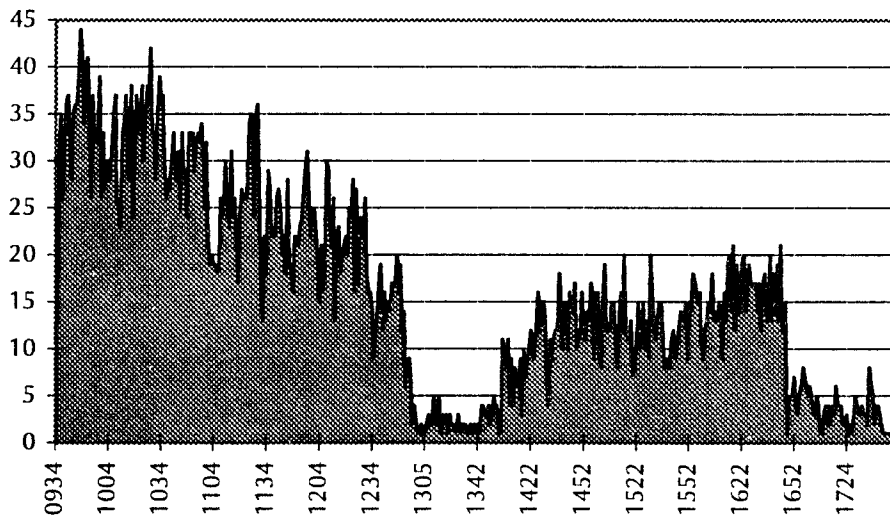
Source : Céreq.

Les appels du matin sont des appels consécutifs à des prises de rendez-vous. On voit nettement sur le graphe ci-dessus que le créneau horaire permettant de réaliser le plus d'entretiens est 18 h-20 h.

Sur les 70 511 appels, 10,9 % ont eu lieu le samedi (soit 7 702 appels).

Ils ont permis de réaliser 716 enquêtes soit 12,6 % du total. Cette journée s'avère donc profitable en termes d'efficacité, cela étant en partie dû à de nombreux rendez-vous. Ce sont des personnes en déplacement, au service militaire...

Graphique 3  
Volume et heures d'appels effectués le samedi sur la période d'interrogation



Source : Céreq.

Les heures les plus efficaces se situent en milieu de matinée. Chaque appel a fait l'objet d'une qualification par le télé-enquêteur. On obtient la ventilation des 70 511 contacts suivante :

Tableau 7  
Résultats des appels réalisés sur la période d'interrogation

Qualifications	Nombre appels	% du total
Ne répond pas	40 930	58,05
Rendez-vous	13 622	19,32
Interview	5 672	8,04
Occupé	3 893	5,5
Faux numéro	1 998	2,83
Infos pour recherche Minitel	1 969	2,79
Arrêt recherche Minitel	1 064	1,51
Abandon	402	0,57
Refus dont :	384	0,54
Refus	328	
Refus liste rouge	10	
Refus adresse parents	46	
À l'étranger dont	337	0,47
En emploi	223	
En études	51	
Sans autre indication	63	
Autres	117	0,16
Absent longue durée	64	0,09
Déménagé sans adresse	57	0,08
Problème de langue	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 511</b>	<b>100</b>

Source : Céreq.

La grande majorité des appels est constituée des « Ne répond pas » et de prises de rendez-vous. Les abandons correspondent principalement à des hors-champs. Ce sont donc des individus qui ont été joints et de fait pris en compte dans le calcul du taux de réponse.

Si on s'attache à regarder la dernière qualification d'appel, on peut répartir les 10 047 individus initialement transmis (hors inexploitable) de la manière suivante :

Tableau 8  
Dernière qualification de l'appel pour l'ensemble des individus

Dernière qualification	Effectifs	%
Interview	5 672	56,45
Arrêt recherche minitel	1 010	10,05
Ne répond pas	691	6,87
Infos pour recherche minitel	635	6,32
Faux numéro	581	5,78
Abandon	402	4,00
Rendez-vous	362	3,60
À l'étranger dont	326	3,24
En emploi	216	
En études	49	
Sans autre indication	61	
Refus dont :	174	1,73
Refus	125	
Refus liste rouge	10	
Refus adresse parents	39	
Autres	109	1,08
Absent longue durée	58	0,50
Occupé	23	0,20
Déménagé sans adresse	2	0,0
Problème de langue	2	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>10 047</b>	<b>100</b>

Source : Céreq.

### Appels utiles

Sur les 70 511 appels il est intéressant de pouvoir distinguer les appels « utiles » et de les situer dans les séquences d'appels.

Certaines qualifications énumérées ci-dessus correspondent à des appels que l'on peut juger comme étant un contact utile à une future enquête.

Ce sont soit des prises de contact direct avec l'individu à questionner (interviews, prises de rendez-vous), soit des contacts pouvant permettre d'atteindre ultérieurement l'individu (enrichissement de l'information sur le numéro de téléphone de l'individu...), soit des informations sur sa situation (individu non joignable, à l'étranger...).

En résumé en dehors des « Faux numéro », « Occupé » et « Ne réponds pas », les autres appels peuvent être qualifiés d'utiles. Ils représentent un tiers des appels.



Si l'on distingue ces contacts utiles en fonction de la réponse ou non à l'enquête on obtient la répartition suivante :

Tableau 9  
**Répartition des contacts**

	Contacts utiles (en %)	Contacts non utiles (en %)	Nombre d'appels
Répondants	42,43	57,57	32 091
Non répondants	26,22	73,78	38 420

Source : Céreq.

On observe que pour les non-répondants le nombre d'appels total est supérieur à celui des répondants et ce sont pour les trois quarts des appels non utiles.

Il faut en moyenne 3,25 appels pour obtenir le premier contact utile pour les individus non enquêtés et 2,95 pour les enquêtés.

Suite à ce premier contact utile (qui peut être l'enquête elle-même) il faut encore en moyenne pour les répondants 2,7 appels pour effectuer l'enquête et 4,6 appels avant de mettre un terme aux tentatives pour les non-enquêtés.

## 4. LE CONTRÔLE DES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

## 4.1. La structure des répondants

## Un taux de réponse de 55%

Le taux de réponse brut est le nombre de répondants sur le nombre d'individus de l'échantillon, le taux de réponse net par contre ne tient pas compte des individus inexploitable. Il reflète mieux l'efficacité de la phase d'interrogation téléphonique.

Tableau 10  
Taux de réponse

Populations	Tx de réponse brut	Tx de réponse net
<b>STS</b>		
Industriel	67,6	75,9
Tertiaire	56,6	69,4
<b>Total STS</b>	<b>62,1</b>	<b>72,8</b>
<b>IUT</b>		
Industriel	67,8	70,2
Tertiaire	63,4	68,3
<b>Total IUT</b>	<b>65,8</b>	<b>69,4</b>
<b>Écoles d'ingénieurs</b>		
Sciences exactes	66,5	68,0
Agricoles	75,8	77,0
<b>Total ingénieurs</b>	<b>67,3</b>	<b>68,7</b>
<b>Écoles de commerce</b>		
groupe I	56,4	58,6
groupe II	60,2	62,3
groupe III	63,6	65,2
<b>Total écoles de commerce</b>	<b>59,8</b>	<b>61,8</b>
<b>Universités</b>		
<u>2° cycle</u>		
Droit / sciences éco.	47,9	54,8
Gestion	52,0	56,4
Lettres sciences humaines	52,3	56,7
Maîtrise IUP	55,6	59,4
Sciences	51,2	57,2
<u>DEA/DESS</u>		
Droit / sciences éco.	42,0	51,4
Gestion	48,3	55,7
Lettres sciences humaines	47,5	55,0
Sciences	51,3	53,5
<b>Total université</b>	<b>49,7</b>	<b>55,7</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>55,1</b>	<b>60,5</b>

Source : Céreq.

Un suivi régulier de ce taux de réponse par strates a permis d'obtenir un taux assez homogène. Les répondants reflètent bien les caractéristiques de l'ensemble de l'échantillon.

Vis-à-vis des variables de stratification issues du tirage de l'échantillon la structure du fichier initial et du fichier des répondants est la suivante :

Tableau 11  
Comparaison de structures entre Fichier initial et Répondants

Populations	Strates de tirage	Fichier initial (en %)	Répondants (en %)
STS	Ile de France - Industriel	16,14	16,78
	Ile de France - Tertiaire	16,99	12,59
	Province - Industriel	33,97	37,59
	Province - Tertiaire	32,91	33,04
IUT	Idf/Industriel/<200 diplômés	0,53	0,55
	Idf/Industriel/>200 diplômés	8,46	6,87
	Idf/Tertiaire/<200	0,26	0,14
	Idf/Tertiaire/>200	4,67	4,81
	Province/Industriel/<200	14,54	16,48
	Province/Industriel/>200	30,93	31,87
	Province/Tertiaire/<200	7,22	7,69
	Province/Tertiaire/>200	33,39	31,59
Écoles d'ingénieurs	IDF/Sciences/<200	16,56	13,59
	IDF/Sciences/>200	8,79	8,74
	IDF/Agricole	2,04	1,75
	Province/Sciences/<200	51,34	54,37
	Province/Sciences/>200	15,41	14,56
	Province/Agricole	5,86	6,99
Écoles de commerce	Idf/Reconnue/diplôme visé/<200	3,55	4,09
	Idf/ Reconnue/diplôme visé />200	12,65	11,41
	Idf/Reconnue/Non visé/<200	7,17	7,10
	Idf/ Reconnue/Non visé />200	19,69	18,62
	Idf/Non reconnue/Non visé	4,49	4,31
	Province/Reconnue/Visé/<200	9,22	8,50
	Province/Reconnue/Visé />200	10,28	10,44
	Province/Reconnue/Non visé	9,03	10,33
	Province/Non reconnue/Non visé	23,93	25,19
Universités	2° cycle droit / sciences éco	12,50	11,90
	2° cycle gestion	10,93	12,27
	2° cycle LSH	11,14	11,63
	2° cycle maîtrise IUP	8,53	10,14
	2° cycle sciences	13,17	13,73
	DEA/DESS droit / sciences éco	9,66	7,02
	DEA/DESS gestion	15,88	15,80
	DEA/DESS LSH	8,53	7,42
	DEA/DESS sciences	9,66	10,10

Source : Céreq.

On n'observe aucune déformation sensible au niveau de la population répondante sur les variables de stratification.

## 4.2. Les intervalles de confiance sur les principaux indicateurs d'insertion

Les indicateurs d'insertion issus de l'échantillon des répondants à l'enquête sont des estimations des vraies valeurs de la population totale.

Leur précision a été optimisée à travers un plan de sondage réalisé sous contraintes d'un budget d'enquête fixant le nombre total d'individus à enquêter et d'un nombre acceptable d'établissements à contacter pour effectuer une base de tirage d'individus.

Le sondage utilisé est un tirage à deux degrés stratifiés.

Les estimations des indicateurs issues des données d'échantillon sont à considérer avec une précision que l'on peut juger à travers la largeur des intervalles de confiance.

Ces intervalles de confiance mesurent en fait de quelle manière l'estimation par notre échantillon s'écarte de la moyenne des estimations sur l'ensemble des échantillons que l'on aurait pu constituer selon la même méthode.

Le mode de calcul de ces intervalles de confiance peut s'effectuer :

- par une méthode empirique consistant à dupliquer l'échantillon de répondants par des tirages aléatoires avec remise et à calculer un intervalle de confiance empirique sur l'ensemble des échantillons ainsi formés (méthode dite de Bootstrap). Cette estimation de l'intervalle de confiance s'adapte à des plans de sondage complexe, ce qui est le cas de celui de l'enquête,
- par des formules analytiques de calcul de variance. Dans le cadre d'un sondage à deux degrés stratifiés les formules sont très complexes. Néanmoins si on effectue une estimation de la variance par la formule correspondant à un sondage aléatoire simple, on obtient des résultats quasi identiques à ceux de la méthode du Bootstrap. La stratification des deux degrés - selon un certain nombre de variables corrélées aux indicateurs d'insertion - a compensé la perte de précision due au tirage d'établissements au premier degré (effet de grappe). La précision de notre échantillon s'approche de celle qu'on aurait obtenu à partir d'un échantillon issu d'un sondage aléatoire simple, ce qui est signe d'une bonne représentativité de l'échantillon.

Nous indiquerons dans les tableaux qui suivent des intervalles de confiance basés sur la formule d'un sondage aléatoire simple, réappropriables par tout un chacun.

La largeur de l'intervalle de confiance dépendra donc directement de la variance observée dans l'échantillon, de la taille de celui-ci et de l'hypothèse que l'estimateur suit une loi de Gauss.

Les intervalles de confiance seront donnés aux seuils classiques de 95 % et 90 %.

Tableau 12  
Taux de chômage en mars 97 (date de l'enquête)

Taux de chômage en Mars 97	Effectifs pondérés	Nombre de questionnaires	Taux de chômage (pondéré)	Intervalle de confiance à 90 %	Intervalle de confiance à 95 %
<b>DUT-BTS</b>	<b>54 026</b>	<b>643</b>	<b>8,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>
DUT-BTS Industriel	17 887	362	10,1	2,5	3,1
DUT-BTS tertiaire	36 139	281	8,3	2,9	3,6
<b>Ecoles ingénieurs</b>	<b>13 436</b>	<b>383</b>	<b>5,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
<b>Ecoles de commerce</b>	<b>13 049</b>	<b>713</b>	<b>7,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>
Reconnue - diplôme visé	5 787	252	7,3	2,5	3,1
Reconnue - diplôme non visé	2 308	244	4,8	2,0	2,5
Non reconnue	4 954	217	7,7	2,9	3,5
<b>Doctorat</b>	<b>6 834</b>	<b>778</b>	<b>8,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>
Doctorat Sciences	5 613	590	9,0	1,6	2,0
Doctorat Droit / Economie / LSH	1 221	188	5,8	2,6	3,2
<b>DEA-DESS</b>	<b>18 872</b>	<b>647</b>	<b>10,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>
DEA-DESS Sciences	6 157	154	10,7	3,9	4,8
DEA-DESS Droit / Economie	4 693	108	15,4	5,4	6,7
DEA-DESS Gestion	2 860	266	8,3	2,2	2,6
DEA-DESS LSH	5 162	119	5,5	4,0	4,9
<b>2E CYCLE</b>	<b>38 858</b>	<b>937</b>	<b>12,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>
2E CYCLE Sciences	9 366	143	14,6	4,5	5,5
2E CYCLE Droit / Economie	11 497	188	15,1	4,1	5,0
2E CYCLE Gestion	1 590	231	9,0	2,6	3,2
2E CYCLE LSH	15 246	139	9,4	4,2	5,2
2E CYCLE Maîtrise IUP	1 159	236	7,9	2,4	2,9
<b>AUTRES FORMATIONS</b>	<b>10 413</b>	<b>285</b>	<b>7,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>
<b>Total</b>	<b>155 488</b>	<b>4 386</b>	<b>9,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>

Source : Céreq.

**Note de lecture :**

Sur l'ensemble de la population la vraie valeur du taux de chômage a 95 % de chances de se trouver dans l'intervalle 9,3 + ou - 0,8 point.

Tableau 13  
Part de cadres pour l'emploi à la date de l'enquête

Part de cadre emploi en Mars 97	Effectifs pondérés	Nombre de questionnaires	Part de cadre (pondéré)	Intervalle de confiance à 90 %	Intervalle de confiance à 95 %
<b>DUT-BTS</b>	<b>48 035</b>	<b>568</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>
DUT-BTS Industriel	15 813	321	4,9	1,9	2,3
DUT-BTS tertiaire	32 222	247	4,8	2,5	3,1
<b>Ecoles ingénieurs</b>	<b>12 842</b>	<b>365</b>	<b>91,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,9</b>
<b>Ecoles de commerce</b>	<b>12 126</b>	<b>662</b>	<b>47,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,7</b>
Reconnue - diplôme visé	5 348	233	63,0	4,9	6,0
Reconnue - diplôme non visé	2 136	227	48,8	5,0	6,1
Non reconnue	4 642	202	29,8	5,0	6,1
<b>Doctorat</b>	<b>6 230</b>	<b>726</b>	<b>94,6</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>
Doctorat Sciences	5 057	546	94,8	1,4	1,7
Doctorat Droit / Economie / LSH	1 173	180	94,0	2,7	3,4
<b>DEA-DESS</b>	<b>17 800</b>	<b>612</b>	<b>71,7</b>	<b>2,9</b>	<b>3,5</b>
DEA-DESS Sciences	5 823	146	78,9	5,4	6,6
DEA-DESS Droit / Economie	4 156	96	64,0	7,9	9,6
DEA-DESS Gestion	2 678	257	60,6	4,2	5,2
DEA-DESS LSH	5 143	113	75,5	7,0	8,5
<b>2E CYCLE</b>	<b>36 175</b>	<b>869</b>	<b>49,5</b>	<b>2,7</b>	<b>3,3</b>
2E CYCLE Sciences	8 138	127	60,5	6,9	8,4
2E CYCLE Droit / Economie	10 339	170	37,8	5,9	7,3
2E CYCLE Gestion	1 412	213	49,6	5,1	6,2
2E CYCLE LSH	15 198	135	51,2	6,8	8,4
2E CYCLE Maîtrise IUP	1 088	224	56,5	4,7	5,8
<b>AUTRES FORMATIONS</b>	<b>10 221</b>	<b>283</b>	<b>51,3</b>	<b>4,3</b>	<b>5,2</b>
<b>Total</b>	<b>143 429</b>	<b>4 085</b>	<b>43,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>

Source : Céreq.

**Note de lecture :**

Sur l'ensemble de la population la vraie valeur de la part de cadres à la date de l'enquête chômage a 95 % de chances de se trouver dans l'intervalle 43 + ou - 1,5 point.

Tableau 14  
Part de cadres et de professions intermédiaires pour l'emploi à la date de l'enquête

Part de cadre et professions intermédiaires emploi en Mars 97	Effectifs pondérés	Nombre de questionnaires	Part de cadre + PI (pondéré)	Intervalle de confiance à 90 %	Intervalle de confiance à 95 %
<b>DUT-BTS</b>	48 035	568	53,4	3,2	3,9
DUT-BTS Industriel	15 813	321	75,9	3,7	4,5
DUT-BTS tertiaire	32 222	247	42,4	5,1	6,2
<b>Ecoles ingénieurs</b>	12 842	365	96,7	1,5	1,9
<b>Ecoles de commerce</b>	12 126	662	90,5	1,9	2,3
Reconnue - diplôme visé	5 348	233	97,1	1,8	2,1
Reconnue - diplôme non visé	2 136	227	86,6	3,5	4,3
Non reconnue	4 642	202	84,6	3,9	4,8
<b>Doctorat</b>	6 230	726	98,4	0,7	0,9
Doctorat Sciences	5 057	546	98,6	0,8	1,0
Doctorat Droit / Economie / LSH	1 173	180	97,8	1,6	2,0
<b>DEA-DESS</b>	17 800	612	92,9	1,6	1,9
DEA-DESS Sciences	5 823	146	95,8	2,6	3,2
DEA-DESS Droit / Economie	4 156	96	86,4	5,7	7,0
DEA-DESS Gestion	2 678	257	91,7	2,2	2,7
DEA-DESS LSH	5 143	113	95,3	3,4	4,1
<b>2E CYCLE</b>	36 175	869	83,6	1,9	2,3
2E CYCLE Sciences	8 138	127	93,2	3,8	4,7
2E CYCLE Droit / Economie	10 339	170	71,9	5,4	6,6
2E CYCLE Gestion	1 412	213	83,5	3,7	4,5
2E CYCLE LSH	15 198	135	86,1	4,6	5,6
2E CYCLE Maîtrise IUP	1 088	224	89,3	2,8	3,5
<b>AUTRES FORMATIONS</b>	10 221	283	80,4	3,0	3,6
<b>Total</b>	143 429	4 085	76,8	0,8	1,0

Source : Céreq.

**Note de lecture :**

Sur l'ensemble de la population la vraie valeur de la part de cadres ou de profession intermédiaire à la date de l'enquête chômage a 95 % de chances de se trouver dans l'intervalle 76,8 + ou - 1 point.

### 4.3. Les répondants du samedi

On a vu que la journée du samedi était profitable en termes de nombre d'enquêtes effectuées. Qu'en est-il des caractéristiques des individus sur les indicateurs d'insertion ?

Tableau 15  
Caractéristiques des individus interrogés le samedi  
Indicateurs à la date de l'enquête

	Enquêtes du samedi			Hors samedi		
	% chômage	% Cadre ou Prof. Int.	Effectifs actifs	% chômage	% Cadre ou Prof. Int.	Effectifs actifs
STS	14,8	47,8	44	6,7	50,5	335
IUT	16,4	61,1	53	13,4	66,3	267
Écoles d'ingénieurs	1,2	98,8	78	5,9	96,2	329
Écoles de commerce	9,0	95,6	62	6,8	89,9	680
Universités	6,9	91,2	265	11,3	85,3	1 949
<b>TOTAL</b>	<b>9,1</b>	<b>80,2</b>	<b>502</b>	<b>9,3</b>	<b>75,5</b>	<b>3 560</b>

Source : Céreq.

Les effectifs de répondants actifs du samedi sont en nombre limité, il est difficile de pouvoir en déduire des caractéristiques particulières par sous-populations.

Sur l'ensemble des répondants du samedi la part des individus sur des emplois de cadre ou de profession intermédiaire est plus importante que pour les répondants hors samedi.

### 4.4. Un tiers des répondants a quitté sa région de formation

Une enquête téléphonique selon la méthode mise en place permet de joindre des individus plus ou moins mobiles par rapport à l'adresse du fichier initial ou de leur lieu de formation.

La recherche téléphonique automatique et manuelle (avec certains élargissements géographiques par rapport à l'adresse initiale), les contacts « relais », les appels sur N° vert consécutifs à l'envoi de lettres-avis permettent de retrouver certains individus mobiles.

Le numéro de téléphone final qui a permis d'atteindre et d'enquêter l'individu peut être de trois origines :

- téléphone présent dans le fichier Céreq d'origine, même s'il correspond à celui issu de la recherche automatique effectuée systématiquement sur la totalité des adresses transmises au sous-traitant,
- téléphone issu de la recherche automatique,
- téléphone issu d'un contact relais ou d'une recherche minitel (en manuel), la différence entre les deux étant difficile à établir sur la base du fichier d'historique d'appels transmis par le sous-traitant.

Tableau 16  
Origine du numéro de téléphone qui a permis l'entretien

Établissements	Céreq (en %)	Recherche automatique (en %)	Manuel ou contacts (en %)
STS	0,0	61,9	38,1
IUT	4,1	48,4	47,5
Écoles d'ingénieurs	7,8	50,0	42,2
Écoles de commerce	24,8	30,8	44,4
Universités	5,4	40,3	54,3
<b>TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>42,8</b>	<b>48,9</b>

Source : Céreq.



Il faut distinguer dans le fichier initialement communiqué par le Céreq :

- le numéro de téléphone : on constate qu'il est rarement celui de l'enquête. Il a pu néanmoins correspondre à celui des parents et permettre d'obtenir le numéro de téléphone de l'enquêté,
- l'adresse elle-même : elle peut correspondre à celles des parents. Elle a pu également correspondre à celles de l'individu et par la recherche automatique ou manuelle par minitel permettre d'obtenir le numéro de téléphone de l'enquêté. Les ingénieurs qui enregistrent le meilleur taux de réponse (67 %) devaient avoir une adresse fiable (soit la leur, soit celle de leurs parents).

La recherche automatique a permis de fournir le téléphone de 43 % des enquêtés, surtout pour les BTS peu mobiles (62 %).

On peut essayer de déterminer un indice de mobilité en supposant qu'un changement de région entre la région de formation et la région où l'individu a été interrogé (via le numéro de téléphone final) représente une mobilité régionale. D'autres types d'indices de mobilité peuvent être calculés, celui-ci correspond à une problématique de bilan d'enquête et non d'études sur l'insertion professionnelle.

Tableau 17  
**Indice de mobilité régionale**

	Mobiles (en %)	Non mobiles (en %)
STS	36,2	63,8
IUT	26,7	73,3
Écoles d'ingénieurs	60,2	39,8
Écoles de commerce	42,2	57,8
Universités	29,1	70,9
<b>TOTAL</b>	<b>34,4</b>	<b>65,6</b>

Source : Céreq.

La méthode mise en place a permis d'interroger un nombre d'individus mobiles au niveau régional représentant un tiers des enquêtés.

Voyons quels sont les flux entre l'Île de France (IDF) et la Province :

Tableau 18  
**Mobilité IDF/Province (en %)**

	Toujours IDF	IDF vers Province	Province vers IDF	Toujours en province
STS	21,8	7,6	1,9	68,7
IUT	10,7	1,7	4,8	82,8
Écoles d'ingénieurs	17,7	5,9	17,6	58,8
Écoles de commerce	33,0	12,3	8,2	46,5
Universités	37,7	6,1	6,0	50,2
<b>TOTAL</b>	<b>30,1</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>	<b>56,4</b>

Source : Céreq.

Les IUT sont implantés majoritairement en province.

## 5. LA MÉTHODE D'APPEL INFLUE SUR LES INDICATEURS D'INSERTION

Le niveau des indicateurs d'insertion obtenus à partir des questionnaires collectés durant toute la phase d'enquête téléphonique a évolué jusqu'à l'arrêt de l'opération.

Comment évoluent ces indicateurs ? Certains groupes d'individus joints avec la méthode utilisée par le Céreq ont-ils des caractéristiques d'insertion particulières ?

Pour essayer d'appréhender une relation entre le niveau des indicateurs et la méthode d'appel, on peut mesurer leur niveau en fonction :

- du nombre d'appels effectués pour essayer de joindre l'individu : ce nombre d'appels – et le taux de réussite qui en découle – dépend de l'enrichissement du fichier en numéros de téléphone valides (par des recherches automatiques ou manuelles, par des contacts avec des proches) et du protocole d'appel (fréquences des appels en termes de créneaux horaires et des jours d'appel),
- la mobilité des individus : la méthode mise en place a permis de joindre une certaine proportion d'individus ayant quitté leur région de formation. On va les isoler dans deux groupes : les mobiles et les non-mobiles.

On s'attachera à regarder plus précisément les deux indicateurs d'insertion ayant servi à la construction de l'échantillon : le taux de chômage à la date de l'enquête et la proportion de cadres et professions intermédiaires à la date de l'enquête.

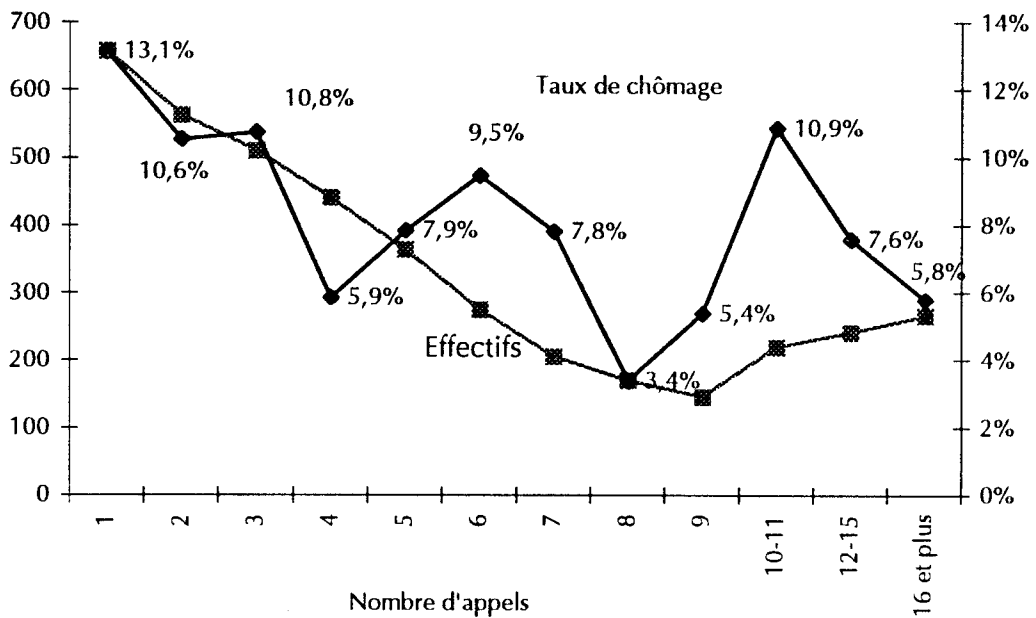
Si on effectue un test du Chi 2, qui permet de tester l'indépendance entre deux variables, on obtient les relations suivantes :

- pour les ingénieurs un lien entre la mobilité et les deux indicateurs,
- pour les sortants d'université et les diplômés d'Écoles de commerce une relation entre la mobilité et la part de cadres à la date de l'enquête.

### 5.1. Les individus mobiles sont moins au chômage

Si on regarde le taux de chômage à la date de l'enquête sur l'ensemble des répondants, mobiles et non mobiles, on constate que les individus en emploi sont joints au bout d'un nombre d'appels important.

Graphique 4  
Niveau du taux de chômage à la date de l'enquête en fonction du nombre d'appels



Source : Céreq.

Les pics de la courbe niveau de chômage peuvent être expliqués par l'injection en cours d'enquête de nouveaux numéros de téléphone valides issus de différentes sources (enrichissement minitel, contacts avec des proches...).

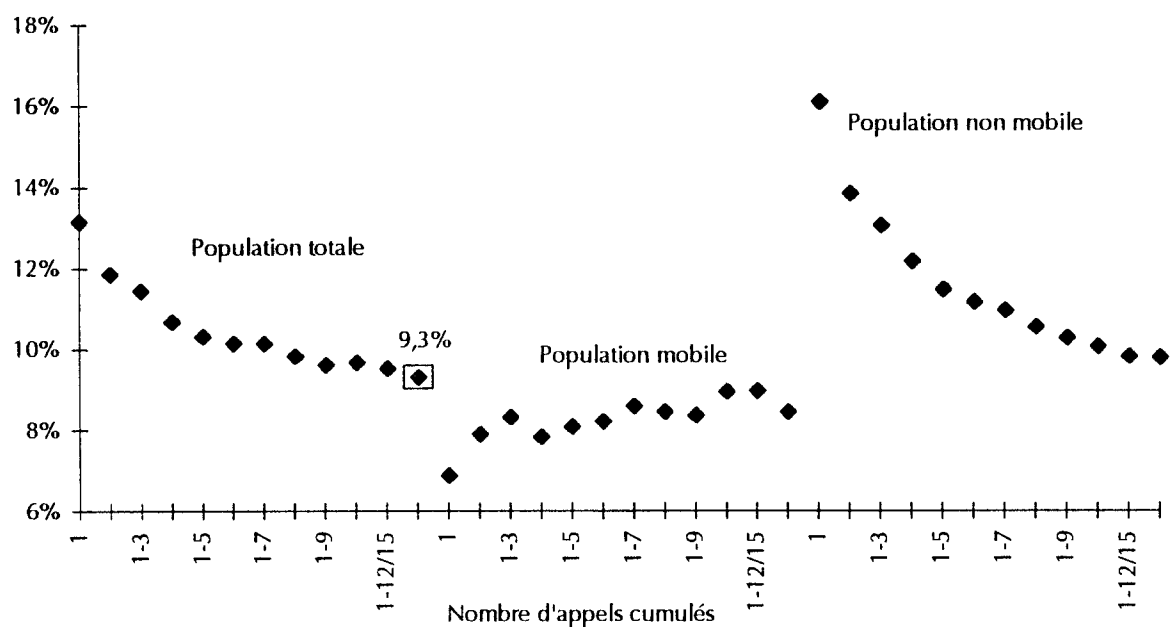
#### Note de lecture :

Les effectifs indiqués représentent le nombre de répondants actifs pour chaque rang d'appel c'est à dire selon le nombre d'appels effectués pour joindre l'individu.

Le taux de chômage est calculé sur les actifs de chaque rang d'appel regroupés en classe à partir de 10 appels (10 à 11 appels, 12 à 15 appels, 16 appels et plus).

Si l'on compare les individus mobiles et les non mobiles on constate que les individus ayant changé de région sont moins au chômage. On peut également suivre sur le graphique l'évolution du niveau du taux de chômage en fonction du nombre d'appels jusqu'à sa valeur finale (9,3 %).

Graphique 5  
Variations du taux de chômage



Source : Céreq.

**Note de lecture :**

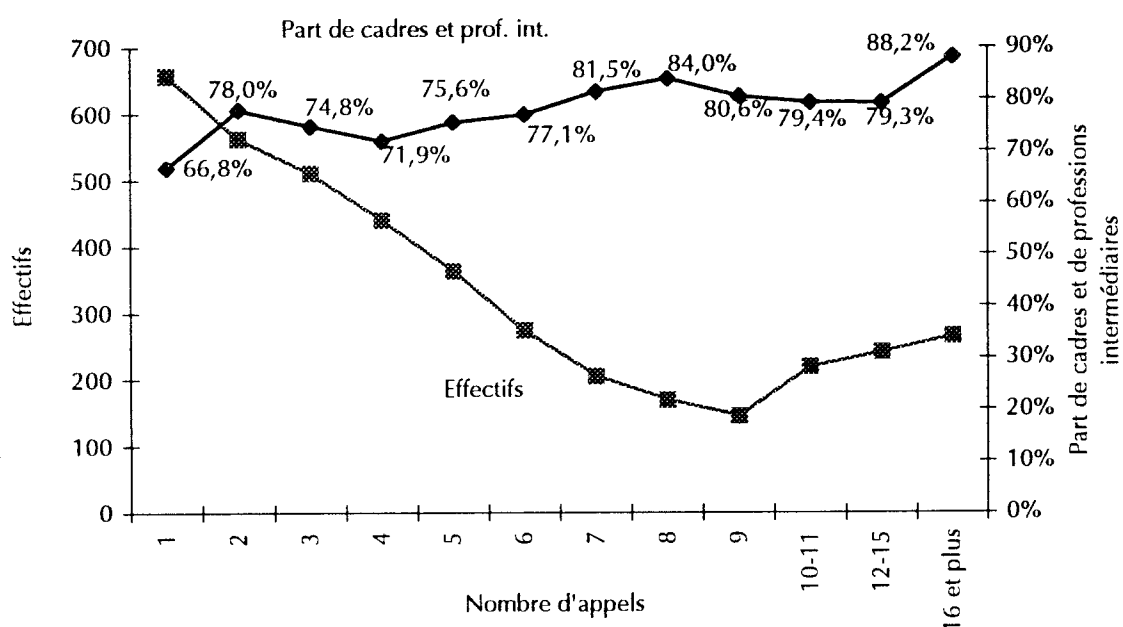
La population totale est cette fois répartie en deux sous-populations : les mobiles et les non mobiles.

L'indicateur est calculé sur des effectifs cumulés avec un regroupement de classe à partir de 10 appels (10 à 11 appels, 12 à 15 appels, 16 appels et plus). Par exemple pour le niveau du taux de chômage correspondant au nombre d'appels cumulés 1-5, l'indicateur est calculé sur l'ensemble des répondants enquêtés au bout de 1 à 5 appels.

## 5.2. Les cadres ont plus changé de région

En ce qui concerne la part de cadres et de professions intermédiaires à la date de l'enquête, sur l'ensemble des répondants – mobiles et non mobiles – on constate que les cadres et professions intermédiaires sont joints au bout d'un nombre d'appels important.

Graphique 6  
Niveau du taux de cadres et professions intermédiaires à la date de l'enquête selon le nombre d'appels



Source : Céreq.

### Note de lecture :

Les effectifs indiqués représentent le nombre de répondants actifs pour chaque rang d'appel c'est-à-dire selon le nombre d'appels effectués pour joindre l'individu.

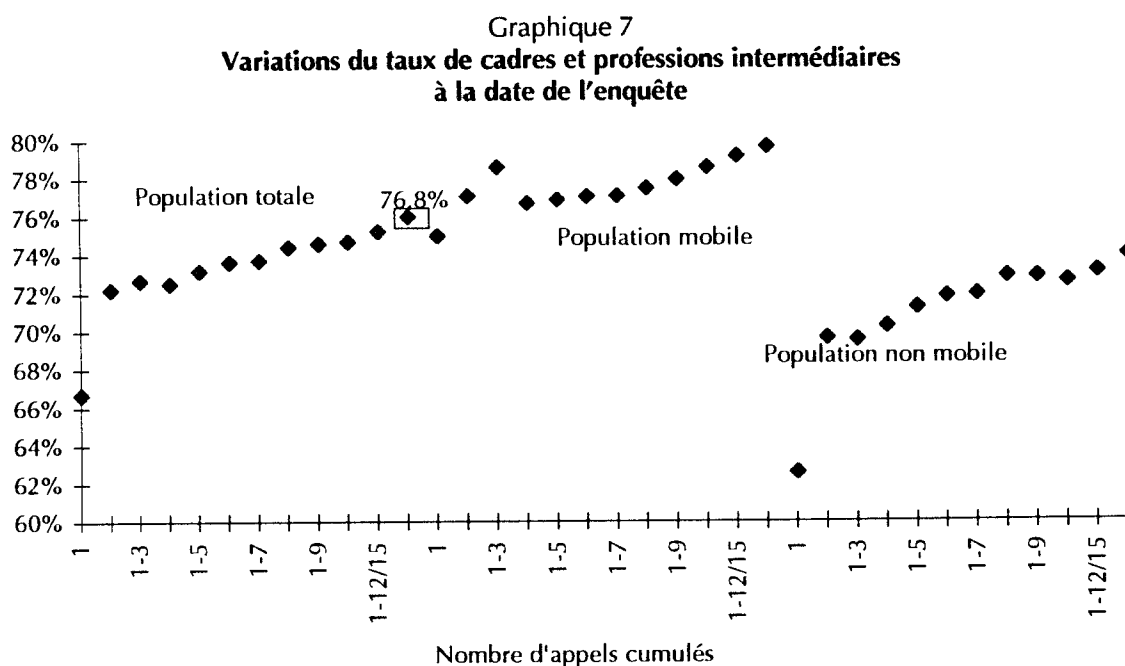
La part de cadres et de professions intermédiaires pour l'emploi à la date de l'enquête est calculée sur les actifs de chaque rang d'appel (regroupés en classe à partir de 10 appels : 10 à 11 appels, 12 à 15 appels, 16 appels et plus).

Si l'on compare les individus mobiles et les non mobiles on constate que les individus ayant changé de région sont plus sur des postes de cadre ou de profession intermédiaire pour l'emploi à la date de l'enquête que ceux qui sont restés dans leur région de formation.

Ce sont plus fréquemment des diplômés d'écoles de commerce ou d'ingénieurs et des sortants d'université (voir proportions de mobiles par sous-populations - tableau 19) donc majoritairement sur des emplois de cadres.

Mais cette différence entre les mobiles et les non mobiles s'observe également pour chaque sous-population.

On peut également suivre sur le graphique l'évolution du niveau de l'indicateur en fonction du nombre d'appels jusqu'à sa valeur finale (76,8 %).



Source : Céreq.

#### **Note de lecture :**

*La population totale est répartie en deux sous-populations : les mobiles et les non mobiles.*

*L'indicateur est calculé sur des effectifs cumulés avec un regroupement de classe à partir de 10 appels (10 à 11 appels, 12 à 15 appels et plus). Par exemple pour la part de cadre et de profession intermédiaires correspondant au nombre d'appels cumulés 1-5, l'indicateur est calculé sur l'ensemble des répondants (actifs) enquêtés au bout de 1 à 5 appels.*

### 5.3. Conclusion

Au regard de la description de la méthode d'appel mise en place pour cette enquête et le niveau des indicateurs obtenus, on peut faire certaines remarques :

- la méthode mise en place a permis d'obtenir un taux de réponse de 55 % et l'échantillon de répondants est composé d'un tiers d'individus ayant quitté leur région de formation.

Ce qui a été possible grâce :

- à la collecte d'adresses centrée sur les adresses des parents et à des actualisations faites par des associations d'anciens élèves,
  - à l'enrichissement automatique et manuel en numéros de téléphone. Cette recherche étant limitée au niveau de l'élargissement géographique aux communes avoisinantes, voire au département,
  - aux nombreux relais assurés par des proches,
  - à un coefficient d'insistance fort avec des modulations dans les jours et heures d'interrogation. Les indicateurs d'insertion se sont stabilisés en fin d'interrogation.
- le niveau des indicateurs d'insertion est lié à la mobilité des individus.

Si l'on fait l'hypothèse que la méthode mise en place n'atteint pas proportionnellement autant d'individus mobiles que non mobiles il est nécessaire dans l'optique d'améliorer la fiabilité des indicateurs d'essayer de joindre cette population.

Dans cette optique on pourrait :

- trouver de nouveaux numéros de téléphone valides grâce à :
  - une recherche du numéro de téléphone sur la région de formation (lorsqu'elle diffère de la région du fichier d'adresses) car certaines régions ont un fort taux de rétention de leurs diplômés,
  - une recherche du numéro de téléphone sur le département de naissance pour joindre les parents, lorsque cette information est disponible,
  - un élargissement géographique de la recherche en numéros de téléphone aux départements voisins, à l'Île de France, à la France entière mais on aboutit rapidement à des problèmes d'homonymie.
- enquêter les non répondants à l'enquête téléphonique par d'autres méthodes (enquêtes de terrain par exemple).

De plus la mobilité des individus de l'échantillon pourrait être mieux appréhendée par des questions posées directement durant l'entretien. Ce qui permettrait d'effectuer un éventuel redressement en se basant sur les données de mobilité provenant d'autres enquêtes.

## LISTE RÉCAPITULATIVE DES TABLEAUX DE LA DEUXIÈME PARTIE

1- Variables de stratification pour les établissements (premier degré)	71
2- Variables de stratification pour les individus (deuxième degré)	72
3- Dimensionnement de l'échantillon à interroger	73
4- Pourcentage de numéros de téléphone disponibles initialement	74
5- Part des inexploitables	75
6- Volume d'appels par grand type de formation	77
7- Résultats des appels réalisés sur la période d'interrogation	78
8- Dernière qualification de l'appel pour l'ensemble des individus	79
9- Répartition des contacts	80
10- Taux de réponse	81
11- Comparaison de structures entre Fichier initial et Répondants	82
12- Taux de chômage en mars 97 (date de l'enquête)	84
13- Part de cadres pour l'emploi à la date de l'enquête	85
14- Part de cadres et de professions intermédiaires pour l'emploi à la date de l'enquête	86
15- Caractéristiques des individus interrogés le samedi - Indicateurs à la date de l'enquête	87
16- Origine du numéro de téléphone qui a permis l'entretien	87
17- Indice de mobilité régionale	88
18- Mobilité IDF/Province (en %)	88





**A N N E X E**



## **QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE RÉALISÉE PAR LE CEREQ EN 1997 AUPRÈS DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1994**

---

Attention, ce questionnaire est prévu pour une interrogation téléphonique.  
Il ne peut pas s'adapter directement à une enquête postale.  
Par ailleurs, il a été expurgé de certaines questions filtres.

Questionnaire basé sur le champ suivant :

- \* diplômés d'écoles de commerce, d'écoles d'ingénieurs, d'IUT, de BTS ;
- \* IUP : diplômés de maîtrise ;
- \* inscrits, non réinscrits en deuxième et troisième cycle universitaires hors thèses ;
- \* diplômés de thèse



## ■ FORMATION

### **F1 Avez-vous préparé le diplôme suivant durant l'année scolaire 1993-94 :**

- 01- DOCTORAT
- 02- DU (Diplôme Universitaire) équivalent au doctorat
- 03- Diplôme d'école d'ingénieurs (dipl. de l'école uniquement)
- 04- Diplôme d'école de commerce et de gestion (hors Master et MBA)
- 05- DEA
- 06- DESS, DESCF
- 07- DU (Diplôme Universitaire) de niveau BAC + 5
- 08- Magistère
- 09- IUP : maîtrise
- 10- MAITRISE, MST, MSG, MIAGE, Diplôme d'IEP
- 11- DU (Diplôme Universitaire) de niveau BAC + 4
- 12- IUFM
- 13- LICENCE, DECF
- 14- DU (Diplôme Universitaire) de niveau bac + 3
- 15- Formation post-DUT en IUT (y compris DNTS)
- 16- Formation post-BTS en Lycée
- 17- DUT
- 18- BTS
- 19- DEUST
- 20- DEUG
- 21- DU de niveau bac + 2
- 22- Préparation à un concours de la fonction publique
- 23- Masters, MBA
- 24- Autre École, autre formation

### **F1BIS Était-ce une formation en alternance ?**

**Si oui :** était-ce :

- 1 un contrat d'apprentissage
- 2 un contrat de qualification
- 3 un contrat d'adaptation
- 4 un autre contrat

### **F2 Avez-vous obtenu le diplôme ou concours correspondant en 1994 ?** oui/non

### **F2BIS : quel âge avez-vous ?**

Si F1=10 **F1BIS : sortez-vous d'un IUP ?** oui/non

Si F1=9 (maîtrise d'IUP) ou F1BIS=oui : **avez-vous obtenu le diplôme d'ingénieur-maître ?** oui/non

Si F1=2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 14 & F1BIS non égal à oui :

**sortez-vous d'un IAE (Institut d'administration des entreprises) ?** oui/non

## ■ ÉTUDES ANTÉRIEURES À 1994

Si le diplômé sort de l'université au sens strict (F1 = 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 19, 20, 21)  
et si F2=oui

**F3 Est-ce le plus haut diplôme universitaire que vous possédez ?** oui/non

Si F2=non ou si F3=non ou si F1=12, 23 :

**quel est le plus haut diplôme universitaire que vous possédez ?** diplôme (code voir question F1)  
spécialité : code spécialité universitaire valable pour tout le questionnaire  
(pour F1=1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 20, 21)

**A sciences, informatique** ouvre un écran comportant les sous-modalités suivantes :

- 1 physique, mécanique, maths., électricité-électronique, BTP
- 2 informatique, MIAGE
- 3 sciences de la vie et de la terre, chimie, biochimie
- 4 biologie, physiologie, génie alimentaire et rural, écologie

**B droit, sciences économiques et de gestion** (idem)

- 5 droit, sciences politiques
- 6 sciences économiques
- 7 gestion, comptabilité, finances
- 8 administration économique et sociale (AES)

**C lettres, sciences humaines, communication** (idem)

- 9 lettres, philosophie, théologie
- 10 langues/civilisations étrangères, langues étrangères appliquées (LEA)
- 11 histoire, géographie, urbanisme
- 12 sociologie, ethnologie, psychologie, sciences de l'éducation
- 13 information, communication, documentation
- 14 arts plastiques, musique, danse, archéologie, histoire de l'art...
- 15 santé (y compris médecine, pharma., odontologie), paramédical et social.

**F4 Avez-vous effectué toutes vos études universitaires dans le même UFR ?** oui/non

Si oui : passer à F8 ;

Si non : plus haut diplôme dans la filière précédente (diplôme, spécialité selon nomenclature ci-dessus) ;  
Passer à F8

**F3BIS Possédez-vous un diplôme supérieur non universitaire ? Si oui lequel ?** (diplôme seulement)

Si le diplômé ne sort pas de l'université (F1=3,4,15,16,17,18)

**F5 Avez-vous préparé un autre diplôme de l'enseignement supérieur avant 1994 ?**

non : passer à F8 ;

si oui : **F6 Lequel ? (diplôme seulement) ; F7 Avez-vous obtenu ce diplôme ?** oui/non

Si le diplômé n'a pas obtenu une thèse en 94 :

**F8 Avez-vous effectué au moins un stage dans le cadre de votre formation en 1992-1993 ou 1993-1994 ?** oui/non

Si oui : **F9 Durée cumulée de(s) stage(s) en mois**

**F10 Avez-vous été ensuite recruté dans l'entreprise dans laquelle vous avez effectué un stage ?**  
oui/non

**Pour tous :**

**F11 Quel baccalauréat possédez-vous ?** (A, B, C, D/D', E, F, G, H, Bac pro., autre (BT, DAEU...))

Année du dernier Baccalauréat :

Département du dernier Baccalauréat :

**F11BIS Avez-vous arrêté vos études pendant un an ou plus avant 1994 ?** oui/non

Si oui : à quelle date avez-vous arrêté vos études ? (mois, année)

à quelle date les avez-vous reprises ? (mois, année)

**Pour ceux qui ont obtenu un doctorat en 94****F11TER Au cours de quelle année civile avez-vous commencé votre thèse ?****F12 Pendant la préparation de votre thèse, avez-vous bénéficié d'un des financements ou d'une des rémunérations suivantes ?**

F12A Allocation de recherche du ministère de l'Enseignement sup. et de la Recherche	oui/non
F12B Allocation provenant d'un autre ministère	oui/non
F12C Bourse d'un organisme public (y compris BDI : bourses de docteur-ingénieur)	oui/non
F12D Financement provenant d'un contrat géré par un organisme public	oui/non
F12E Bourse ou contrat géré par une entreprise privée (y compris CIFRE)	oui/non
F12F Soutien d'une collectivité locale	oui/non
F12G Poste d'ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche)	oui/non
F12H Vacances d'enseignant pendant une période cumulée d'au moins 6 mois	oui/non
F12I Salaire lié à un emploi dans l'équipe d'accueil	oui/non
F12J Salaire d'enseignant ou salaire lié à un autre emploi	oui/non

**F13 Avez-vous été moniteur ?** oui/non**F14 Le lieu dans lequel vous avez principalement effectué vos recherches était :**1 une université 2 une école d'ingénieur 3 un organisme public 4 une entreprise industrielle 5  
chez vous**F15 Dans le cadre de votre thèse de doctorat, avez-vous effectué une ou plusieurs période(s) en entreprise ?** oui/nonSi oui :**F16 Quelle a été la durée cumulée de cette ou de ces période(s) en mois ?****F17 Avez-vous été recruté par une entreprise où vous avez travaillé dans le cadre de votre thèse ?**  
oui/non**F17BIS Avez-vous fait un stage postdoctorat ?** (si oui ne pas poser E1 et E2)**Si oui :** à lire : nous décrivons de manière détaillée ce stage dans la suite du questionnaireétait-ce à l'étranger : 1 non 2 USA 3 Japon 4 Europe 5 France 6  
autre pays**Poursuites et reprises d'études après 1994****F18 Vous êtes-vous réinscrit à une formation de l'enseignement supérieur en 1994-1995 ?**si non : F21si oui :**F19 Quelles études avez-vous poursuivies ?***(Décrivez uniquement le diplôme principal ou le concours principal préparé)*

Diplôme préparé : Spécialité (uniquement pour l'université) :

Département :

**F20 Étiez-vous encore en formation en mars 1995 ?****F21 Vous êtes-vous réinscrit à une formation de l'enseignement supérieur en 1995-1996 ?** oui/non**F24 Vous êtes-vous réinscrit à une formation de l'enseignement supérieur en 1996-1997 ?** oui/non**Si F21=oui ou F24=oui Pourquoi avez-vous repris vos études ?**

- 1 pour vous réorienter, changer de métier
- 2 pour accéder plus facilement à l'emploi
- 3 pour obtenir une promotion (salaire, responsabilités...)
- 4 pour vous cultiver, accroître vos connaissances
- 5 pour atteindre un niveau de formation plus élevé



6 autres

**F26 Avez-vous obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur depuis 1995 ?** oui/non

Si oui : **quel est le dernier diplôme de l'enseignement supérieur que vous avez obtenu ?**  
(diplôme ; spécialité si université)

**Pour tous:**

**E1 De juin 1994 à mars 1997, avez-vous occupé un poste de travail dans une entreprise, une administration, une collectivité locale ou une association (en dehors des emplois dits de vacances) ?**

oui : **Situation à la date de l'enquête** (questions S1-S7)

non: **E2 Avez-vous cependant perçu une rémunération ?** oui/non

Si non : situation à la date de l'enquête puis activité professionnelle avant la fin des études

Si oui : 1 en tant qu'élève fonctionnaire, vacataire ou stagiaire de la fonction publique

2 au titre d'un contrat emploi solidarité (CES)

3 au titre d'un contrat de qualification, d'un contrat d'adaptation

4 en tant qu'apprenti

5 pour une mission d'intérim

6 pour un stage postdoctorat, un poste d'ATER, etc.





Si EA8 = 2, 3 ou 5 alors **EA8BIS : quel type de contrat de travail avez-vous ?**

- 1 apprenti et contrat aidé (contrat de qualif., contrat d'adaptation, CES...)
- 2 CDD (contrat à durée déterminée), auxiliaire, vacataire, intérim
- 3 CDI (contrat à durée indéterminée)
- 4 fonctionnaire, élève fonctionnaire, fonctionnaire stagiaire, armée hors militaire du contingent (uniquement si EA2=7)
- 5 bourse

**EA9 Votre emploi correspond-il ?**            1 : à un temps plein                            2 : à un temps partiel

**EA10 Quel est votre dernière rémunération mensuelle nette à 100 F près (prime et avantages divers inclus) ?** (salaire, revenu ou honoraires)

**Si EA8=1 et 2 (indépendant...) ne pas poser EA11 EA12 EA13 EA14 ; aller à Q1**

**EA11 Si EA2=7 (Fonction publique) : avez-vous passé un concours pour accéder à cet emploi ?** oui/non  
**Si EA11=oui ne pas poser EA12, EA13**

**EA12 Par quels moyens êtes-vous entré en contact avec cette entreprise ?** (une seule réponse)

- 1 par relations : famille ou des amis de la famille (y compris entreprise d'un membre de la famille)
- 2 par relations amicales
- 3 par un autre étudiant, l'association des anciens élèves
- 4 par relations professionnelles antérieures
- 5 par l'établissement scolaire (y compris professeurs...)
- 6 suite à un stage ->EA12A
- 7 l'enquêté a déjà travaillé dans cette entreprise ->EA12B
- 8 par une candidature spontanée : sans information préalable : mailing...
- 9 par une candidature spontanée : suite à une information ou à une recommandation ->EA12C
- 10 par annonces (presse, radio, Minitel...)
- 11 par une agence d'intérim
- 12 par un cabinet de recrutement, chasseur de têtes
- 13 ANPE, APEC, mission locale, service municipal...
- 14 Autre

**EA12A (si EA12=6) : aviez-vous trouvé ce stage par une de vos relations ?**

- 1- OUI, un membre ou un ami de la famille                            2- OUI, un(e) ami(e)
- 3- OUI, un étudiant, l'association des anciens élèves                            4- OUI, une relation professionnelle antérieure
- 5- OUI, [autres relation]                            6- NON

**EA12B (si EA12=7) : lors de votre première entrée dans cette entreprise, avez-vous trouvé cet emploi grâce à une de vos relations ?** (mêmes réponses que EA12A)

**EA12C (si EA12=9) : qui vous avait suggéré de vous adresser à cette entreprise ?**  
(mêmes réponses que EA12A)

**EA13 Avant d'entrer dans cette entreprise connaissiez-vous quelqu'un qui y travaillait ?**  
(mêmes réponses que EA12A)

**EA14 Que pensez-vous de cet emploi ?**

- 1- vous faites cela en attendant... (exemple : la fin de vos études, de trouver mieux...);
- 2- vous pourriez rester dans cette entreprise si vous aviez une promotion ou une augmentation de salaire ;
- 3- cet emploi vous intéresse et vous comptez y rester au moins quelques années ;
- 4- cet emploi permet de suivre ou continuer une formation en étant rémunéré ;
- 5- vous n'avez pas d'idée, autre.

Si l'activité professionnelle à la date de l'enquête commence avant juin 1994 et si elle est à plein temps (EA9=1) : ECO

Sinon : Q1 Avez-vous eu une autre activité professionnelle ayant commencé après la fin de vos études ?

non : quel était votre premier salaire mensuel net à 100 francs près pour l'emploi que nous venons de décrire ? (puis activité professionnelle avant la fin des études ECO)

oui : EB1, EB2, EB10 (on veut connaître les dates et le salaire même si c'est le même emploi)

Q2 Travailliez-vous dans le même établissement qu'actuellement ? (même lieu)

non : EB3-EB9

oui : lire toutes les questions suivantes

Q3A Avez-vous les mêmes fonctions ?

si non : EB6

Q3B Étiez-vous classé dans la même catégorie professionnelle ?

si non : EB7

Q3C Avez-vous le même type de contrat de travail ?

si non : EB8

Q3D Votre temps de travail était-il identique ?

si non : EB9 puis ECO

## ■ PREMIÈRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE APRÈS LA FIN DES ÉTUDES

À lire : nous allons décrire maintenant votre première activité professionnelle après la fin de vos études. Activité d'au moins 1 mois, en dehors des emplois de vacances ; cet emploi doit avoir commencé après la fin des études ; les élèves fonctionnaires sont en emploi mais pas les appelés au service national (coopération, aide technique).

**EB1 Quand a-t-il commencé :** mois, année

**EB2 Quand s'est-il terminé :** mois, année

**EB3 Quel était le secteur d'activité de l'établissement dans lequel vous travailliez :**

- |  |                        |                   |
|--|------------------------|-------------------|
| 1 Agriculture  | 2 Industrie            | 3 BTP             |
| 4 Commerce, transport, télécom., postes<br>marchands                             | 5 Banques - Assurances | 6 Autres services |
| 7 services non marchands (administration, collectivité locale, organisme public) |                        |                   |

**EB4 Combien de personnes travaillaient chez cet employeur, dans cet établissement :**

(1-2, 3-9, 10-49, 50-199, 200-499, 500 et plus)

**EB5 Quel est le code postal de votre lieu de travail :**

**EB6 Quel était l'intitulé de votre emploi ? ( SAISIE EN CLAIR)**

**EB7 Quelle était votre catégorie professionnelle ?** modalités de réponse voir EA7

**EB8 Quel était votre statut ?**

- 1 indépendant, à son compte
- 2 salarié de votre propre entreprise, gérant mandataire, PDG
- 3 salarié
- 4 stagiaire rémunéré (hors stage postdoctorat)
- 5 stagiaire postdoctorat

Si EB8 = 2, 3, 5 alors **EB8BIS : quel type de contrat de travail aviez-vous ?**

- 1 apprenti et contrat aidé (contrat de qualif., contrat d'adaptation, CES...)
- 2 CDD (contrat à durée déterminée), auxiliaire, vacataire, intérim
- 3 CDI (contrat à durée indéterminée)
- 4 fonctionnaire, élève fonctionnaire, fonctionnaire stagiaire, armée hors militaire du contingent (uniquement si EA2=7)
- 5 bourse

**EB9 Votre emploi correspondait-il ?** 1 : à un temps plein

2 : à un temps partiel

**EB10 Quel était votre premier salaire mensuel net à 100 francs près ?**

(prime, avantages divers inclus)

## ■ ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVANT LA FIN DES ÉTUDES

Activité d'au moins 1 mois, EN DEHORS DES EMPLOIS DITS DE VACANCES et des stages en cours d'études ; dernier emploi ayant commencé avant la fin des études en juillet 1994. Il peut s'être terminé après la fin des études. Les thèses financées ne sont pas considérées comme des emplois (thèses avec allocations de recherche, CIFRE, BDI, autre allocation...) ; les postes d'ATER sont des emplois.

**EC0 Avez-vous eu un autre emploi entre juillet 91 et juillet 94 que ceux déjà éventuellement décrits ?**  
oui/non

si non : calendrier ;

si oui : **EC1, EC2 (identiques à EB1, EB2) et EC10 :**

**Quel était votre diplôme le plus élevé lorsque vous avez obtenu cet emploi ?**

(Diplôme, spécialité si université)

**Étiez-vous dans le même établissement que pour l'un des emplois déjà décrits ? (même lieu)**

Si non : questions **EC3 à EC9** (identiques à EB3-EB9)

Si oui : si l'intéressé n'a décrit qu'un emploi : remplissage automatique par le Céreq de EC3-EC5 avec cet emploi

Si l'intéressé a déjà décrit 2 emplois: **était-ce dans l'établissement du premier emploi ou celui de mars 1997 ?**

(remplissage automatique par le Céreq de EC3-EC5 avec l'emploi correspondant à la réponse)

**P1 Aviez-vous les mêmes fonctions ?**

si non : EC6

**P2 Étiez-vous classé dans la même catégorie professionnelle ?**

si non : EC7

**P3 Aviez-vous le même type de contrat de travail ?**

si non : EC8

**P4 Votre temps de travail était-il identique ?**

si non : EC9

## CALENDRIER

Décrivez vos différentes situations depuis septembre 1993 : en cas d'emplois successifs, distinguer les différentes périodes en indiquant le début et la fin de chacune. Si deux situations de même type s'enchaînent le même mois, décaler le début de la deuxième au mois suivant.

Pour les situations n'étant toujours pas finies à la date actuelle considérer comme mois de fin fictif le mois numéro 43 (mars 1997).

Définition complète des titres :

1 - En études (y compris comme allocataire de recherche et stage dans le cadre de la formation)

2 - Au service national (y compris coopération, aide technique...)

3 - En recherche d'emploi (y compris stage de recherche d'emploi)

4 - En emploi (tout contrat de travail, y compris élève fonctionnaire, mesures pour l'emploi...)

5 - Sans emploi et n'en cherchant pas (sans emploi et n'en cherchant pas)

L'inactivité est incompatible avec tout autre état. Il faut séparer les emplois successifs. L'enquêteur doit vérifier les situations simultanées. Dans tout les cas il ne peut valider le calendrier qu'après l'avoir récapitulé avec l'enquêté.

		Études	Service national	Recherche d'emploi	Emploi	Inactivité
1993	septembre	01	01	01	01	01
	octobre	02	02	02	02	02
	novembre	03	03	03	03	03
	décembre	04	04	04	04	04
1994	janvier	05	05	05	05	05
	février	06	06	06	06	06
	mars	07	07	07	07	07
	avril	08	08	08	08	08
	mai	09	09	09	09	09
	juin	10	10	10	10	10
	juillet	11	11	11	11	11
	août	12	12	12	12	12
	septembre	13	13	13	13	13
	octobre	14	14	14	14	14
	novembre	15	15	15	15	15
	décembre	16	16	16	16	16
1995	janvier	17	17	17	17	17
	février	18	18	18	18	18
	mars	19	19	19	19	19
	avril	20	20	20	20	20
	mai	21	21	21	21	21
	juin	22	22	22	22	22
	juillet	23	23	23	23	23
	août	24	24	24	24	24
	septembre	25	25	25	25	25
	octobre	26	26	26	26	26
	novembre	27	27	27	27	27
	décembre	28	28	28	28	28
1996	janvier	29	29	29	29	29
	février	30	30	30	30	30
	mars	31	31	31	31	31
	avril	32	32	32	32	32
	mai	33	33	33	33	33
	juin	34	34	34	34	34
	juillet	35	35	35	35	35
	août	36	36	36	36	36
	septembre	37	37	37	37	37
	octobre	38	38	38	38	38
	novembre	39	39	39	39	39
	décembre	40	40	40	40	40
1997	janvier	41	41	41	41	41
	février	42	42	42	42	42
	mars	43	43	43	43	43



## ■ CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

**CSD1 Vous êtes de sexe (poser la question avec humour) :** 1 Masculin 2 Féminin

**CSD2 Quelle est votre nationalité :**

1 français 2 étranger Union Européenne 3 étranger hors Union Européenne

**CSD3 Quel le niveau d'études de vos parents ?**

père : 1 Sans diplôme, Certificat d'études 2 BEPC 3 CAP-BEP 4 Baccalauréat  
5 Supérieur au Bac

mère : 1 Sans diplôme, Certificat d'études 2 BEPC 3 CAP-BEP 4 Baccalauréat  
5 Supérieur au Bac

**CSD4 Quelle était la profession de vos parents à la fin de vos études ?**

(leur dernière s'ils ne sont plus en activité ou s'ils sont décédés)

père mère

- |    |    |   |
|----|----|---|
| 1  | 1  | Agriculteurs exploitants  |
| 2  | 2  | Artisans, commerçants et chefs d'entreprise   |
| 3  | 3  | Cadres, ingénieurs, professions libérales (avocat, médecin ...)   |
| 4  | 4  | Professeurs certifiés ou agrégés ou des écoles  |
| 5  | 5  | Techniciens, agents de maîtrise, représentants, infirmiers, secrétaires de direction (Professions intermédiaires) |
| 6  | 6  | Instituteurs, professeur d'enseignement général des collèges (PEGC) ou maîtres auxiliaires                        |
| 7  | 7  | Employés de bureau, de commerce, secrétaire, agent de service, aide soignant, garde d'enfants                     |
| 8  | 8  | Ouvriers  |
| 9  | 9  | N'a jamais travaillé  |
| 10 | 10 | NSP, décédé   |

**CSD5 Etait-ce un emploi de la Fonction publique ?** (pour réponse entre 3 et 8 inclus à la question CSD4)

père mère

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| 1 | 1 | oui |
| 2 | 2 | non |

## BIBLIOGRAPHIE

- « Enseignement supérieur et trajectoires étudiantes » (1997), Céreq, *Formation Emploi*, n°58, avril-juin, 152 p.
- « Insertion professionnelle et méthodologie » (1998), Céreq, *Formation Emploi*, n°60, octobre-décembre, 120 p.
- Bordigoni M., Vergnies J.F. (1997), « Etudiants salariés : quand la vie active commence avant la fin des études », *Céreq Bref* n° 132, juin, 4 p.
- Couppié T., Epiphane D., Fournier C. (1997), « Insertion professionnelle et début de carrière : les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? » *Céreq Bref* n°135, Octobre, 4 p.
- Epiphane D., Martinelli D. (1993), *Diplômés des écoles d'ingénieurs*, Céreq, Document n° 90, 51 p.
- Epiphane D., Hallier P. (1996), *Les bacheliers dans l'enseignement supérieur*, Céreq, Document n°113, 81 p.
- Gendron B. (1997), *D'une stratégie de formation à une stratégie d'employabilité : analyse de la poursuite d'études après un BTS ou un DUT*, Thèse à l'université de Paris I.
- Martinelli D. (1993), « Docteurs en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire », *Céreq Bref* n° 89, 4 p.
- Martinelli D., Vergnies J.F. (1997), « Diplômés de l'enseignement supérieur, L'insertion professionnelle se stabilise mas les écarts s'accroissent », *Céreq Bref* n° 134, septembre, 4 p.
- Martinelli D., Vergnies J.F. (1995), « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade », *Céreq Bref* n° 107, mars, 4 p.
- Martinelli D. (1993), *Étudiants à la sortie des écoles de commerce*, Céreq, Document n° 85, 27 p.
- Martinelli D. (1994), *Diplômés de l'université : insertion au début des années 1990*, Document Céreq n°100, 68 p.
- Martinelli D. (1996), *L'insertion des diplômés des IUT et des STS*, Céreq, Document n° 119, 46 p.
- Petrone J.C., Vergnies J.F. (1998), « La place des jeunes sur le marché du travail », INSEE, Bilan Formation Emploi, collection Synthèses, n° 17, mars 1998.
- Pottier F. (1992), « L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur », *Céreq Bref* n° 82, décembre, 4 p.
- Stoeffler-Kern F. et Martinelli D. (éditeurs), (1998), *Parcours de formation et insertion professionnelle des étudiants, Sources et méthodes*, Céreq, Document n° 134, 124 p.
- Vergnies J.F. (1997), *Diplômés de l'enseignement supérieur : Insertion des étudiants sortis en 1992, Etudiants chômeurs, étudiants salariés : doubles situations doubles comptes*, Céreq, document n° 122, 89 p.



CÉREQ  
Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 1998



Les diplômés sortant de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux. Ils étaient 273 000 en 1995 contre 184 000 en 1990. Ils représentent maintenant 40 % des sortants de formation initiale. Les études qu'ils effectuent sont également plus longues.

Malgré cette forte hausse, la dégradation de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur paraît s'être arrêtée. Toutefois, cette amélioration ne profite pas à tout le monde.

Ce document présente les résultats détaillés de l'enquête de 1997 auprès des sortants de l'enseignement supérieur en 1994. Il comprend également des informations sur la construction de l'échantillon. Il comporte enfin une évaluation de l'impact de la méthode d'interrogation utilisée sur la valeur de certains indicateurs d'insertion.

ISBN : 2-11-090-309-0

ISSN : EN COURS

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

10, place de la Joliette  
BP 176 13474 Marseille Cedex 02  
Tél. : 04 91 13 28 28 / Fax : 04 91 13 28 80